RAPPORT D'ACTIVITÉ



4
_
5
10 13
14
30
34 44
59 63
73 77 91 94 102 120
124
129
134
148
151

EDITO

La première édition du rapport d'activité des services municipaux de la ville d'Aubenas a suscité, en 2021, un vif intérêt de la part des élus, des administrés qui ont choisi de le consulter et des services municipaux eux-mêmes.

Elaboré dans une logique de transparence, ce document a pour but d'informer le lecteur des réalisations passées et des enjeux de demain pour l'ensemble des directions de la collectivité.

L'année 2021 a été, comme 2020, une année particulière en raison de la poursuite de la crise sanitaire du COVID-19. La vaccination contre ce virus a vu le jour, tout comme de très nombreux protocoles sanitaires imposant ici et là distanciation, gestes barrières, pass vaccinal, port du masque (...) selon les lieux et espaces fréquentés. Ainsi, je souhaite saluer l'ensemble des services qui ont œuvré pour obtenir les résultats exposés dans ce rapport et qui ont préservé la qualité du service rendu à nos administrés dans un contexte réglementaire difficile en perpétuel changement. Je souligne en particulier la mobilisation du service des sports de la ville qui a fait preuve d'une adaptabilité importante en intégrant l'exploitation du centre de vaccination fortement souhaité par l'Etat dans son organisation de service tout en modulant les plannings des associations qui ont pu, pour la plupart, poursuivre leur activité. De la même manière, il est important de noter l'implication exemplaire de notre service éducation qui a dû constamment s'employer à mettre en œuvre des protocoles sanitaires particulièrement contraignants en termes d'accueil d'élèves, d'hygiène des locaux et de restauration avec des effectifs en perpétuel changement du fait du confinement des élèves positifs ou contacts.

Le rapport d'activité est aussi un exercice prospectif vis-à-vis des projets à venir. Ainsi, 2022 s'annonce déjà comme une année de libertés retrouvées et de projets importants avec, entre autres, le lancement des travaux du bâtiment de la police municipale en centre-ville, la réfection du terrain synthétique de Ripotier et la poursuite du chantier du château. Le processus de recrutement du futur directeur du CAC sera d'ailleurs initialisé cette année en concertation avec les partenaires importants de ce projet d'envergure : Etat (DRAC et Sous-Préfecture), Région AURA...

Par ailleurs, dans un contexte de dépense publique maîtrisée face aux coûts des projets à venir et à l'inflation des prix des matériaux, énergies et prestations (assurances par exemple), les services de la ville auront pour objectif de participer activement à une démarche de transformation pérenne de notre organisation pour préserver le service rendu à nos usagers tout en dégageant de nouvelles marges qui permettront, dans le contexte économique complexe que nous connaissons au niveau national et international, d'assurer le succès des projets initiés hier et de ceux de demain. Une démarche de mutualisation des moyens mais aussi de nouveaux process nous y aideront.

Bonne lecture,

Thomas CALLEWAERT, Directeur Général des Services Ville d'Aubenas

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME DE DIRECTION Validé par le Comité Technique du 23 mai 2022 P. LOGEARD direction SPIC ABATTOIRS (21 agents) DIRECTION DU PÔLE DÉVELOPPEMENT URBAIN Développement urbain (4 agents) Développement Centre-Ville (3 agents) L. SAUZON DIRECTION DU PÔLE FINANCES Finances (7 agents) Marchés publics (3 agents) S. DURPOIX DIRECTION DU PÔLE · Administratif (2 agents) TECHNIQUE · Eau potable (12 agents) · Assainissement (5 agents) E. DUROY - RST · Bâtiment - administratif (3 agents) Voirie / infrastructures (2 agents) Budgets, études et suivi des DIRECTION Centre Technique Municipal (54 agents) missions, projets spécifiques SERVICE SECURITE **GÉNÉRALE** DES V. BOURRET SERVICES DIRECTION DU PÔLE CITOYENNETÉ Police Municipale (9 agents) Cimetière (2 agents) DGS Administration Générale (15 agents) E. SIN RONIA M. CALLEWAERT SERVICE CULTUREL Centre culturel Le Bournot (9 agents) 2 assistantes · Espace LIENHART (2 agents) LE MAIRE H. CARAZ SERVICE DES SPORTS Infrastructures + ETAPS (16 agents) Administratif (2 agents) M. TORAL CCAS / Centre social (17 agents) DIRECTION DU PÔLE CABINET / Pôle de Services (5 agents) COHESION SOCIALE COMMUNICATION Secrétariat /Politique de la ville / DGA Animation (5 agents) D. DIOP Mme. DURPOIX 2 agents SERVICE EDUCATION Agents des écoles + cuisine centrale C. GIANONNI (43 agents) Administratif (2 agents) DIRECTION DU PÔLE JURIDIQUE C. MOUTON TAULEIGNE · Assurances / Camping (2 agents) DIRECTION DU PÔLE CNAS / Carrière / Paie / Formations RESSOURCES HUMAINES (5 agents) Annexe mairie / Service remplacement (4 agents) E. AUZAS CHSCT / Règlementation + PCS + Insalubrité (1 agent) DIRECTION DU PÔLE INFORMATIQUE C. MONTEIL F. RUIZ Chargé de mission suivi budgétaire

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1. **EFFECTIFS**:

La Direction générale des services est composée d'un directeur général et de deux assistantes.

2. MISSIONS:

Il est rappelé que les missions de ce service, sous les directives du directeur général, sont de coordonner et d'organiser l'ensemble des services de la commune en lien permanent avec les élus et les partenaires extérieurs.

3. LE COURRIER

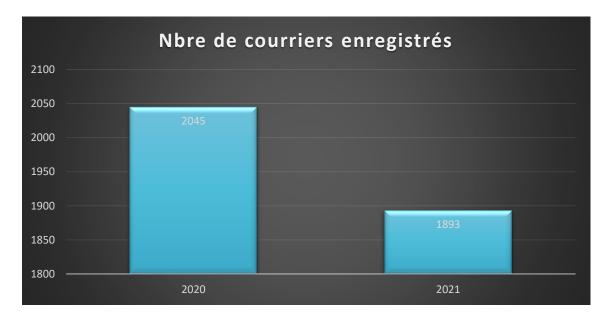
L'une des attributions de la Direction Générale consiste à gérer le courrier entrant et sortant.

Ce dernier, une fois récupéré au centre de tri, est trié et ventilé dans les différents services par le secrétariat général, après visa de Monsieur le Maire.

Les courriers signalés sont numérotés, enregistrés et scannés.

En 2020, 2045 courriers ont été enregistrés tandis qu'en 2021, 1893 ont été comptabilisés.

Le nombre de courriers enregistrés est chaque année légèrement en diminution. Ceci s'explique par le fait que de plus en plus de courriels sont utilisés et que la dématérialisation est de plus en plus demandée par les différentes institutions.



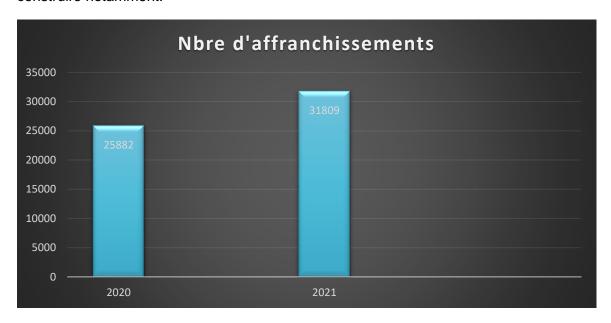
La distribution du courrier en interne est effectuée quotidiennement par des navettes interservices.

Le service courrier s'occupe aussi de l'envoi des plis.

25 882 affranchissements ont eu lieu en 2020 soit 103 plis/jour,

31 809 affranchissements ont été réalisés 2021, soit 126 plis/jour (sur la base de 252 jours travaillés, 9 jours fériés déduits)

Beaucoup de plis ont été adressés en 2021, répondant à des demandes plus nombreuses de permis de construire notamment.



L'affranchissement du courrier sortant nécessite une gestion des achats de fournitures (location, entretien, commande des cartouches d'encres et étiquettes pour la machine à affranchir), ainsi qu'une vérification des factures d'affranchissement, des boîtes postales...

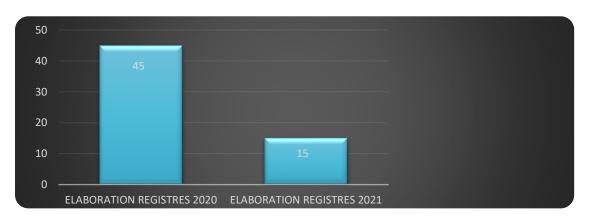
LES REGISTRES:

Les communes ont l'obligation de faire relier leurs actes chaque année, et de tenir un recueil des actes administratifs consultable en mairie.

Chaque service transmet trimestriellement deux exemplaires de ses actes administratifs au secrétariat général. Ces actes sont ensuite classés et numérotés puis un exemplaire est archivé pour le recueil des actes, l'autre exemplaire est relié pour constituer le registre.

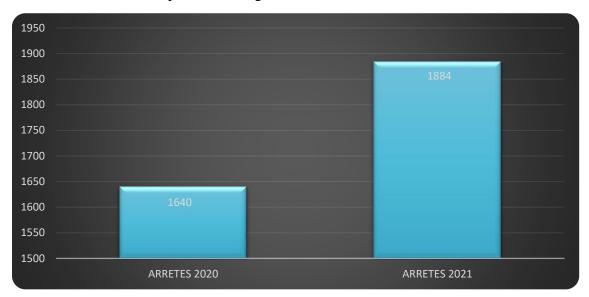
En 2021, il a été réalisé 15 registres correspondants aux actes de 2020.

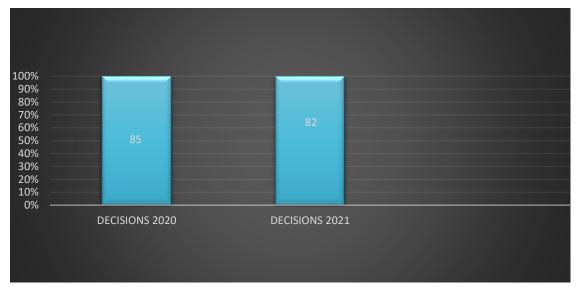
En 2020, 45 registres avaient été établis correspondant à la reprise d'un cumul de retard sur plusieurs années



En 2021:

- 1884 arrêtés soit 11 registres (2020 : 1640)
- 82 décisions soit 1 registre (2020 : 85)
- 6 conseils municipaux soit 3 registres de délibérations





LES CONSEILS MUNICIPAUX:

Le Conseil municipal se réunit en moyenne tous les 2 mois.

En 2021, les restrictions sanitaires liées au COVID-19 ont contraint le conseil à se rassembler à l'espace LIENHART.

6 séances se sont tenues en 2021, ce qui représente 286 délibérations éditées, télétransmises, diffusées, classées, 6 comptes-rendus, 6 procès-verbaux.

En 2021, les dossiers de travail ont été numérisés et diffusés sur tablette aux élus au moment de la « toutes commissions », afin que ces derniers en prennent connaissance une semaine avant le Conseil Municipal, respectant ainsi le droit des élus d'être informés en amont des questions débattues en Conseil Municipal.

LES REUNIONS:

Le secrétariat général organise la Commission Consultative des Services Publics Locaux, ainsi que diverses réunions et rédige les comptes-rendus de ces dernières.

Les assistantes gèrent l'agenda du Directeur Général des Services, ainsi que la disponibilité des salles de réunion de la mairie principale.

LES SUBVENTIONS:

Pour tous les nouveaux projets structurants, une recherche de subventions auprès de différents organismes et partenaires est systématiquement réalisée. Ces aides réduisent le reste à charge (20% minimum) de la collectivité dans ces opérations, ce qui permet de préserver sa situation financière et d'investir sur d'autres dossiers.

La recherche et le montage des dossiers de subventions, est l'une des principales missions du service :

- Trouver des possibilités d'aides aux projets d'investissement, montage des dossiers de demande de subventions (24 demandes en 2021; 21 en 2020), rédaction des délibérations et des plans de financement.
 - Pour information, le montant total de DERT/FSIL 2021 est l'un des plus hauts jamais obtenu avec 828 000 € de dotation globale.
- Suivi des subventions octroyées (Relance des arrêtés à recevoir, demandes des paiements avec élaboration des tableaux récapitulatifs et des documents à fournir, relance des paiements, acomptes...).

Le paiement total de l'aide demande un suivi permanent auprès des différents partenaires (Etat, région, département etc...).

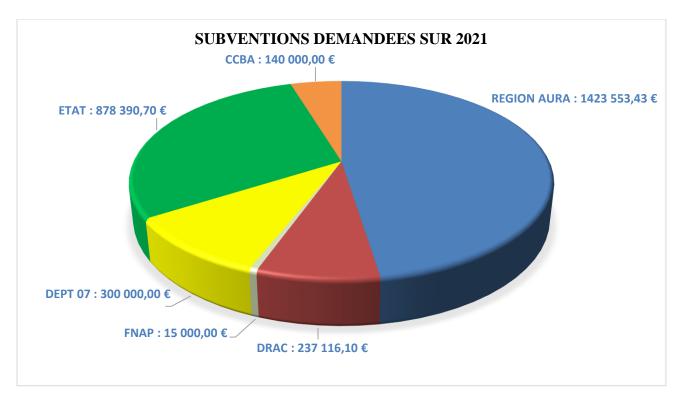
ACTIVITES SUR LES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2021

TOTAL SUBVENTIONS DEMANDEES SUR 2021

2 994 060,23 €

Répartition des partenaires :

REGION AURA	1 423 553,43 €
DRAC	237 116,10 €
FNAP	15 000,00 €
DEPT 07	300 000,00 €
ETAT	878 390,70 €
CCBA	140 000,00 €



PAIEMENTS RECUS POUR LES SUBVENTIONS EN COURS SUR L'ANNEE 2021

2 833 192,16 €

TOTAL SUBVENTION EN COURS EN 2021

9 369 015,21 €

SOIT :

PAIEMENTS RECUS 2021+ ANNEES ANTERIEURES	4 536 631,27 €
PAIEMENTS DEMANDES A RECEVOIR	822 054,46 €
SOLDE RESTANT A DEMANDER	4 010 329,48 €

POLE FINANCES ACHATS

Le Pôle Finances intègre deux services : le Service Financier et le Service des Achats/Marchés Publics, avec des missions principales complémentaires :

- Mise en œuvre, gestion, suivi, analyse du budget et de la politique financière de la ville et des Syndicats Le Bourdary et Tout'Enbus (concernant le Syndicat Tout'Enbus jusqu'à l'élaboration du CA 2021, en mai 2022).
- Mise en place et suivi des procédures des marchés publics et gestion des achats de la ville et des deux syndicats.

Le Service financier

Effectifs:

Le service financier, composé de 7 personnes, élabore, gère et exécute le budget principal ville, les budgets annexes eau, assainissement, abattoir, stationnement, camping ainsi que les budgets des Syndicats Intercommunaux Le Bourdary et Tout'Enbus (jusqu'au 1er janvier 2022 pour ce dernier).

Données 2021 :

En 2021, le service financier a traité <u>7 647 factures sur le portail Chorus Pro</u>, 643 factures de plus qu'en 2020, soit + 9,18 %.

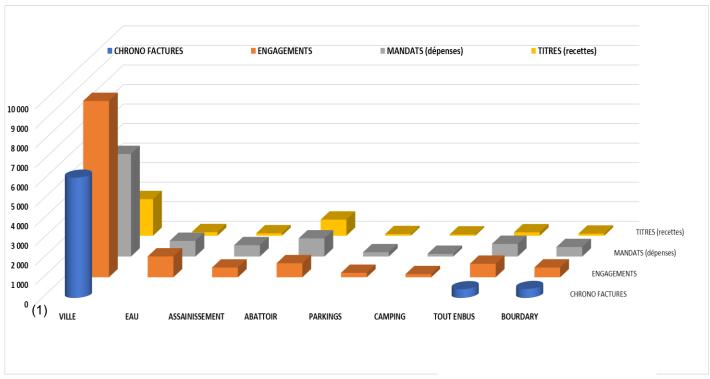
<u>12 895 engagements comptables</u> ont été effectués en 2021 dont 9 029 pour le budget principal de la ville, 1 251 engagements de plus qu'en 2020 soit + 10,74 %.

<u>9 040 mandats</u> ont été émis dont 5 249 pour le budget principal (avec 26.10 % après le 2 novembre), 506 mandats de plus qu'en 2020, soit +5,92 %

<u>3 444 titres</u> ont été également comptabilisés en 2021 dont 1 876 pour le budget principal (avec 25,21 % après le 2 novembre), 193 titres de plus qu'en 2020, soit +5,93 %.

POLE FINANCES ACHATS ANNEE 2021

	VILLE	EAU	ASSAINISSEMENT	ABATTOIR	PARKINGS	CAMPING	TOUT ENBUS	BOURDARY	SERVICE MARCHES PUBLICS	TOTAL
CHRONO FACTURES	6 157			448	460		7 065			
ENGAGEMENTS	9 029	1067	499	719	226	161	693	501		12 895
MANDATS (dépenses)	5 249	802	579	925	217	137	646	485		9 040
TITRES (recettes)	1 876	185	125	826	85	64	176	107		3 444
DELIBERATIONS	52			15	18	19	104			



(1) TOUS LES BUDGETS

Le total des bordereaux de mandats réalisés en section de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2021 s'élève à :

Budget principal de la ville	27.163.392,32 €
Budget annexe de l'eau	4.361.794,48 €
Budget annexe de l'assainissement	3.185.269,26 €
Budget annexe du stationnement	619.907,79 €
Budget annexe du camping	132.909,32 €

Syndicat Le Bourdary	5.123.482,86 €
Syndicat Tout'Enbus	3.355.474,15 €

Le total des bordereaux de titres de recettes en section de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2021 s'élève à :

Budget principal de la ville	31.122.017,56 €
Budget annexe de l'eau	4.352.261,85 €
Budget annexe de l'assainissement	2.967.683,46 €
Budget annexe du stationnement	628.317,20 €
Budget annexe du camping	119.791,61 €
Syndicat Le Bourdary	4.125.060,30€
Syndicat Tout'Enbus	3.470.093,20 €

<u>52 délibérations</u> du service financier ont été adoptées par le Conseil Municipal, ainsi que 18 Délibérations pour le Syndicat Le Bourdary, et une quinzaine pour le Syndicat Tout'Enbus.

S'agissant de la dette, 91 emprunts au total sont gérés.

En 2021, la ville a contracté un emprunt de 1.991.000 € auprès de la Banque Postale à taux fixe de 0,71 % sur une durée de 25 ans.

Une ligne de trésorerie d'un montant de 3.000.000 € a été également souscrite en avril 2021 auprès de l'AFL (Agence France Locale).

Concernant le budget annexe stationnement, le prêt de 63.000 € conclu avec la Banque Postale en 2020 a été mobilisé en février 2021 (Taux fixe de 0,77 % sur 20 ans).

Fin 2021, <u>un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)</u> a été élaboré avec la Direction Générale et en concertation avec l'ensemble des services pour la période 2022 à 2025.

Cet outil de pilotage, validé par notre prestataire Ressources Consultants, permet à la ville d'avoir une visibilité financière de l'avenir tant en investissement qu'en fonctionnement.

En revanche, il doit être réactualisé périodiquement, notamment dans le contexte économique actuel.

Fait marquant de l'année 2021 :

En réponse aux difficultés récurrentes de connexion et de traitement avec le logiciel financier EKSAE, le logiciel SEDIT de Berger Levrault a été acquis.

Les formations, la mise en œuvre ont été organisées dès 2021.

En décembre 2021, la reprise des données a généré un surcroit de travail ainsi qu'une importante inquiétude quant à la fiabilité des données. En effet, plusieurs informations reprises d'engagements, d'écritures comptables et d'immobilisations étaient fausses avec le risque d'induire des erreurs dans la préparation du budget 2022.

Perspective 2022 - 2023 :

Vérification des immobilisations de tous les budgets en vue de fiabiliser et de rapprocher l'état de l'actif tenu par la ville avec celui établi par la trésorerie.

Le service des achats

Le service Achats/Marchés Publics se compose de 3 agents. Le chef de service, un agent à plein temps plus un agent à 80%. Ce service est transversal et répond aux sollicitations de tous les services de la ville. Il travaille aussi avec les fournisseurs et titulaires des marchés.

L'année 2021 a permis la mise en œuvre approfondie du Code de la Commande publique et l'application des nouveaux CCAG sortis le 1^{er} avril avec application obligatoire à partir du 1^{er} octobre 2021.

Volet achats, l'année 2021 a porté sur l'aménagement du magasin unique :

Les EPI/Vêtements de travail sont donc transférés au Magasin unique du CTM. Ce transfert a généré quelques disfonctionnements notamment pour les chaussures qui ont été données aux TIG et stagiaires d'été

Prévision 2022:

Suite aux différents textes sortis sur la question, le chef de service devra obligatoirement organiser la mise en œuvre des clauses développement durable et système de réutilisation ou récupération. Toutes ces notions qui dans peu de temps feront règlementairement partie des marchés publics et de tous les achats des personnes publiques.

POLE RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS:

Le Pôle RH est composé de plusieurs services

- Service des assurances 0.8 ETP
- 2. Service de l'annexe (gestion / accueil) 2 ETP
- 3. Service prévention 1 ETP
- 4. Budget annexe résidence de loisirs 1 ETP
- 5. Service RH 5 ETP + 1 ETP en direction

On distingue deux grands aspects de la fonction RH:

- 1. la gestion administrative du quotidien d'une part,
- 2. le développement RH, c'est-à-dire l'anticipation et la prospective de l'autre

Le rôle premier est de « conseiller et soutenir les élus et la direction », d'être force de proposition tout en étant un « partenaire privilégié auprès des différents acteurs » (élus, agents, organisations syndicales...) et non un simple « prestataire de services ».

Le responsable RH a un rôle à assurer en matière de « gestion et d'anticipation des besoins de la collectivité», dans une démarche de GPEEC, le tout en gérant le quotidien et l'historique de carrière et/ou de service. Il doit également veiller à la définition et au respect de cadres et de repères en garantissant l'équité de traitement au sein de l'organisation, mais aussi porter attention à la santé et à l'environnement de travail des agents. Concilier en permanence les aspects humains et organisationnels fait partie de son quotidien. Cela nécessite une grande adaptabilité, de la souplesse et de la pédagogie.

Volet PAIE / GESTION BUDGETAIRE

Environ 300 bulletins de paie sont établis chaque mois entre le budget principal Ville, les budgets annexes Eau, Assainissement, Camping, Abattoirs, le CCAS et le Syndicat Tout en bus (transféré depuis le 1^{er} janvier 2022).

Les missions principales :

- 1. Rémunérer les agents et les élus engendre différentes tâches comme la saisie des éléments variables (heures supplémentaires, astreintes ...),
- 2. Le contrôle des bulletins d'un mois sur l'autre pour s'assurer que les évolutions de carrière et les données d'absentéisme sont bien intégrées à la paie.
- 3. Le mandatement de la paie est également assuré par le Pôle RH via le logiciel de gestion financière.

En 2021, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) a été mise en place dans la fonction publique. Ainsi, chaque mois, nous effectuons pour chaque budget une déclaration des données globales et individuelles auprès des différents organismes sociaux (URSSAF, Caisses de retraite, Mutuelles, Direction des finances publiques ...).

La gestion budgétaire consiste à établir un prévisionnel sur l'exercice budgétaire pour chaque établissement, de suivre tout au long de l'année les lignes du chapitre 012 pour alerter en cas de dépassement.

Cette gestion sur exercice budgétaire s'inscrit dans une projection à plus long terme que synthétise le Plan Pluriannuel de Fonctionnement, pour une vision sur 4, voire 6 ans selon les projets.

Les gestionnaires « paie » traitent également des indemnités, caisse de retraite, et formations pour les élus.

Volet PREVENTION

Le service des ressources humaines a pris en gestion différents dossiers dans le domaine de la prévention :

- 1. L'organisation des Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 2. La gestion des dossiers « Equipements de Protection Individuelle », lavage des vêtements et équipement des dossiers pour lutter contre le virus de la COVID 19 ;
- 3. La rédaction de notes de cadrage concernant la crise sanitaire
- 4. La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde en lien avec le Cabinet
- 5. La participation au groupe achat pour une meilleure gestion des vêtements de travail (visibilité / saisonnalité / renouvellement / création d'un pack / création d'un magasin unique)
- 6. L'élaboration et la gestion des lignes budgétaires propres à ce domaine

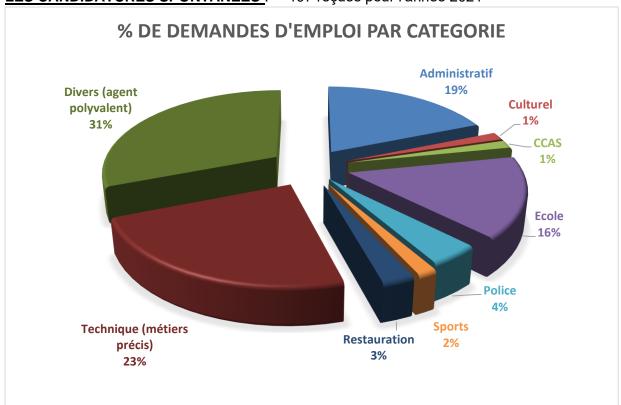
Volet RECRUTEMENT – GESTION DES CONTRACTUELS / DES STAGES

On distingue deux types de recrutement :

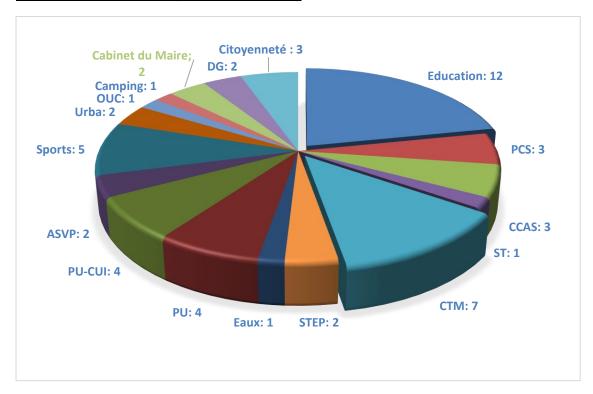
- 1. Sur emploi permanent
- 2. Renforts ponctuels / saisonniers ou pour remplacer un titulaire absent momentanément.

En 2021, 16 recrutements (1 création (adulte relais), 2 remplacements agents en maladie, 13 recrutements suite à départs en retraite) ont eu lieu dont 3 pourvus en mobilité interne.





LES CONTRACTUELS (hors saisonniers)



LES SAISONNIERS

Renforts pour les vacances scolaires :

Service jeunesse : 3
 Service des sports : 1

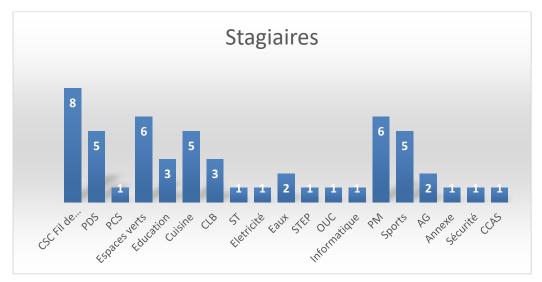
Renforts des services pour la saison estivale :



<u>LES STAGES</u>: la collectivité est régulièrement sollicitée par des élèves de troisième recherchant des stages de courte durée (1 semaine) mais également par des étudiants sur des périodes plus longues (1 à 3 mois).

1. Nombre de demandes de stage : 132





TRAVAUX D'INTERETS GENERAUX – en partenariat avec les services de justice.

- 9 personnes accueillies affectation au service propreté urbaine et au service des espaces verts.
- 1 personne accueillie à la Résidence de loisirs les Pins

Volet CARRIERE - RETRAITE

Le **déroulement de carrière** passe à la fois par les avancements d'échelon, de grade, l'obtention d'un concours et la promotion interne mais aussi par le changement de positions statutaires : activité (à temps plein ou partiel), détachement, mise à disposition, disponibilité, congé parental... le gestionnaire carrière suit l'évolution des agents publics.

Nominations entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 :

- Stagiaires 7 dossiers de nomination (mise en stage, calcul ancienneté, suivi...)
- 2. **Titulaires** 9 dossiers gérés (évaluations, rapport de stage, acte de titularisation)
- 3. **Mutations** 5 arrivées par voie de mutation
- 4. **Autres** 3 intégration directe, 3 détachements, 1 Collaborateur Cabinet

Evènements de carrière entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 :

- 1. Reclassement 1^{er} janvier rédaction de 122 arrêtés
- 2. Reclassement 1^{er} avril rédaction de 37 arrêtés (suite augmentation SMIC)
- 3. Réhausse du minimum de traitement rédaction de 44 arrêtés (suite augmentation SMIC)
- 4. Avancement de grade rédaction de 26 arrêtés (25 agents de catégorie C + 1 agent de catégorie B)
- 5. Promotion interne 2 agents nommés : 1 Agent maitrise + 1 Attaché
- 6. 6 dossiers proposés à la PI- 2 ont été retenus par le CDG07
- **7.** Avancement échelon rédaction de 95 arrêtés

- 8. Entretiens professionnels 240 entretiens réalisés sur 249.
- 9. **12 départs :** 2 mutations, 1 démission, 1 décès, 9 mises à la retraite.

Gestion des dossiers pour la caisse de retraite CNRACL

- Liquidations de pension : 9 dossiers finalisés dont 1 dossier de pension d'invalidité CCAS
- Dans le cadre de la campagne relative au Droit à l'information : 29 dossiers de Qualification des comptes individuels retraites Cohorte 2021 ont été traité et sont actuellement en cours d'instruction à la CNRACL.
- 3. 12 estimations de pension CNRACL réalisées par le gestionnaire + 3 demandes d'avis préalable
- 4. 17 Affiliations CNRACL: 15 affiliations pour la ville + 2 affiliations pour le CCAS

Une gestion des Médailles d'honneur régionale départementale et communale

5. 13 mémoires constitués : 5 OR / 5 VERMEIL / 3 ARGENT

Veille règlementaire et juridique pour le pôle RH

Volet ABSENTEISME

Comme son nom l'indique, l'**absentéisme** se traduit par une incapacité physique à être au **travail**, quelle qu'en soit la raison.

L'absentéisme est le fait d'être absent de manière habituelle ou systématique du lieu de travail. Il s'évalue par l'étude de la cause, de la répétition et de la durée des absences sur une période donnée.

Quelques chiffres:

Accidents de service survenus en 2021 : 34 arrêtés

1. Nombre d'accidents de service : 20

Nombre d'arrêts de travail : 49

3. Nombre de jours d'arrêt : 1117

Maladies professionnelles survenues en 2021 : 1 arrêté

Nombre de maladies professionnelles : 1

Nombre de jours d'arrêts : 162

Recettes reversées à la collectivité par l'assurance statutaire

Budget Ville : 58 220.95 €

2. Budget Eaux & Assainissement : 6 608.48 €

3. Budget CCAS : 13 259.18 €

Congé de maladie ordinaire

1. Nombre d'arrêts : 217

2. Nombre d'agents concernés : 96

3. Nombre de jours d'arrêt (sans et plein traitement) : 2 452 (samedi, dimanche, jour férié inclus)

- 4. Nombre d'agents à demi-traitement :11
- **5.** Nombre de jours à demi-traitement : **712** (*samedi, dimanche, jour férié inclus*)

Congé de longue maladie : 4

Absences liées à la crise sanitaire - Autorisation Spéciales d'Absence (ASA)

ASA Isolement

Nombre d'agents concernés : **32** Nombre de jours d'arrêt : **314**

ASA Garde d'enfants

Nombre d'agents concernés : **35** Nombre de jours d'arrêt : **137**

Congés de maternité et paternité

1. Congé de maternité :

- Nombre de jours d'arrêt : 229

- Nombre d'agents concernés : 2

2. Congé paternité :

1) Nombre de jours d'arrêt : 33

2) Nombre d'agents concernés : 3

Nombre d'expertises médicales diligentées à la demande de l'employeur pour reconnaitre une imputabilité au service ou une inaptitude totale ou partielle :

Coût des expertises médicales (Ville): 3 275.72 €

Coût expertises médicales (Eaux): 600 €

➤ Coût expertises médicales (Tout'enbus): 93 €

Nombre d'agents à temps partiel thérapeutique : 6

Le Service RH travaille avec des indicateurs pour suivre l'absentéisme

- 1. Détecter des problèmes d'absentéisme localisé
- 2. La répartition des arrêts par durée.
- 3. Analyser la population concernée par l'absentéisme.
- 4. Analyser la fréquence des arrêts.
- Analyser la gravité des arrêts.
- 6. Synthèse des arrêts.

Et met en place des propositions basées notamment sur :

- 1. Former au management bienveillant. ...
- 2. Prévenir les maladies professionnelles psycho-sociales (RPS) et physiques (TMS) ...

3. Lutter contre la charge intensive de travail via la méthode Santé Qualité de Vie au Travail (SQVT) ...

Sont également gérées les demandes de **disponibilité**, situation du fonctionnaire qui cesse temporairement d'exercer son activité dans la fonction publique.

- 1. Nouvelles demandes de mise en disponibilité : 4
- 1. Disponibilité pour convenances personnelles : 2
- 2. Création d'entreprise : 1
- 3. Pour élever un enfant de moins de 12 ans : 1
- 4. Disponibilité pour convenances personnelles : 9
- 5. Renouvellement de mise en disponibilité : 9 dont 9 pour convenances personnelles

La gestionnaire saisi également les demandes de congé annuel et RTT et toute la gestion qui en découle.

Volet FORMATIONS

Les agents ont droit à différents dispositifs de formation professionnelle tout au long de leur carrière. Certains dispositifs peuvent prendre la forme de congés spécifiques. Les formations peuvent permettre de s'adapter à un poste ou à l'évolution d'un métier. Elles peuvent également être suivies pour préparer un projet d'évolution professionnelle (mobilité, promotion, reconversion).

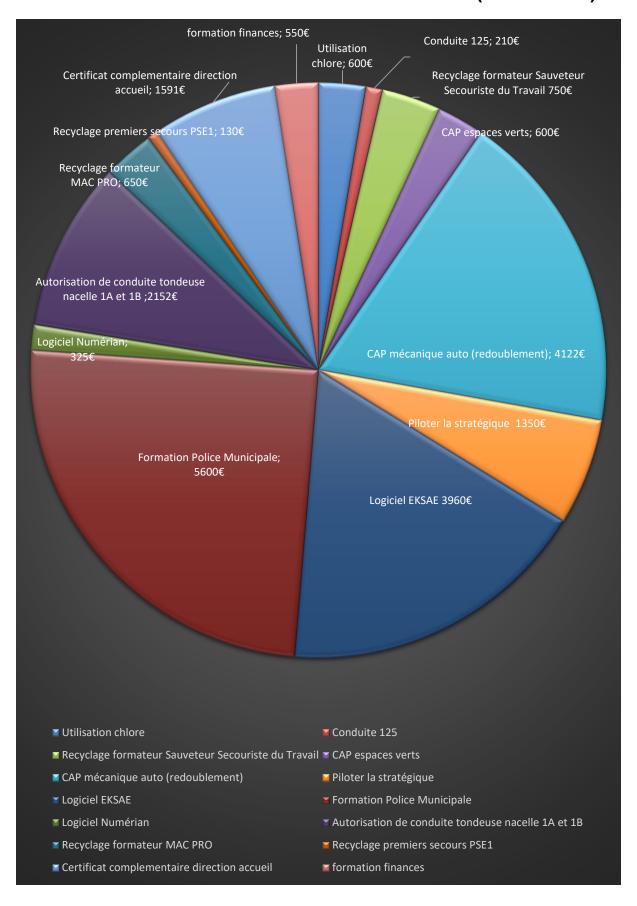
La collectivité distingue 3 niveaux de formation :

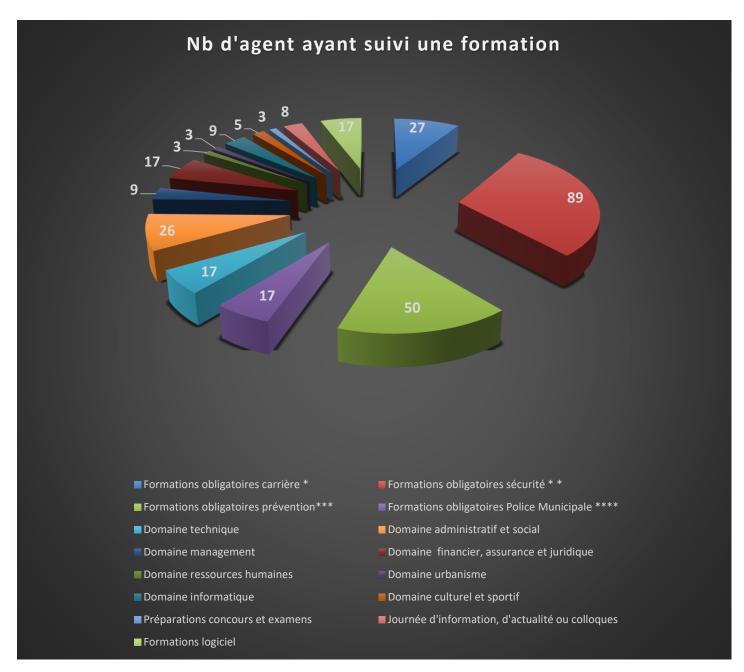
- 6. P1 : formations obligatoires pour la carrière et dans le domaine « sécurité »
- 7. P2 : formations dans le cadre des missions de l'agent
- 8. P3 : formations liées à une évolution professionnelle ou personnelle

Les offres de formation 2022 sont consultables sur le site du CNFPT. Pour les formations dans le domaine de la sécurité ou spécifiques (bilan de compétence / VAE / PM ..) l'agent en charge des formations interroge des organismes de formation pour obtenir des devis.

- 1. BP 2021 formations spécifiques / sécurité : 27 000€
- 2. Cotisation obligatoire CNFPT 2021 : 43 205€

COUT PEDAGOGIQUE PAR DOMAINE (hors CNFPT)





Légende :

Formations obligatoires carrière* : intégration, professionnalisation au 1 er emploi, prise de poste à responsabilité

 $\textbf{Formations obligatoires s\'ecurit\'e}^{\star\star}: \text{autorisation de conduite, habilitation \'electriques, utilisation chlore, etc.}$

 $\textbf{Formations obligatoires pr\'evention}^{***}: \texttt{conseiller en pr\'evention}, \texttt{recyclage formateur SST}, \texttt{incendie}$

Formations Police municipale**** : formation préalable à l'armement, formation continue obligatoire

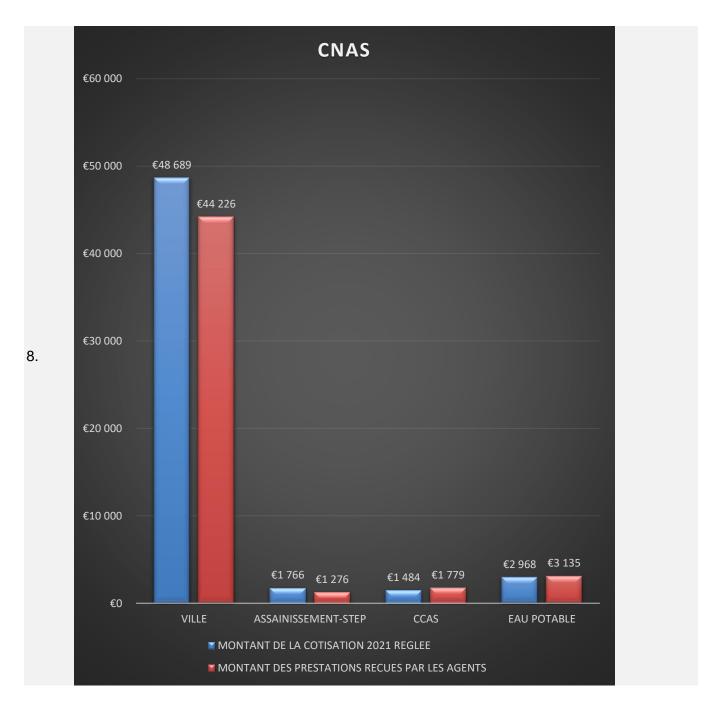
Volet SOCIAL – COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Association loi 1901, le *CNAS* propose depuis 1967 une offre unique et complète de prestations d'action sociale. La Loi de 2007 a créé l'obligation pour les collectivités territoriales de financer l'action sociale au bénéfice de leurs salariés.

Tout fonctionnaire des collectivités territoriales, ou contractuel ayant un contrat de plus de 6 mois, travaillant dans un établissement public relevant de la compétence d'une collectivité locale peut bénéficier de l'action sociale du CNAS. Le but est de conforter l'attractivité des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et valoriser leurs démarches de recrutement.

Type de prestation

- 1. Mariage
- 2. Permis
- 3. Billetterie, culturel et loisirs
- 4. Solidarité (situations difficiles)
- 5. Prêts
- 6. Vacances
- 7. Enfants etc.....



Le service RH est une équipe dynamique qui se nourrit de projets, en restant dans l'optique d'une gestion optimale de la masse salariale, se souciant de préserver les conditions de travail conformément à la réglementation.

La Direction du Pôle RH a également quelques tâches annexes moins centrées sur les agents mais toutes aussi importantes :

- ✓ Aide à l'organisation des services pour faire face à la crise sanitaire
- ✓ Gestion des stocks de protections pour les services (gel / masques / gants / désinfectant.)
- ✓ Soutien des chefs de service pour la gestion des situations de tension
- ✓ 10 entretiens par mois en moyenne à la demande des agents pour une grande majorité
- √ 3 dossiers contentieux TA de Lyon
- ✓ Organisation de séances du Comité Technique
- ✓ Mise en place de Plan de continuité de service
- ✓ Etude de poste pour aider les agents vers un retour à l'emploi.

Supervision et encadrement des services :

- 7. Annexe accueil gestion du fonctionnement du bâtiment sur le plan technique et sur le plan administratif gestion du fonctionnement lié à l'hébergement des juridictions.
- 8. Assurance
- 9. Prévention
- 10. Résidence de loisirs les Pins BP fonctionnement et investissement gestion administrative et management du personnel

Projets aboutis:

<u>La mise en place des lignes directrices de gestion</u> pour déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC (gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences). Ce document a pour objectifs de fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Les LDG permettent de formaliser, sur le temps d'un mandat, la politique de gestion des RH de la collectivité.

La rédaction d'une charte de déontologie visée par chaque agent travaillant pour la collectivité. Elle s'applique aux agents, fonctionnaires comme contractuels, dont l'activité est régie par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Elle rappelle les principes déontologiques applicables à l'ensemble des emplois de la fonction publique territoriale et comporte également des recommandations sur les bonnes pratiques qui se déduisent de ces principes.

Les principes déontologiques qui régissent l'exercice des fonctions des agents territoriaux sont issus de la Constitution et des principes constitutionnels, des traités auxquels la France est partie, notamment de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des principes fondamentaux reconnus par les lois de la république, des lois et règlements, en particulier la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et de la jurisprudence.

L'établissement d'un plan pluriannuel de fonctionnement pour une optimisation de la Gestion des Emplois et des Compétences, et une maîtrise du budget 012.

Zoom sur les projets 2022

- c) Etude de la mise en place d'horaires variables
- d) Mise en place du CIA (Complément Indemnitaire Annuel)
- e) Etude sur la dématérialisation des congés / RTT
- f) Sensibilisation à l'égalité femmes hommes

Volet ASSURANCES

Le service assurance gère différents contrats, la rédaction de courriers et décisions pour la révision des loyers et charges des divers baux et conventions communaux, rédige les conventions et le suivi avec les résidents du parc résidentiel de loisirs la Pinède. Ce service suit aussi les actes de régie d'avances et de recettes.

<u>I - DOMMAGES AUX BIENS</u>, (l'assureur est GROUPAMA MEDITERRANEE) avec un nombre de sinistres responsables ou non responsables comme détaillés ci-dessous :

3 sinistres déclarés à l'assurance	Pour un montant total de 189 410 €
7 sinistres non déclarés à l'assurance le montant des dégâts étant inférieur à la franchise de 5000 €. La ville a le tiers en face, ce qui lui permet de se faire son propre assureur. Pour le fondement juridique on s'appuie sur La loi Badinter, loi n°85-677 du 5 juillet 1985	Pour un montant créditeur pour la ville de 6 707 €

II - FLOTTE, (l'assureur est GROUPAMA MEDITERRANEE)

Le parc automobile de la ville tout confondu comprend : 109 véhicules

Cette gestion du parc implique la gestion des cartes vertes, des cartes grises, les mouvements réguliers du parc automobile (vente, destruction, achats de nouveaux véhicules ..).

4 sinistres déclarés à l'assurance	Pour un montant total de 16 100 €
9 sinistres non déclarés à l'assurance les montants des dégâts sur les véhicules sont inférieurs à la franchise, l'agent de mairie est responsable du sinistre, la ville effectue les réparations en interne.	Pour un montant total de 6 620 €

III - RESPONSABILITE CIVILE, (l'assureur est la SMACL)

3 sinistres	Pour un montant total de 3 615.20 €
Pour tout recours contre le tiers en RC le	
fondement juridique est l'Article 1384	
alinéa 1 du code civil « on est	
responsable non	
Seulement du dommage que l'on cause	
par son propre fait, mais encore de celui	
qui est causé par le fait des personnes	
dont on doit répondre ou des choses	
Que l'on a sous sa garde ».	

IV - PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS ET DES ELUS (SMACL)

Pour l'année 2021 nous n'avons pas eu recours à la protection fonctionnelle.

<u>V - TOUT RISQUE EXPOSITION</u> (l'assureur est SARRE et MOSELLE)

Un courrier est adressé à notre assureur pour toutes expositions, et il doit mentionner le détail complet des œuvres ainsi que la valeur pour chacune d'elle. L'exposition doit être gardiennée le jour et les salles dans lesquelles les œuvres sont exposées doivent disposer d'une alarme pour la nuit.

VII – Le Parc Résidence de Loisirs « LA PINEDE »

La Ville possède également un PARC RESIDENCE DE LOISIRS qui comprend 48 résidents.

Chaque nouveau résident sur le PRL fait l'objet de la rédaction d'une convention.

Ces derniers sont tenus de s'acquitter des frais d'emplacement de la parcelle, des communs et de la facture d'électricité.

Chaque parcelle est équipée d'un compteur d'eau individuel.

Ce qui représente les recettes suivantes :

LOYERS		84 226,49
CHARGES INDIVIDUELLES	Électricité	15 049.66
CHARGES COMMUNES (forfaitaires)	350 € X 48 résidents	16 800.00

VIII – LES REGIES

Pour chaque mouvement sur une régie, cette dernière fait l'objet d'un arrêté du maire qui est signé par ce dernier, le comptable public et le régisseur titulaire et le ou les mandataires suppléants.

REGIE			
LIBELLE	AVANCE (A); RECETTES (R); AVANCE ET RECETTES (AR)		
Borne multi-services camping-caristes	R		
Cimetières	R		
Manifestations culturelles et festives du CELB	AR		
Vente de sacs OM & photocopies et courrier achat de timbres	Régie supprimée		
Droits de place	R		
Jeunesse	R		
Jeunesse	А		
Jumelage	A		
Espace LIENHART	R		
Locations des salles des maisons de quartier	R		
Activités MDQ	R		
Stages multisports	R		
Piscine Municipale - régie temporaire - fonctionne pendant la période d'ouverture de la piscine soit 3/4 mois par an	R		
Restaurant scolaire	А		
Ecole Municipale des sports	R		
Chéquiers sports	R		
Droits de stationnement payant	R		
MECENAT CHÂTEAU	R		
POLE DE SERVICE	R		
Accès zone PIETONNE	AR		

CONCLUSIONS

Le service assurance s'est vu attribuer la rédaction des actes tels que des baux commerciaux, des baux d'habitation, des baux professionnels, également la rédaction de conventions diverses.

Ce service est régulièrement amené à travailler et à se déplacer avec les différents services de la ville, notamment pour les expertises, les états des lieux des bâtiments communaux.

Une transversalité se fait également avec les services de la Trésorerie pour le suivi des régies mais aussi avec la Police Municipale qui vient régulièrement apporter son soutien soit lors d'expertises avec un tiers au comportement agressif, soit pour une régulisition vidéo lors de délits de fuite commis par des tiers.

En fin d'année 2021 de nouveaux prestataires en assurances ont été désignés en CAO pour la prise en charge des différents lots relatifs aux assurances suite à l'analyse des offres réalisée par nos services et un AMO spécialisé.

PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES

Direction du Pôle technique en 2021

Effectifs

La Direction des Services Techniques est composée de 82 agents répartis sur 3 sites (La Mairie en centreville, le Centre Technique Municipal en zone d'activité de Bellande et les services Eau et Assainissement au quartier de Saint Pierre).

Agents en activité au sein du pôle technique, à la date du 31 décembre 2021.

- Services administratifs: 9 agents titulaires;

Service de l'eau : 13 agents titulaires + 1 contractuel ;

- Service assainissement : 3 agents titulaires + 1 contractuel ;

- Centre technique municipal : 43 titulaires + 12 contractuels.

Total des agents par statut : 68 titulaires + 14 contractuels

Total général : 82 agents

Organisation des services

Le pôle technique est organisé autour d'une direction en Maire, composée d'un Directeur des services, d'un Adjoint et de quatre services d'études et travaux (Voirie infrastructures, voirie opérations, bâtiments, réseaux secs et automatismes), d'un directeur au Centre Technique Municipal organisant les travaux de régie au travers des 11 ateliers tous corps de métiers, et les services d'Adduction d'Eau Propre et de l'Assainissement.

Direction et services en Mairie

Accueil des services techniques

Délivrance d'arrêtés ; (de circulation, de stationnement, permission de voirie, etc.) – 648 exemplaires Traitement des DT/DICT (Demande de Travaux / Demande d'Intention de Commencer des Travaux ; demandes traitées individuellement par chacun des services eau et assainissement puis voirie puis réseaux secs – 438 demandes

Courriers arrivés ; (Administrés, entreprises, concessionnaires, etc.) – 1 934 Courriers départ ; (Administrés, entreprises, concessionnaires, etc.) – 528

Services Voirie

Travaux neufs

A l'issue des études précédentes, les travails suivants ont pu être réalisés à la fois sur les structures routières et la signalisation, les réseaux humides AEP et EU, la dissimilation des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage.

- Avenue Victor Hugo ; Tranche 1 - Aménagement de la partie haute de la rue Victor Hugo donnant accès au parking Jean Marze - coût : 311 000 € TTC

- Quartier les Pradas ; Aménagement de la voie d'accès à la nouvelle Clinique du Vivarais coût : 501 000 € TTC
- Rue Auguste Bouchet ; Requalification, aménagement et piétonisation de la voie publique coût : 350 000 € TTC

Focus sur l'action PUR de pont d'Aubenas.

 Requalification par des travaux de voirie, de pluvial, d'assainissement, d'aménagement paysagés, de dissimulation des réseaux aériens (éclairage, Enedis, orange) des rues de Tartary, de la Place de la Petite Arménie, de la rue du Quai de l'Ardèche et Chemin du Gaz – coût : 1 220 000 € TTC (payé en 2021

Travaux d'entretien

Réfection des enrobés de chaussées avec la signalisation adaptée, création de ralentisseurs et construction de murs de soutènement.

- Enrobé chemin des Gras : 210 ml pour 38 000 € TTC
- Enrobé chemin de Grazza : 70 ml pour 23 000 € TTC
- Enrobé chemin de la Jardinerie : 140 ml pour 18 500 € TTC
- Enrobé chemin de Boisvignal : 280 ml pour 29 000 € TTC
- Enrobé chemin de Constantine : 205 ml pour 29 000 € TTC
- Enrobé chemin du Jumelage : 310 ml pour 58 000 € TTC
- Reconstruction d'un mur de soutènement suite aux intempéries rue du Couloubreyt : 44 000 € TTC
- Aménagement de sécurité de l'accès au Lycée Froment : 29 800 € TTC

Service Bâtiments

Travaux Neufs

Ces travaux s'inscrivent dans une planification annuelle d'investissement suivant les besoins, les priorités et la volonté politique de la collectivité.

- Aménagement des locaux de la propreté urbaine coût : 200 000 € TTC
- Réhabilitation du logement de fonction du CLB 15 000 € TTC
- Isolation (ITE) salle de Montargues (2ème tranche) coût : 110 000 € TTC
- Château aménagement du CAC coût : 1 550 000 € TTC

Focus sur la production électrique de l'école de pont d'Aubenas.

- L'école de pont d'Aubenas est dotée de panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité à la revente sur le réseau ENEDIS. Depuis leur mise en exploitation en janvier, ils ont généré pour l'année 2021, 49 738 kWh pour une recette de 6000 € HT.

• Service réseaux secs et automatismes

 Modernisation des automatismes du parking Jean Marze et mise en réseau de l'exploitation de l'ensemble des cinq parkings de la ville. Le centre d'exploitation se situant au RDC du parking jean Mathon en centre-ville.

Service du Centre Technique Municipal

Le centre technique municipal assure les travaux d'entretien et de régie de l'ensemble du patrimoine communal, sans oublier les actions liées aux différentes manifestations qu'elles soient internes ou externes à la collectivité.

- Tags enlevés par hydro gommage: 103 soit 99 heures Coût total Mo + Matériel 5 300 € TTC
- Traitement des fiches de travail via Fluxnet : 1 773 fiches (Voir graphe en PJ)
- Travaux régie d'investissement à hauteur de 275 000 € TTC
- Déchets verts 7 bennes soit 30 tonnes
- Cartons 40 bennes soit 97 tonnes
- Garage comprenant 80 véhicules roulants, 265 interventions dont 210 par le service garage et 55 par les garages extérieurs, pour un montant total de 119 655 € TTC dont 84 690 € TTC par le service garage (voir répartition dans graphe en PJ)

Service Adduction Eau Potable

Pour rappel les ressources en eau potable de la ville sont réparties sur 3 sites principaux (Cheyron, Perbost et interconnexion au SEBA, la ressource Espissard étant en réserve) avec un patrimoine qui comprend 97 km de canalisations, 4600 branchements et 4600 branchements, 7530 compteurs et 5 réservoirs d'une capacité totale de 5900 m3.

- Accueil service AEP
- Appels téléphoniques : 5172
- Accueil physique : 1111
- Travaux pour des tiers extérieurs au service AEP : 105 actions pour un montant de recette équivalent à 83 000 € HT
- AEP vente
- Vente d'eau potable : 988 604 m3
- Remplacement des compteurs : 295 unités pour un coût de : 17 110 € HT
- Mensualisations des abonnés: 1300 demandes en gestion
- Travaux en régie de l'eau
- Mise à la côte d'affleurements : 20 unités coût : 2 000 €HT
- Nouveaux branchements : 95 unités recettes : 73 100€ HT
- Pesage des hydrants (privés et publics des communes adhérentes de la CCBA) 6 campagnes recettes :1 685€ HT
- Recherche de fuites (hors commune) recettes : 8 901€ HT
- Travaux en communs voirie
- Accompagnement des Marchés de travaux coût : 195 800 € HT
- Victor Hugo ; 52 ml coût : 13 000 € HT
- Chemin Henry Constant; 145 ml 32 144 € HT
- Chadarent ; 104 ml coût 20 269 €HT

Service Assainissement

Pour rappel le patrimoine du service assainissement est composé de 107 km de canalisation dont 17 km de type unitaire en centre-ville, le reste du réseau étant en séparatif (eaux usées distinctes des eaux de pluviales), environ 2200 branchements, 7 postes de refoulements et 5 déversoirs d'orage.

- Eaux usées collectées : 794 182 m3 recettes : 1 323 368.45 €TTC
- Abonnements: 7 420 pour une recette de 290 670.73 € TTC
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées : 148 ml pour 45 800 € HT
- PUR Pont d'Aubenas (mise à la côte et conformité) coût : 12 230 € HT
- Réhabilitation sans tranchée OREA coût : 17 686 € HT
- Création de branchements EU : 8 branchements coût 12 000 € HT
- Focus sur l'action STEP de BOURDARY.
- Désormais depuis le 21 mars 2021, tous les affluents des communes adhérentes au Syndicat du Bourdary sont acheminés et traité en un seul et même lieu à savoir la nouvelle station du Bourdary. Son débit instantané est de 600 m3/h et sur l'année 2021 elle a traité 794 182 m3 d'effluents. Cette station est équipée d'un méthaniser de 1100 m3 qui est en service depuis le 26 août 2021. Trois agents sont à plein temps sur ces équipements de haute technologie.

Perspectives 2022

Voirie

- Aménagement de la partie basse de la rue Victor Hugo coût : 220 000 € TTC
- Participation financière et travaux concernant l'aménagement de la RN 102 au niveau du giratoire des Pins de Bernardy et de la Plaine dit « La Ripa route de vals », programme 2022/2023

<u>Bâtiments</u>

- Afin de replacer la police municipale au plus près du centre-ville et d'offrir un service plus accessible, il est prévu l'aménagement des ex locaux de France Télécommunications situés Boulevard Gambetta, pour accueillir la nouvelle Police Municipale, début des travaux en juin 2022
- Suite à l'incendie des façades du PDS il est prévu la réfection de la façade en juin 2022
- Remplacement de la membrane de la toiture de l'ancien gymnase de Roqua, travaux prévus en juin/juillet 2022
- Poursuite des travaux Château CAC
- Changement d'une partie de la toiture de la Mairie Annexe, il restera une dernière aile à programmer

Eau potable

- Pesage des hydrants (privés et publics hors commune) 7 campagnes

Etudes stationnement 4 saisons

- En cours, lancement de la mission le 7 avril 2022

PÔLE DEVELOPPEMENT URBAIN

Le présent rapport fait état de l'activité des divers services du Pôle Développement Urbain situés dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Le service « Développement du Centre-Ville », situé Place Parmentier, établit quant à lui un rapport d'activités contenu dans un chapitre distinct. Les activités qui sont alors décrites sont celles émanant des services suivants :

Urbanisme règlementaire : Autorisation du droit des Sols, Urbanisme de projet, Opérations foncières et domaniales, Habitat/rénovation Urbaine, Publicité Extérieure.

En termes de statistiques, les comparaisons sont proposées par rapport à 2020 et à 2019, dernière année de référence avant la période de crise sanitaire qui a induit des modifications de comportement des usagers et de fonctionnement des services

1. Faits marquants l'activité de la direction durant l'année 2021

D'un point de vue des réformes, l'activité des services pour l'année 2021 a été marquée par 2 réformes principales :

1. <u>Réforme de la réglementation énergétique (RE 2020)</u>: Cette nouvelle réglementation vise à rendre les constructions neuves plus respectueuses de l'environnement. Elle s'applique dans un premier temps pour les projets de logements déposés à compter du 1^{er} janvier 2022. Aussi, les porteurs de projets se sont-ils empressés de déposer leur demande d'urbanisme en fin d'année 2021 afin d'échapper à cette nouvelle réglementation.

Ce texte, entré en application le 1^{er} janvier 2022, concernera de façon progressive les logements individuels, les logements collectifs et les bâtiments du secteur tertiaire.

2. <u>Dématérialisation des autorisations d'urbanisme</u>: Toutes les communes doivent permettre le dépôt des autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée via la Saisine par Voie Électronique (SVE).

Les communes de plus de 3500 habitants doivent également permettre l'instruction des demandes d'urbanisme par voie dématérialisée en utilisant notamment une suite logicielle mise à disposition par les services de l'Etat. A terme, il sera possible de consulter les services, de transmettre les dossiers au contrôle de légalité, ... via ces plateformes.

Si cette réforme n'est entrée en vigueur que le 1^{er} janvier 2022, le service urbanisme a dû, dès l'année 2021, s'approprier un nouveau logiciel mis à la disposition des communes par la CCBA et s'adapter aux nombreuses mises à jour de cet outil. Cet effort d'adaptation va se poursuivre encore en 2022. Durant l'année 2021, des réunions de cadrage ont donc été organisées avec la CCBA afin de définir les modalités de mise en place de ce nouveau service offert aux administrés (qui fait quoi ?) et pour mettre en place une politique de communication des porteurs de projet.

2. <u>Les données communes à l'activité de l'ensemble des services</u> d'urbanisme situés à l'Hôtel de ville.

La <u>fréquentation 2021 des services par la population</u> s'est maintenue au niveau de l'année précédente et ce malgré une augmentation des actes d'urbanisme. En effet, 1 602 personnes se sont rendues à l'accueil des services soit une très légère augmentation de 2% par rapport à 2020 mais loin de la fréquentation d'avant la crise qui dépassait les 1 900 passages par an. Cela peut s'expliquer d'une part, par l'augmentation des échanges dématérialisés mis en place progressivement (notamment avec les notaires qui ne se dépassent plus en mairie) et d'autre part en raison d'une adaptation des horaires (ouverture au public uniquement les matins) entre fin septembre et novembre.

Les <u>appels des administrés</u> sont en légère augmentation avec 3 161 appels (+2% par rapport à 2020 et + 4,5% par rapport 2019)

Le nombre de <u>courriers sortants</u> représentent 3 676 lettres soit une augmentation de 68% par rapport à l'année précédente (et 84% par rapport à 2019), en grande partie due aux courriers adressés aux administrés dans le cadre de la relance sur les aides façades (719 courriers) et ORI (85 courriers) et en raison de l'augmentation des dépôts de demandes d'urbanisme.

Le nombre de <u>courriers entrants</u> enregistrés par l'accueil du PDU sur l'année 2021 représente 80 courriers. Ce chiffre est stable par rapport à 2020 mais en baisse de 75% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique en grande partie par la dématérialisation grandissante des échanges (notamment pour la TLPE, les échanges avec les notaires).

<u>Commissions municipales organisées par les services du PDU situés à l'hôtel de ville</u> : 16 (+4) : 14 Commissions d'urbanisme dont 2 destinées au groupe PLUi et 2 CCID.

<u>Participation aux autres commissions</u>: les membres du PDU n'ont pas été convié à participer aux commissions municipales gérées par un autre service de la mairie (-1).

<u>Délibérations</u> proposées au vote des élus municipaux : 42 (+7 par rapport à 2020 mais -12 par rapport à 2019) au cours des 6 Conseils Municipaux de l'année 2021

3. L'application du droit des Sols (ADS),

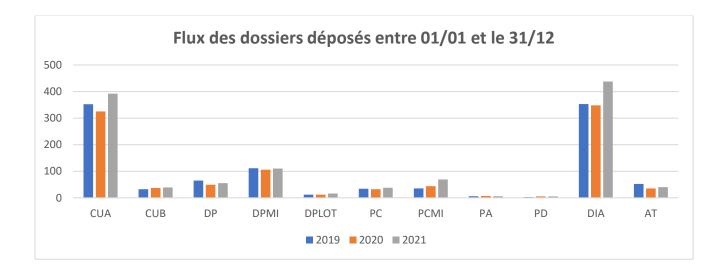
L'année 2021 a vu son activité progresser en termes de dépôt de demandes d'urbanisme.

On dénombre ainsi 770 demandes d'urbanisme contre 652 en 2020 et 702 en 2019 qui est l'année de référence, soit une augmentation de 18,1% depuis 2019 et 9,7% depuis 2020.

Hormis les demandes de permis d'aménager (- 1), l'ensemble des différents types de demandes ont augmenté entre 2020 et 2021. Ceci s'explique en partie par un effet de rattrapage de la baisse d'activité de 2020 mais aussi par de nouveaux phénomènes de mouvements migratoires qui sont les résultantes des

décisions de changements de modes de vie relevés au niveau national depuis la crise sanitaire. Dans cette perspective, le fait le plus marquant est la nette augmentation du nombre de permis de construire de Maisons individuelles qui a presque doublé (+97.14%) par rapport à l'année 2019. Les autres demandes permis de construire (immeubles collectifs, commerces, bureaux, équipements...) ont quant à elles progressé de +11.76%. Il est à noter que la gestion de ces dossiers est particulièrement complexe et chronophage : « tamponnage » de l'ensemble des pièces, nombreuses demandes de pièces, renseignements des porteurs de projet...

	Dossiers déposés			Ecart 2020 - 2021	Ecart 2019 -
	2019	2020	2021		2021
Autorisation de travaux	52	35	40	14,3 %	-23,1 %
Certificat d'urbanisme d'information	352	325	392	20,6 %	11,4 %
Certificat d'urbanisme opérationnel	32	37	39	5,4%	21,9 %
Déclaration Préalable	65	49	55	12,2 %	-15,4 %
Déclaration préalable Maison individuelle	111	106	110	3,8 %	-1 %
Déclaration Préalable lotissement	12	12	16	33,3 %	33,3 %
Permis d'Aménager	6	7	6	- 14,3 %	0
Permis de construire Maison Individuelle	35	44	69	56,8 %	97,1 %
Permis de Construire	34	32	38	18,8 %	11,8 %
Permis de démolir	3	5	5	0	66,7 %
Total	702	652	770	+18,1 %	+9,7 %



Les autorisations d'urbanisme délivrées en 2021 ont généré un montant total de Taxe d'Aménagement (TA) estimé à <u>551 481€</u> soit une augmentation de 337 223 € par rapport à 2020 et de 389 991 € par rapport à 2019.

Outre l'enregistrement des demandes avant traitement, l'activité du service ADS consiste :

- 1. A <u>renseigner les demandeurs</u> pour le dépôt de leur demande. Il peut y avoir des demandes simples mais aussi des rendez-vous pour la préparation du dépôt des dossiers plus complexes,
- 2. A <u>préparer la synthèse de l'avis de la commune</u> dans le cadre de l'instruction (synthèse des avis des services municipaux : ST, eau, assainissement, pluvial, voirie, défense incendie et des services extérieurs : ENEDIS, DRAC/ABF),
- 3. <u>D'instruire et de suivre les contentieux</u>,
- 4. De <u>contrôler la régularité des travaux</u> réalisés et de <u>poursuivre les travaux sans autorisations</u> préalables.

En 2021, ce sont <u>10 dossiers importants</u> (immeubles collectifs, surfaces commerciales, infrastructures de sports, équipements publics, surfaces artisanales, lotissement de plusieurs lots...) qui ont fait l'objet d'une <u>pré-instruction et d'une analyse au stade de l'avant-projet</u> auxquelles il convient d'ajouter quelques dossiers étudiés en 2020 et pour lesquels la complexité a nécessité un suivi sur l'année 2021

<u>En termes de contentieux initiés par la commune</u>, 13 dossiers ont été recensés. Parmi ces dossiers, 8 ont fait l'objet d'une régularisation, 2 sont en cours d'instruction et 3 n'ont pas encore été régularisés.

En termes de <u>contrôle des travaux</u>, suite au dépôt des déclarations attestant l'achèvement des travaux (DAACT), le service ADS a effectué le contrôle de 22 chantiers parmi lesquels ont été constatés : 9 conformités totales et 13 chantiers non conformes dont 7 en cours de régularisations suite à modificatifs.

Parallèlement, la commune a fait l'objet de poursuites devant le Tribunal administratif dans le cadre d'une affaire portée par la SOFIVA, suite à l'obligation de délivrance par le Tribunal Administratif, d'un permis de construire à la SCI PONSON pour la construction d'une surface commerciale de 998 m² dans la ZA PONSON-MOULON. Ce contentieux a été retiré et la commune n'a donc pas été inquiétée.

4. L'urbanisme de projet

Ce service rassemble différentes missions et notamment :

- → Les études de planification urbaine,
- → La mise à jour des observatoires des données et statistiques municipales : recensement de la population (RGP), Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) et Base de Sondage des Adresses (BSA).
- → Animer ou suivre des études préalables pour aider à la décision des élus municipaux dans différents domaines (aménagements, économie, paysage, urbanisme, patrimoine, architecture, espaces publics...),
- → Les études pré-opérationnelles pour la mise en œuvre des projets urbains,
- → L'installation de mobiliers et lancement ou suivi de maîtrises d'œuvre.

En 2021, en matière de planification, l'activité du service a concerné :

- → L'élaboration du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cela a consisté à participer à 8 COPIL et à 2 groupes de travail.
- → L'élaboration de la modification simplifiée n°3 du PLU communal,
- → La poursuite de l'étude de circulation et du stationnement sur les 3 quartiers de Baza, Boisvignal Chaussades,

En ce qui concerne la mise à jour des divers observatoires, l'année 2021 a permis :

- → La mise à jour du Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) sur l'application RORCAL avec l'intégration des nouveaux permis de construire, des nouveaux logements. Le RIL comprend au total 8592 logements (+ 3% par rapport à 2020 et + 11,5% par rapport à 2015),
- → Larticipation aux côtés de la direction générale, du Pôle Citoyenneté, du service Développement du Centre-Ville, à l'élaboration du cahier des charges pour la consultation d'un bureau d'études spécialisé dans les questions de stationnement. Il s'agira de suivre une étude sur 1 année complète afin de connaître la situation sur le centre historique et proposer des actions à mettre en place afin d'optimiser le parc de stationnement et améliorer le cadre de vie des usagers.

En 2021, l'activité générée par les 2 opérations de rénovation des facades est la suivante :

- 1. Permanences de l'architecte conseil : 22 (+ 3 par rapport à 2020)
- 2. Rendez-vous avec les pétitionnaires : 133 (+47 par rapport à 2020 et +42 par rapport à 2019)
- 3. Conventions « le Cœur de Ville fait peau neuve » signées : 9 dont 1 abandonnée depuis (-8 par rapport à 2020 et +5 par rapport à 2019),
- 4. Conventions « classiques » signées : 1 (= à 2020 et +1 par rapport à 2019)
- 5. Travaux générés par ces conventions : 96 740.18 € (-174 280 €TTC par rapport à 2020 et + 6 840 €TTC par rapport à 2019)
- 6. Subventions de principe attribuées : 36 089 € (- 46 212 € par rapport à 2020 et + 19 311 € par rapport à 2019)
- 7. Nb de façades concernées : 11 (- 11 par rapport à 2020 et + 6 par rapport à 2019) pour un objectif annuel de 25 façades,
- 8. Travaux réalisés en 2021 : 9 (-1 par rapport à 2020 et +6 par rapport à 2019).















5. Les Opérations Foncières et domaniales

ACQUISITIONS

<u>D'immeubles</u> dans le cadre de projets divers :

1 appartement et 1 garage appartenant au 18 rue Auguste Bouchet dans le cadre de la réalisation du Pôle des Métiers d'Arts,

Des biens par l'Etablissement Public Ouest Rhône Alpes (EPORA) pour le compte de la Ville :

- * 3 lots de l'immeuble situé au 3 rue des Cordeliers,
- * L'immeuble situé au 101 103 105 et 107 faubourg Jean Mathon à Pont d'Aubenas,

De foncier en vue de projets divers :

- * Signature de l'acquisition de terrain au chemin du Lautaret pour le collecteur d'assainissement,
- * Signatures de l'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'élargissement du chemin du Pialon,
- * Constitution des actes en la forme administrative pour l'acquisition de terrains à 2 propriétaires différents dans le périmètre de la source Cheyron,

CESSIONS d'immeubles dans le cadre de projets divers :

2 appartements à l'ANCT dans le cadre du pôle des Métiers d'Art

SERVITUDES

- 4 avec ENEDIS.
- 1 avec le SDE,
- 1 avec ADTIM,
- 1 avec un propriétaire privé à la croix d'Ollier pour le passage d'une canalisation d'eau potable

TRAVAUX FONCIERS PREPARATOIRES POUR LES ACQUISITIONS/CESSIONS A VENIR PAR LA COMMUNE :

- cession d'un terrain lieu-dit BELLANDE,
- cession du terrain de Ponson Moulon,
- acquisition du terrain pour le bassin de rétention des eaux pluviales au quartier la Pailhouse,
- acquisition terrain agricole en collaboration avec la SAFER au quartier lle de Jastres,
- constitution de servitudes pour des canalisations d'eau potable avenue Jean Monnet,
- constitution de 10 servitudes avec ADTIM pour la fibre optique,
- constitution d'une servitude de passage de véhicules au profit de M. Cayron en collaboration avec le SEBA,
- constitution d'une servitude de passage pour un collecteur d'eaux usées dans le terrain de Mme Levronas,
- constitution d'une servitude de survol à Montargues,
- Travail préparatoire sur le déclassement de plusieurs chemins ruraux,
- Travail préparatoire nécessaires à la rédactions de plusieurs conventions dans le cadre de protocoles fonciers en préparation (EPORA, ARDECHE HABITAT, SOLIHA, CCBA, ADIS)

<u>Suivi de 438 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)</u>, soit une augmentation de 26,58 % (+90) par rapport à 2020 et 24% (+85) par rapport à 2019.

Le service des opérations foncières a également assuré l'organisation et l'animation de <u>2 commissions</u> <u>communales des impôts directs</u> (CCID) qui ont permis d'étudier les dossiers de 203 demandes de changements de consistance des biens détenus (+ 76,5%) et permettre ainsi d'établir une nouvelle valeur locative des biens pour le calcul des impôts locaux

Pour 2021, le service des affaires domaniales a également procédé au suivi des intérêts de la commune dans le cadre des copropriétés auxquelles elle a pris part lors des acquisitions passées. Le service procède alors à l'examen des contenus des ordres du jour de 7 assemblées générales.

6. La gestion de la Publicité Extérieure :

L'année 2021 correspond au 1^{er} exercice avec le nouveau prestataire qui assiste la commune dans la gestion de la TLPE (société GOPUB).

Sur l'année 2021, l'activité du service a consisté à conduire la procédure de recouvrement de TLPE de l'exercice 2020. L'activité détaillée est la suivante :

- contrôler l'ensemble des 1 401 supports relevés (+21) par le bureau d'étude,
- envois de 188 déclarations préalables (-26),
- mettre en demeure les 54 redevables (-10) ayant oublié de déclarer leur publicité extérieure,
- procéder à 26 taxations d'office,
- gérer 57 contentieux avec 7 rectifications
- procéder à l'édition et la vérification de 188 factures.

L'exercice 2020 de la TLPE, recouvré en 2021 a généré une recette de 228 122,70 € (- 2 305,83 €).

7. Habitat/rénovation Urbaine :

Sur l'année 2021, les missions du service Habitat/rénovation ont consisté à :

ETUDES STRATEGIQUES

- 1. Participer à la définition de la politique communautaire par le suivi de l'élaboration de la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) → phase **approbation** : 1 COPIL,
- 2. Finalisation de l'étude pré-opérationnelle de faisabilité et d'opportunité pour la mise en place d'une procédure coercitive en matière de lutte contre l'habitat indigne dans le centre historique → phase **stratégie communale** : 4 réunions de travail − 2 COTECH − 3 COPIL et 2 séminaires,

HABITAT INSALUBRE ET RENOVATION

6 visites de logements suspectés indignes (-11) suite à signalement de désordres :

- 1 relogement avec interdiction de remise en location du logement libéré par ARS,
- 1 acquisition par le locataire avec mise en travaux pour lever des infractions repérées (décret décence et règlement sanitaire départemental),
- 1 traitement réglé dans le cadre amiable avec perspective d'intégration de l'immeuble dans l'étude ORI,
- Un départ locataire avec suspicion de besoin d'arrêté de mise en sécurité ordinaire avant remise en location
- 1 Dossier avec échec de solution amiable et d'entrée dans le dispositif OPAH ; procédure juridique de pouvoir de police du maire en cours au titre d'infractions au RSD,
- Suivi du relogement de 4 familles avec le CCAS, suite à la gestion par la commune de l'immeuble du 101 103 -105 et 107 faubourg Jean Mathon,
- 1 arrêté préfectoral pour situation d'insalubrité en raison de présence plomb au 12 route de Vals
- 3 projets de rénovations lourdes par des propriétaires bailleurs initiés dans le cadre de l'OPAH dont 2 abandonnés impasse Deguilhem (7 logements) et route de Vals (1 logement) et 1 en cours sur la route de Vals (2 logements),
- Participation à 3 COTEC de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU), Participation à 1 COTEC Lutte Contre l'habitat Indigne (LHI),
- Participation à 2 COTEC d'Etude préalable pour la définition d'une procédure d'amélioration de l'habitat privé,
- Elaboration d'une nouvelle convention tripartite avec l'association des Compagnons bâtisseurs pour poursuivre l'action « BRICOBUS » sur la période 2022-2024.

SUBVENTION POUR LA CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Paiement du solde de l'opération les Tilleuls tranche 2 Adis au titre de la production de Logement locatifs sociaux (2 500 €),

LES PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera une année de transition tant par l'étude de nouveaux projets que d'analyse de nouvelles orientations en lien avec les orientations du PPI 2022-2025 et dans la perspective des documents d'orientations politiques du territoire. Pour chaque service du PDU, cela s'exprime de la manière suivante :

Pour l'« **Urbanisme règlementaire : Autorisation du droit des Sols** », il s'agit dans un premier temps de s'adapter à la réforme sur la dématérialisation des ADS afin que cela n'ait pas d'incidence sur les délais d'instruction pour les demandeurs. En outre, le service a également reçu pour mission d'étudier la reprise de l'instruction au niveau communal dans le but de gagner en réactivité et en proximité avec nos administrés lors de l'analyse de ces autorisations.

Pour l' « **Urbanisme de projet** », voir si les réflexions en cours peuvent passer en phase pré-opérationnelle et notamment :

- Zones d'activités économiques du Moulon Inférieur et du Pialon avec l'amélioration de la desserte pour le confortement des entreprises en place et leur développement,
- Arrêter un schéma directeur de la circulation et du stationnement pour les quartiers Baza Boisvignal et Chaussades, à l'horizon de 2025 2040,

Définir de nouveaux cadres de planifications :

- 1. Lancement du Site Patrimonial remarquable,
- 2. Préserver les intérêts de la ville centre dans la définition de l'enveloppe urbaine d'AUBENAS dans la phase projet de territoire du PLUi.

LES PERSPECTIVES 2022 suite

Pour les « **Opérations foncières et domaniales** », il s'agit d'une part du travail préparatoire pour augmenter les recettes dues aux cessions immobilières et de poursuivre les projets engagés mais pas d'engager de nouvelles dépenses dans l'acquisition de nouveaux biens immobiliers qui n'auraient pas été prévus :

- Procéder à l'enquête publique pour le déclassement de plusieurs chemins communaux en vue de leur cession ultérieure,
- Avoir terminé le rachat du foncier de la SCI du PONT dans la perspective de sa démolition,
- Finaliser la numérotation des rues en vue de l'arrivée de la fibre,

En ce qui concerne l'« **Habitat/rénovation Urbaine** », il s'agit dans un premier temps d'appliquer la politique en matière d'habitat votée par les élus en octobre 2021 avec notamment :

- → La mise en place d'un nouveau dispositif d'aide à la rénovation du parc de logements privés,
- → Connaître les perspectives de la SACOGA après 2025 et la fin du BEA pour les immeubles du quartier de Baza qui vont redevenir propriété communale, afin d'anticiper les impacts financiers, techniques et humains pour la collectivité et aider les élus à prendre une décision sur le devenir du quartier Baza.
- → Définir de manière claire la politique à mettre en place au niveau communal et intercommunal dans la lutte contre la non décence (ORI, Etude RHI, permis de Louer)

Passer en phase pré-opérationnelle et opérationnelles sur les projets validés et notamment pour :

- 1) Accompagner le CCAS dans le relogement des locataires de l'ilot du 101 103 105 et 107 faubourg Jean Mathon pour respecter l'objectif d'avoir un immeuble vide d'ici fin 2022.
- 2) Obtenir toutes les autorisations administratives pour l'opération des Cordeliers (6 logements avec Ardèche habitat),
- 3) Lancement des travaux de l'opération St Régis 3 (35 logements avec Ardèche habitat),
- 4) Obtenir toutes les autorisations administratives pour l'opération du faubourg Jean Mathon (3 logements avec SOLIHA),

Le service du développement du centre-ville

Le service gère :

- 1. La coordination du programme Action cœur de ville
- 2. Les actions liées à la stratégie de développement commercial du centre-ville et en particulier le programme Opération Urbaine Collective (OUC)
- 3. L'ingénierie interne en relation avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour la création d'un pôle des métiers d'art
- 4. Les actions liées à l'axe 6 de cœur de ville : aménagements urbains éphémères et évènementiels
- Des prestations de services à l'association des professionnels Tendances Aubenas pour la réalisation de leurs programmes d'animations commerciales et la gestion de leurs outils de développement commercial

1. Les faits marquants 2021

Fin du programme FISAC

2021 a marqué la fin de l'opération urbaine collective mobilisant des crédits FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, le Commerce et l'Artisanat). Ce fut donc une année de bilan financier et d'impacts en lien avec le bureau d'études AMCV – Association de Management de centre-ville.

Un nouveau nom pour le service

Le nom du service était initialement basé sur le nom du dispositif de l'Etat FISAC – OUC (Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce dans le cadre d'une Opération Urbaine Collective). Il n'y avait plus de sens à conserver un nom éloigné de la réalité des objectifs du service et de son fonctionnement actuel clairement tourné vers une coordination transversale des actions. C'est donc le nom « Service Développement du Centre-ville » qui a été retenu par les élus.

La mise en place d'un outil de gestion du centre-ville

Afin de suivre l'impact des actions, de fournir une aide à la décision et de pouvoir adapter la stratégie si nécessaire, l'outil de gestion du centre-ville a été pleinement mis en place. Après les compteurs piétons installés en 2020 qui permettent de suivre l'évolution quantitative du centre-ville, en 2021 ont été mises en place les enquêtes qualitatives auprès des usagers du centre-ville d'une part et des professionnels du centre-ville d'autre part.

La réorganisation des évènements et du service

Contraints par les règles de gestion de crise liée au COVID et au crédits disponibles, le service a dû réinventer la programmation d'animation quotidienne et évènementielle et sa méthode d'intervention.

Par exemple, des animations menées directement par les agents du service et non pas par des prestataires de service ont été réalisées. Le programme de Noël a mobilisé le secteur associatif local plutôt que des intermittents du spectacle. Pour permettre une diffusion plus importante dans le centre-ville des flux piétons à l'occasion des animations de Noël, 3 pôles d'animations ont été créés. Ils ont recueilli l'unanimité des commerçants.

Une nouvelle action basée sur de la gestion de l'espace public a été développé Place Grenette dans le cadre de l'évènement Place aux Artistes.

Le COVID

En 2021, il n'y a pas eu de confinement mais des fermetures administratives des commerces. Le service a fourni un service différent en soutenant les artisans et commerçants dans le dispositif de « *click and collect »* et en les accompagnant vers une plus grande appropriation des outils numériques.

Le service a également mis du personnel à disposition du centre de vaccination et du CCAS pour le transport des bénéficiaires de la Banque Alimentaire / Restos du Cœur.

Quelques chiffres sur l'accueil

- → 2750 appels
- → 633 accueils de professionnels
- → 1112 de personnes extérieures (prestataires, clients chèques KDO BENAS, porteurs de projet, partenaires extérieurs, ...)
- → Accompagnement particulier de 12 porteurs de projet
- → Mise à jour du fichier propriétaires / commerçants au quotidien

2. Bilan de l'OUC - FISAC

Rappel des 8 objectifs obligatoires du programme

- Pilier 1. Moderniser les entreprises de proximité existantes
- Pilier 2. Améliorer le cadre dans lequel s'exercent les activités de proximité
- Pilier 3. Favoriser la structuration de l'association des commerçants
- Pilier 4. Coordonner l'ensemble des acteurs du commerce et mettre en place un pilotage des programmes commerce-artisanat
- Pilier 5. Développer une offre de services innovants mieux adaptée aux besoins des consommateurs
- Pilier 6. Développer le professionnalisme et l'innovation des pratiques commerciales
- Pilier 7. Améliorer l'offre commerciale
- Pilier 8. Evaluer l'opération

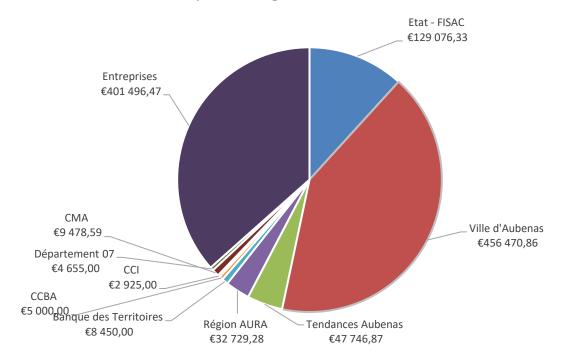
Dépenses réelles éligibles tous maîtres d'ouvrage confondus

	Total des dépenses	Part FISAC estimée
Investissements	654.471,40 €	78.426,69€
Fonctionnement	442.890,32€	50.649,64 €
TOTAL	1.097.361,72€	129.076,33 €

Taux de consommation

	Consommé	Non consommé
Investissements	97,8 %	2,2 %
Fonctionnement	80,9 %	19,1 %
TOTAL	90,3 %	9,7 %

Répartition des recettes Exclusivement sur les dépenses éligibles FISAC



L'ensemble du bilan qualitatif, le contenu des actions détaillé est disponible dans le rapport « Séminaire des élus – Bilan commerce du 26/11/2021 ».

Les conclusions du bilan sont :

Points forts

- 1. acquisition et de maîtrise d'outils de gestion professionnels du CV et pour les actions marketing
- 2. Initialisation du management du centre-ville et implication de partenaires privés
- 3. amélioration de l'image commerciale du centre-ville

Points faibles

- 1. développement de l'activité économique
- 2. amélioration de l'équilibre commercial centre-périphérie

Pour y remédier :

- * S'appuyer sur le diagnostic partagé d'Action cœur de ville (territoire pertinent, vision, cadre stratégique, positionnement, ...)
- * Faire vivre la dynamique de coopération de gouvernance : développer les valeurs du collectif, de l'excellence, de l'expérimentation, de l'innovation et surtout de la responsabilisation.

Le centre-ville a l'obligation de se différencier dans le paysage commercial

« La poursuite de la dynamique collective passe inévitablement par la mise en œuvre d'un partenariat privépublic formel de gestion de centre-ville tel qu'il a été construit dans l'action 4.1. du programme tout en maintenant un soutien direct à l'activité commerciale pour permettre le renforcement du mix commercial du centre-ville. » AMCV – novembre 2021

3. Coordination du programme Action cœur de ville

Action cœur de ville Aubenas c'est :

- 7 axes de travail
- 2. 44 actions
- 3. 5 maîtres d'ouvrage
- 4. Plus de 20 co-financeurs dont
- 5. De nombreux services de la ville impliqués

Le service coordonne pour le compte de la ville le programme cœur de ville.

Pour cela, un comité technique et un comité de pilotage ont été organisé en 2021 ainsi que de nombreuses réunions techniques à Aubenas ou dans les services départementaux de l'Etat.

A noter : un 2021, le poste de Directeur de projet a été transféré du DGS à la cheffe de service Développement du centre-ville. Cela implique un fonctionnement des services de la ville en mode projet et non plus uniquement en mode hiérarchique.

Les actions principales portent également sur :

- 1. La recherche de partenaires financiers
- 2. La recherche d'investisseurs
- 3. Le suivi règlementaire, administratif et financier de l'opération
- 4. La veille sur les appels à manifestations d'intérêt ou les appels à projet pouvant permettre de financer des actions de centre-ville.

En 2021:

- → Le gouvernement a annoncé son souhait de proroger l'opération jusqu'en 2026.
- → La Banque des Territoires a annoncé focaliser désormais son accompagnement non plus sur un mode de subventionneur mais dans une posture d'investisseur.
- > Des requalifications de logement ont été identifiés ainsi que leurs opérateurs (cf bilan urbanisme)
- → Des discussions avec des propriétaires de murs commerciaux et des enseignes nationales ont débuté

Les actions phares du programme continuent après l'agora livrée en 2019 :

- Centre d'art contemporain et de patrimoine
- Police Municipale
- Pôle des métiers d'art
- Pôle intergénérationnel

Le Pôle des métiers d'art

Le rôle du service sur ce programme est de valider et coordonner le plan d'aménagement en lien avec l'ANCT et de définir des modalités de fonctionnement du pôle.

En 2021:

L'aménagement intérieur a été validé. Le permis de construire a été accordé et les travaux ont administrativement démarré en décembre 2021.

L'étude de modèle économique pour la création d'un pôle des métiers d'art suivi par le service a été finalisée. Il a été décidé :

1. D'installer le service développement du centre-ville dans les murs du pôle des métiers d'art afin d'assurer une fonction de gestionnaire du site

- 2. De faire gérer les espaces d'exposition par le service culturel, et notamment celui qui accueillera le dispositif « Micro-Folies »
- 3. De rédiger en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat le règlement intérieur des ateliers et de définir le fonctionnement de la boutique partagée.

L'outil de gestion du centre-ville

Après les compteurs piétons installés en 2020, les enquêtes de terrain permettent de mieux comprendre les usages et besoins des utilisateurs du centre-ville et des professionnels du centre-ville.

Les bilans font notamment état :

- → D'une saisonnalité de plus en plus marquée
- → D'une fréquentation très marquée du centre-ville par les classes sociales supérieurs et classes moyennes
- → De l'attractivité de l'agora
- → Du resserrement de la zone de chalandise et de l'attractivité encore plus forte de Montélimar notamment sur les classes moyennes
- → D'attente quasi unanime d'amélioration de la propreté, du fonctionnement du stationnement et de la diversité commerciale.

4. Gestion de l'espace public et aménagements éphémères

La gestion de l'espace public et l'évènementiel sont par nature des projets transversaux pour lesquels l'ensemble des services sont associés et doivent être mobilisés par ailleurs dans un cadre hiérarchique.

Des actions connexes, complémentaires voire partenariales sont nécessaire à l'action du service en matière de :

- Sécurité / sécurisation
- Prévention et travail social.
- Communication
- Ressources humaines : gestion des remplacements.

Par ailleurs, l'animation et l'évènementiel génèrent beaucoup d'envie des usagers du centre-ville : les animations d'ampleurs sont plébiscitées. En 2021, la crise sanitaire a limité les capacités d'agir. L'événementiel a un coût important. Il génère de nombreuses retombées et développe l'attractivité du centre-ville. Toutefois, les moyens financiers à dégager sont importants pour satisfaire les usagers.

En 2021, le service s'est efforcé de gérer un calendrier d'animations petites et grandes pour que le centreville soit animé au long cours avec les contraintes sanitaires et budgétaires qui lui ont été données.

- 1. <u>Le mobilier urbain</u>: géré au quotidien par le service pour l'appropriation des espaces par les usagers, il est largement plébiscité par les usagers.
- Place <u>Clotilde de Surville</u>, nous avons une mission de veille et d'animations ponctuelles, toujours en lien avec les habitants et les commerçants.

Pique-nique partagé avec respect des distances en raison des contraintes sanitaires.



3. <u>Agora du Champ de Mars</u>, nous sommes donc particulièrement présents sur cet espace pour veiller au bon usage des lieux.

Par exemple, entre janvier et Août 2021, nous avons appelé 26 fois la propreté urbaine (poubelles à vider, déjections canines etc.), 3 fois la police municipale pour du soutien (agressivité d'usagers), 7 fois les services techniques pour des interventions urgentes liées à du matériel présentant un danger, et 2 fois l'agent en charge de la sécurité (essaim d'abeilles et présence d'un rat à l'Agora).

En 2021, une recherche active a été réalisée pour l'installation d'un carrousel.



L'Agora, un jour de temps...



beau

Présence du carrousel sur la partie basse de l'Agora.

Organisation de:

2 opérations de Sensibilisation à la lutte contre le tabagisme avec la Ligue contre le cancer.

<u>Après-midis jeux</u>: Temps d'animation que nous encadrons : jeux en bois, pétanque, jeux de société etc. Nous avons aussi initié, les mercredis après-midi, des actions en direction du public présent à l'Agora : ballon prisonnier avec les lycéens, pétanque avec les séniors, jeux avec les familles. Bien entendu, la météo joue aussi son rôle.



Prêt de jeux aux familles

Partenariat avec:

- le centre socio culturel Le Palabre, qui est notre interlocuteur privilégié en matière d'animation du centre-ville
- les services d'éducation spécialisée (ADSEA)
- Ludothèque
- toutes autres associations pouvant intervenir sur l'espace public.

Mise en place un agenda d'animations : sportives, culturelles, ludiques, ..(gym douce, renforcement musculaire, etc., avec un nombre de participants restreint en raison des contraintes sanitaires : passe sanitaire et port du masque).

De 4 à 7 personnes par ateliers- 30 ateliers organisés.



Le renforcement musculaire est adapté à tous les publics.



1. <u>Chandeleur</u>, et afin d'animer l'espace Agora, le jeu : Gagne ta crêpe

2. <u>Opération Poissons d'Avril :</u>

Avec pour objectif de mettre des couleurs dans les la ville, après un hiver de confinement et de couvrenous avons proposé une décoration basée sur la réalisation de poissons d'avril.



rues de feu,

Nous avons mis en place plusieurs partenariats : ADSEA, artiste peintre Chamard, section Arts et Aménagements des espaces du Lycée Jules Froment.

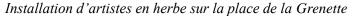


Mise en scène à l'Agora par les élèves du Lycée Jules Froment.

Action phare de la gestion de l'espace public : Transformation éphémère de la Place de la Grenette en place aux Artistes

Du mercredi 23 au mercredi 30 juin inclus, en parallèle de l'exposition d'Evelyne Trembleau, artiste peintre, et de Martha Kubecka, sculptrice, dans la salle de la Grenette, nous avons imaginé un évènement éphémère baptisé : Place aux Artistes!

C'est ainsi qu'après un travail de concertation avec les usagers, habitants et commerçants de la place de la Grenette, ce sont mis en place différents ateliers : dessins, croquis, sérigraphie, poterie, tatouages éphémères, sur fond d'ambiance musicale.







Les artistes se sont installés pendant 10 jours, avec la participation de Dominique Lemarié : dessinatrice de presse judiciaire qui a aidé, conseillé et guidé les visiteurs afin de réaliser des croquis « ressemblants ».

Là aussi, rien n'aurait été possible sans un partenariat fort avec différents acteurs : le Centre socio culturel Le Palabre, la maison de retraite St Antoine, les restaurants de la place, les écoles artistiques du secteur et les services municipaux (techniques et culturel par exemple).



Présence des danseurs de Hip hop (Le Palabre) et de la chorale des Antonins (Maison de retraite)



Les chiffres sur la semaine :

- → 80 croquis spontanés réalisés par les passants Une quinzaine de portraits par Dominique Lemarié 49 participants à la sérigraphie pour 95 impressions 50 spectateurs autour du hip hop et la chorale dont 7 dessinateurs- 30 personnes ont assisté aux petits secrets d'histoire et une quarantaine de croquis/dessins sur les différents ateliers proposés par les partenaires.
- → Cet aménagement éphémère a donné envie à tous les participants de renouveler l'expérience, afin d'en faire un évènement récurent et incontournable de l'agenda albenassien.

Action au long cours : création d'un jeu de piste en centre-ville en lien avec l'office de tourisme

Dans un contexte d'affirmation du centre-ville comme destination, de la dynamisation des espaces publics, et de la promotion de la ville, la ville et l'office de tourisme ont souhaité mettre en place un outil de développement touristique : un jeu aventure – chasse au trésor.

Le jeu s'adressera aux familles, avec une version destinée spécifiquement aux adultes, ainsi que des versions an anglais, et les participants seront autonomes pour jouer après avoir récupéré le kit de jeu.

En 2021, l'action du service s'est concentrée sur la recherche de prestataires, de benchmarking, la réalisation d'un cahier des charges pour la passation d'un marché public de prestation intellectuelle de création d'un jeu de piste. Le prestataire retenu est : MA LANGUE AU CHAT. En 2021, nous avons accompagné les auteurs, graphistes et concepteurs de jeu dans leur connaissance du centre-ville d'Aubenas pour permettre de créer un outil de développement touristique pérenne (4/5 ans).

Après un travail de fond, de recherches et de nombreux échanges entre le prestataire, l'Office de tourisme et notre service, le jeu devrait être mis en service pour les vacances de printemps 2022.

Evènements

1. <u>Le 14 juillet</u>

Le service a coordonné les festivités liées au 14 juillet

2. Noël

L'organisation des festivités de Noël relève en partie de notre service, depuis 2020. Les contraintes budgétaires et la crise sanitaire nous ont contraints à réfléchir à une proposition différente.

C'est ainsi que nous avons proposé, dès le mois de juin :

• D'adapter les animations traditionnelles.

• De recourir au monde associatif local plutôt que de recourir aux prestataires professionnels habituels pour offrir des animations innovantes, surprenantes et diversifiées sur l'ensemble de la ville.

Toutes les animations ont tenu compte de notre capacité à réaliser ces opérations, en termes de transversalité et d'engagement des autres services de la ville, et ont été adaptées au contexte sanitaire. Cela nous a demandé une grande disponibilité (présence tous les jours du 1^{er} au 24 décembre, vérification du pass sanitaire et des gestes barrière). Nous avons veillé à privilégier les partenaires locaux, et l'interactivité des actions avec le public.

Le travail de préparation a été très important, car tout était à faire...Nous avons dû mettre en place de nombreux partenariats et chercher suffisamment de prestataires pour offrir les spectacles annoncés, tout en pouvant remplacer au pied levé en cas d'absence de dernière minute. Ce nouveau dispositif induit un lourd travail administratif.

Parmi les animations habituelles, le marché de Noël, bien que réduit, et la patinoire, ont fonctionné normalement. Le Petit Train a été annulé.

Le Calendrier de l'Avent, une surprise par jour : Place Jeanne d'Arc, du 1er au 23 Décembre.

Cette animation quotidienne innovante a eu un réel succès. Le nombre de participants n'a cessé de croitre de jour en jour :

De 27 à 81 adultes suivant les jours, et autant d'enfants chaque soir. Au total : 1314 participants adultes.

Chaque jour, à 18h, une fenêtre (au-dessus de l'Or Noir) s'ouvre... Le père Noël ou son lutin apparait, puis une poursuite lumineuse éclaire un endroit de la place. La musique commence avec une prestation artistique de 20 minutes maximum. Le père Noël ou le lutin descend ensuite dans le public avec sa hotte, chargée d'enveloppes ou de papillotes. Le public peut prendre l'une ou l'autre. Dans les enveloppes, une belle pensée, et parfois un bon d'achat offert par les commerçants (café, chocolat, chèque Kdos).

A noter que les commerçants ont offert de nombreux cadeaux sous forme de bons d'achat.









Le village du Père Noël, Cour de l'Hôtel Ruelle-Goudard :

Du samedi 18 au vendredi 24 décembre, la cour et le rez-de-chaussée de l'Hôtel Goudard Ruelle ont été décorés et aménagés par nos soins, aidés par les services techniques de la ville. L'ambiance était chaleureuse, chic et attrayante. Un photographe professionnel a animé un espace avec prises de photos avec le père Noël.

Sur place : La maison du père Noël, l'ateliers des lutins, des ateliers créatifs, initiations à la magie, à la danse, ateliers maquillage, et divers espaces dédiés en fonction des jours.

Nous avons enregistré près de 1400 entrées sur 7 jours.







Le sapin partagé : sur le principe de 2020, décoration de silhouettes : boules et étoiles, en aquilux, pour décorer un très grand sapin placé à l'entrée de la cour. Cette action a été possible grâce à un chantier jeunes encadré par les éducateurs de l'ADSEA.



Participation du service électricité de la ville pour les « accrochages » en hauteur.

La journée internationale du pull de Noël :

Samedi 18 décembre, L'invitation a été lancée à tous (habitants, commerçants, visiteurs etc.) pour porter un pull de Noël. Il y a eu ensuite un rassemblement géant à l'Agora du Champ de Mars pour un **Flashmob**, à 17h.



Pour compléter ces dispositifs, nous travaillons depuis trois ans avec les écoles de la ville : les enfants sont invités à décorer les sapins. Les enseignants sont contactés en septembre et inscrivent leurs classes. Cette année, 14 sapins ont été décorés, place du 14 juillet et à l'Agora.



Animations commerciales et outils de développement commercial

Renouveau des 2 actions phares de Tendances Aubenas :

- 1. La Nuit des soldes
- 2. La braderie

Un gros travail de recherche de prestataires et de développement de la braderie a été réalisé.



Chèques Cadeaux KDO'BENAS

Développement de la vente aux particuliers.

Globalement un nouveau record de vente a encore été franchi : 146000€ de chiffre d'affaires a été réalisé.

Carte de fidélité Cigale & Fourmi

La carte créée en toute fin d'année 2020 a été au cœur du travail de développement 2021 :

- Recherche d'affiliés
- Communication
- Animations promotionnelles

Site Internet Marchand

L'association Tendances Aubenas a profité du plan de relance pour financer la création d'un site internet marchand adossé à la carte de fidélité. Il n'est pas encore en ligne publique. L'animatrice a géré en lien avec le prestataire la création de l'interface.

Les perspectives

1. <u>Un nouveau service avec une équipe resserrée</u>

2022 connaît une réorganisation du service qui se met en place avec un recentrage sur les missions de développement du centre-ville à savoir :

- → Coordination des projets urbains du centre-ville
- → Ingénierie techniques et financière aux montages et au suivi des projets
- → Animation commerciale en lien avec Tendances Aubenas
- → Réécriture de la stratégie commerce
- → Gestion du pôle des métiers d'art

Cela implique le transfert des missions d'animations éphémères, de gestion de l'espace public et de gestion des évènements vers un autre service.

2. Pôle des métiers d'art

En 2022:

- Suivi des travaux du pôle en lien avec l'ANCT
- Suivi financier en fonction des retours d'appels d'offres de marché et bilan des subventions
- Définition du règlement intérieure en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Promotion et communication, inscription de la ville dans les réseaux de collectivités gestionnaires de pôles similaires.

3. Etude de stationnement

Participation en lien avec la DG, l'urbanisme, les ST, l'administration générale à l'étude de stationnement du centre-ville.

4. <u>Intégrer la ville d'Aubenas dans des outils complémentaires de financement des projets - Répondre à des appels à projets : exemple AMI Villes durables</u>

En lien avec la stratégie de cœur de ville, positionner la collectivité sur des appels à projet structurants permettant à la ville de récupérer des ressources hors financement classiques. Cela implique de définir un projet urbain cohérent et transversal et de requestionner les projets au regard des attendus classiques : sobriété foncière, développement durable, innovation, management, etc.

5. Partenariat public-privé et mobilisation à l'échelle départemental

Les projets de type cœur de ville entrent désormais dans une phase de mobilisation du secteur privé. L'année 2022 devrait initier un projet partenarial à l'échelle des villes cœur de ville et petites villes de demain en lien avec les services de l'Etat pour mettre en place un dialogue permanent avec le secteur privé :

- Co-construction des projets
- Mécénat
- Ambassadeurs
- Communication collective
- Et potentiellement l'étude préalable à la mise en place de structure de type SEM (Société d'Economie Mixte)

6. <u>Développement des outils de commercialisation collective</u>

En lien avec Tendances Aubenas:

- Mise en place d'une communication massive sur Cigale & Fourmi
- Mise en place d'une stratégie marketing : gestion des offres promotionnelles, vente de publicités, etc.
- Sensibilisation et soutien à la mise en place du site marchand

7. Ecriture d'une nouvelle stratégie commerce-artisanat 2022 / 2026

En lien avec la commission commerce, faire émerger une nouvelle stratégie commerce-artisanat, permettant de mettre à jour celle qui bénéficiait de crédits FISAC et complémentaire aux actions en cours. Les questions :

- → Actions permettant un meilleur équilibre centre-ville / périphérie (Documents d'urbanisme, suivi des projets en CDAC, ...)
- → Travail en lien avec les propriétaires fonciers :
 - 1 Réalisation de 2 boîtes à commerce
 - 2 Etude d'opportunité pour la mise en place de la taxe sur les locaux vacants
 - 3 Crédits de rénovation à l'ouverture nouveau commerce
- → Moyens et actions pour la recherche pro-active d'enseignes

PÔLE CITOYENNETE

L'ACCUEIL

Assurer le 1er accueil physique et téléphonique des différents services présents dans le bâtiment.

Assurer l'accueil des services « état civil, passeports/cartes nationales d'identité, réglementation/élections ».

Délivrer les informations générales aux administrés.

EN CHIFFRES:

Accueil physique de 15000 administrés 11 000 appels téléphoniques

L'ÉTAT CIVIL

Recevoir les publics et enregistrer les déclarations de naissance, de reconnaissance, de changement de nom. Recevoir les publics ou les opérateurs funéraires pour les déclarations de décès ; recevoir les publics et préparer les dossiers de mariage/ PACS.

Dresser les actes d'état civil, assurer leur mise à jour et leur délivrance.

Délivrer les livrets de famille, et les diverses autorisations dans le domaine funéraire.

Procéder à la dématérialisation des actes d'état civil et conserver les registres d'état civil.

EN CHIFFRES: 1485 actes d'état civil dressés dont:

- 740 naissances
- 73 reconnaissances
- 46 mariages
- 609 décès

Mais aussi:

- → 1321 mentions
- → 3200 courriers traités
- → 11575 demandes transmises via le dispositif COMEDEC (Communication Electronique des Données d'Etat Civil) qui permet l'échange dématérialisé des données de l'état civil entre différents services comme les préfectures et les notaires.

LES PASSEPORTS & CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Le service dispose d'un dispositif de recueil des titres sécurisés. Le dépôt des dossiers se fait sur rendezvous. Les demandes doivent être pré-instruites via la plateforme de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés). La remise des pièces se fait sans rendez-vous sur des plages horaires dédiées.

EN CHIFFRES: 3427 titres établis dont :

- 2548 cartes nationales d'identité
- 879 passeports

LA REGLEMENTATION & LES ELECTIONS

- Gérer les listes électorales : inscriptions, radiations, changements d'adresse,
- Organiser les élections politiques,
- Gérer la liste des jurés d'assises,
- Gérer le recensement citoyen,
- Gérer les débits de boissons temporaires, les licences des débits de boissons permanents, les licences vente à emporter et les licences restauration,
- Gérer les statuts et renouvellement des membres des syndicats, les loteries, les ventes en liquidations, les taxis,

EN CHIFFRES:

- → 7634 Inscrits sur les listes électorales
- → 33,61 % de participation aux élections régionales
- → 34,40 % de participation aux élections départementales Aubenas-1
- 32,79 % de participation aux élections départementales Aubenas-2
- 448 nouveaux inscrits
- → 38 Licences 4
- → 4 Licences 3
- 54 Licences restauration
- → 51 Licences à emporter
- 3 liquidations
- 24 ventes au déballage
- 10 ADS taxi

LES FOIRES ET MARCHES

Organisation des foires et marchés sur le domaine public, percevoir les recettes liées à l'occupation du domaine public, gérer les terrasses.

EN CHIFFRES:

Le marché hebdomadaire :

→ En moyenne, 130 commerçants non sédentaires de mai à septembre.

- → En moyenne, 65 commerçants non sédentaires d'octobre à avril.
- → 54 commerçants non sédentaires abonnés dont 24 exploitants agricoles et maraichers.
- → 31 producteurs.
- → 60% d'alimentaires.

Le marché nocturne :

→ En juillet et aout : 8 mercredis, 34 exposants.

La foire aux poulains (1er samedi de novembre):

→ 29 exposants.

Les terrasses :

→ 76 terrasses dont 39 annuelles et 37 saisonnières

LES CIMETIERES

Recevoir les publics et opérateurs funéraires, gestion administrative et technique des cimetières.

EN CHIFFRES:

2 cimetières (Pont d'Aubenas et Bourgneuf) sur lesquels sont répartis :

- * 2.800 emplacements
- * 132 cases de columbarium.

Mais aussi:

- → 109 opérations funéraires (inhumations, exhumations, dispersions)
- → 38 demandes de travaux
- → 44 ventes et renouvellement

L'AIRE PIETONNE, LES PARKINGS ET STATIONNEMENT

Gestion des parkings et bornes d'accès à l'aire piétonne, recevoir les publics, gérer les badges accès, gérer le parc de stationnement payant.

• Stationnement en ouvrage : 5 parkings automatisés

• Stationnement sur voirie : 21 horodateurs

• Une aire piétonne : 16 bornes

EN CHIFFRES:

- → 11 500 appels aux bornes de centre-ville
- → 3500 appels aux parkings et 1000 interventions
- → 300 interventions sur les bornes de centre-ville et les horodateurs
- → 350 créations de badges
- → 10 passages mensuels de l'autolaveuse par parking

LES PROTOCOLES

Organisations techniques des différents protocoles (événementiels, commémoratifs, réunions, réceptions, mariages).

La situation sanitaire ne permet pas, pour 2021, de dégager des données significatives de l'activité du service.

Les faits marquants de l'année 2021

En raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID, les activités du service sur le domaine public ont été fortement restreintes :

- 1. Terrasses : fermeture pendant plusieurs mois des restaurants, bars et cafés,
- Nombre de forains en baisse sur les marchés hebdomadaires, les marchés nocturnes et la foire.
- 3. Suppression de la foire de la Saint Antoine,
- 4. Marché de Noel très réduit,

Les élections départementales et régionales ont pu se tenir, avec des mesures sanitaires spécifiques.

Perspectives 2022:

Le pôle aura la charge d'organiser les élections présidentielles et législatives à l'image des départementales et régionales en 2021

POLICE MUNICIPALE D'AUBENAS

ACCUEIL:

L'accueil du poste de police municipale se quantifie comme suit :

- → 1 560 administrés ou contrevenants se sont présentés au service.
- → 2 808 appels téléphoniques reçus.

INTERVENTIONS:

Les sollicitations ont engendré un déplacement et une intervention de la police municipale dans 749 cas. A chaque intervention, un registre d'accueil, une verbalisation, une mention main courante, un acte administratif ou judiciaire est rédigé.

- → 281 registres d'accueil.
- → 342 évènements consignés dans les mains courantes.
- → 126 rapports rédigés (informations, constatations, mises à disposition…).

INFRACTIONS RELEVEES:

L'ensemble des missions dévolues aux policiers municipaux a entraîné la verbalisation de :

- → 2075 FPS (Forfait Post Stationnement) relevés à l'encontre des usagers de la route qui ne se sont pas acquittés du droit de stationnement.
- → 2589 contraventions dressées pour les autres infractions au code de la route (stationnements gênants, non port de la ceinture, usage du téléphone au volant…)

RAPPORTS ET PROCES-VERBAUX:

Lorsque les cas le nécessitent des rapports ou procès-verbaux sont rédigés par les policiers municipaux.

- → 86 rapports administratifs (informations, constatations).
- → 40 rapports de mise à disposition. Conformément à la législation, les auteurs ont été présentés devant l'Officier de Police Judiciaire en raison des faits commis (ivresse publique et manifeste, détention ou consommation de produits stupéfiants, personnes recherchées...)

CENTRE DE SUPERVISION URBAINE:

Le système de vidéo protection est composé de 59 caméras.

L'exploitation de ce dispositif est soumis à une réglementation stricte : sur réquisition judiciaire écrite, tout Officier de Police Judiciaire ou magistrat peut obtenir lecture et copie des images.

- → 8 réquisitions de la gendarmerie nationale.
- → 132 réquisitions de la police nationale.

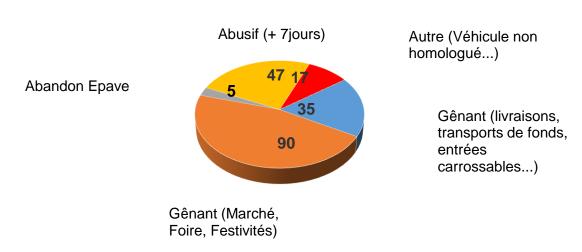
Environ deux heures sont nécessaires pour traiter une réquisition.

Après chaque extraction, un procès-verbal de remise d'images est transmis à l'Officier de Police Judiciaire.

FOURRIERES - IMMOBILISATIONS:

Dans certaines circonstances en matière du code de la route, les policiers municipaux procèdent à la mise en fourrière ou à l'immobilisation des véhicules, conformément à la législation.

MISES EN FOURRIERE: 194



REGIE DU STATIONNEMENT PAYANT:

La police municipale gère la régie du stationnement payant : collecte des horodateurs et caisses automatiques, deux à trois fois par mois. La gestion administrative et financière représente environ deux jours par semaine.

	AVEC TVA				SANS TVA		
	Caisses	Horodateurs	Abonnements	Total	Hyper Centre	Centre	Total
Janvier	8 872,80 €	4 456,70 €	0,00€	13 329,50 €	2 357,80 €	1 616,90 €	3 974,70 €
Février	5 466,10 €	3 426,80 €	3 742,00 €	12 634,90 €	2 039,30 €	1 103,70 €	3 143,00 €
Mars	6 440,40 €	4 371,80 €	10 360,00 €	21 172,20 €	2 611,80 €	1 479,90 €	4 091,70 €
1er trimestre	20 779,30 €	12 255,30 €	14 102,00 €	47 136,60 €	7 008,90 €	4 200,50 €	11 209,40 €
Avril	4 931,10 €	2 782,60 €	10 140,00 €	17 853,70 €	1 683,40 €	1 008,00 €	2 691,40 €
Mai	7 238,70 €	3 626,40 €	5 390,00 €	16 255,10 €	2 290,40 €	1 481,20 €	3 771,60 €
Juin	11 618,10 €	5 311,10 €	13 442,00 €	30 371,20 €	2 991,80 €	1 818,90 €	4 810,70 €
2ème trimestre	23 787,90 €	11 720,10 €	28 972,00 €	64 480,00 €	6 965,60 €	4 308,10 €	11 273,70 €
Juillet	12 651,00 €	4 518,70 €	8 390,00 €	25 559,70 €	2 890,00 €	1 850,40 €	4 740,40 €
Août	22 100,40 €	8 039,60 €	2 976,00 €	33 116,00 €	4 892,80 €	3 465,30 €	8 358,10 €
Septembre	11 632,90 €	5 515,30 €	5 724,00 €	22 872,20 €	3 201,10 €	2 033,30 €	5 234,40 €
3ème trimestre	46 384,30 €	18 073,60 €	17 090,00 €	81 547,90 €	10 983,90 €	7 349,00 €	18 332,90 €
Octobre	10 363,10 €	4 721,40 €	8 172,00 €	23 256,50 €	2 727,10 €	1 631,50 €	4 358,60 €
Novembre	10 952,30 €	4 460,50 €	7 600,00 €	23 012,80 €	2 528,00 €	1 411,40 €	3 939,40 €
Décembre	4 618,20 €	2 174,80 €	3 294,00 €	10 087,00 €	1 048,70 €	660,50 €	1 709,20 €
4ème trimestre	25 933,60 €	11 356,70 €	19 066,00 €	56 356,30 €	6 303,80 €	3 703,40 €	10 007,20 €
TOTAL	116 885,10 €	53 405,70 €	79 230,00 €	249 520,80 €	31 262,20 €	19 561,00 €	50 823,20 €

^{→ 5} parkings automatisés.

^{→ 10} zones de stationnement réglementées par 13 horodateurs.

^{→ 225} abonnés.

CHIENS MORDEURS OU DANGEREUX:

La police municipale est chargée de faire respecter la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux et la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Elle tient le registre de déclaration des animaux classés dangereux et instruit les demandes de permis de détention.

A ce titre, la police municipale a procédé à :

- → 2 arrêtés de permis de détention.
- → 1 arrêté de mise en demeure de faire procéder à l'évaluation comportementale.
- →1 arrêté de mise en demeure de mettre à exécution les recommandations prescrites après l'évaluation comportementale du chien.

PERMIS PIETON:

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19, l'opération Permis Piéton n'a pas pu être maintenue dans les écoles en 2021.

OBJETS TROUVES OU PERDUS:

Les objets trouvés sur le territoire de la commune doivent être déclarés ou déposés au poste de police municipale. Chaque objet entrant est inscrit et numéroté sur un registre informatique prévu à cet effet.

- → 216 Objets trouvés récupérés.
- → 100 Objets perdus signalés.

La police municipale est chargée de leurs gestions et de procéder aux investigations nécessaires aux fins de permettre la restitution de l'objet à son propriétaire.

- → 77 restitués.
- → 73 transférés.
- → 34 détruits.
- → 32 en cours de traitement.

ACTION 2021:

En raison des sollicitations des administrés, relatives aux nuisances, notamment celles liées à la circulation des deux roues, un renforcement des contrôles routiers accès sur ces véhicules a été mis en place tout au long de l'année.

- → nuisances sonores (pot d'échappement non homologué, détérioré ou absent).
- → conduites et comportements dangereux des conducteurs (vitesse excessive, wheeling, non-respect du code de la route…).
- →équipements de protection individuelle des conducteurs (gants et casque homologué).
- → équipements des deux-roues (bon fonctionnement des feux, rétroviseurs....).

Avant d'avoir recours à la répression, nos actions se sont orientées sur la prévention des risques encourus et des risques occasionnés aux autres (piétons et automobilistes). Ces contrôles se sont régulièrement organisés sur les axes principaux du centre-ville.

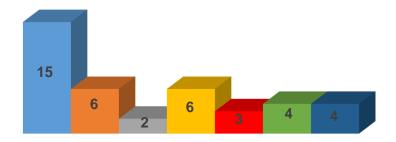
Les conducteurs sont verbalisés selon l'infraction déterminée par le code de la route. Les plus courantes constatées relèvent des cas suivants :

- - non présentation immédiate du Brevet de Sécurité Routière (BSR).
 - non présentation immédiate du Certificat d'Immatriculation.
 - non présentation de l'attestation d'assurance......
- - conduite sans feu de croisement allumé.
 - changement de direction sans avertissement préalable.
 - conduite dans des conditions ne pouvant pas manœuvrer aisément (wheeling).
- - non port de gants homologués par le conducteur et le passager.
- - non port du casque par le conducteur ou le passager.
 - vitesse excessive.
 - Wheeling.

Lors des divers contrôles mis en place tout au long de l'année le service de la Police Municipale a émis à l'encontre de ces types de véhicules :

- → 83 verbalisations.
- → 10 immobilisations de deux-roues.

IMMOBILISATIONS: 40



- Défaut de contrôle technique
- Défaut de plaque d'immatriculation
 Défaut de permis de conduire
- Défaut d'assurance
- Conduite sous l'emprise d'un état alcoolique

PERSPECTIVES 2022:

Lancement des travaux des nouveaux locaux de la Police Municipale en centre-ville

ANNEXE : Nombre de PVE par familles d'infractions

	PROCES-VERBAL ELECTRONIQUE (PVE)		
ANNEE 2021			
Famille d'infraction	Nature d'infraction	Total	
	Total	2589	
Animaux	Sous-total famille	1	
	225 - DIVAGATION D'ANIMAL DANGEREUX	1	
Arrêt	Sous-total famille	2245	
et stationnement	201 - ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE	1	
	21199 - ARRET OU STATIONNEMENT GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES AFFECTES A UN SERVICE PUBLIC	20	
	21200 - STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES	128	
	21201 - ARRET OU STATIONNEMENT GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX TAXIS	11	
	21203 - ARRET OU STATIONNEMENT DE VEHICULE GENANT DANS UN TUNNEL OU UN PASSAGE SOUTERRAIN	1	

21290 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN	222
EMPLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS	222
22812 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT UN	51
DISPOSITIF DESTINE A LA RECHARGE EN ENERGIE DES VEHICULES	31
ELECTRIQUES	
26961 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE ZONE DE	71
RENCONTRE	'
26962 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE AIRE	147
PIETONNE	' ' '
29402 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN	242
EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS	
OU DE METAUX PRECIEUX	
31085 - STATIONNEMENT GENANT D'UNE MOTOCYCLETTE SUR UN	1
TROTTOIR	
31086 - STATIONNEMENT GENANT D'UN TRICYCLE A MOTEUR SUR UN	1
TROTTOIR	
31088 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN	11
PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE	
DE CHAUSSEE	
31089 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE	146
SUR UN TROTTOIR	
31091 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE	8
SUR UNE BANDE OU PISTE CYCLABLE	
31095 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MASQUANT	1
UNE SIGNALISATION ROUTIERE A LA VUE DES USAGERS DE LA VOIE	
32530 - STATIONNEMENT D'UN VEHICULE INTERDIT PAR UN	40
REGLEMENT DE POLICE	
32532 - STATIONNEMENT D'UN VEHICULE EMPIETANT SUR UN	2
PASSAGE POUR PIETONS	
32535 - STATIONNEMENT D'UN VEHICULE SUR LE COTE GAUCHE	1
D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS EN AGGLOMERATION	
6215 - STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE	3
CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES	
DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS OU DES TAXIS	
7560 - STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE	53
PUBLIQUE: STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS	
7576 - STATIONNEMENT IRREGULIER EN AGGLOMERATION :	74
DEPASSEMENT DE LA DUREE MAXIMALE DE STATIONNEMENT EN	
ZONE LIMITEE	
7581 - ARRET OU STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE ENTRE LE	1
BORD DE LA CHAUSSEE ET UNE LIGNE CONTINUE	245
7583 - ARRET OU STATIONNEMENT DE VEHICULE GENANT L'ACCES A UN AUTRE VEHICULE OU SON DEGAGEMENT	315
7586 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE	25
CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN	25
7587 - STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE EN DOUBLE FILE	1
7588 - ARRET OU STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE	340
7590 - STATIONNEMENT A CONTRESENS DE LA CIRCULATION SUR	7
UNE CHAUSSEE A SENS UNIQUE	'
7596 - STATIONNEMENT DU COTE INTERDIT SUR UNE VOIE A	1
STATIONNEMENT DO COTE INTERDIT SUR ONE VOIE A STATIONNEMENT UNILATERAL ALTERNE SEMI-MENSUEL	'
7597 - STATIONNEMENT DANS DES CONDITIONS RISQUANT DE	12
PROVOQUER UN ACCIDENT EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR	'4
7599 - STATIONNEMENT IRREGULIER EN AGGLOMERATION : ABSENCE	308
DE DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA DUREE DU STATIONNEMENT	300
Sous-total famille	2
Jous-total familie	60

Autres	11080 - CIRCULATION SUR LA ROUTE D'ANIMAL SANS CONDUCTEUR	1
infractions à	22649 - TRANSPORT DE PASSAGERS EN SURNOMBRE DANS UN	1
la circulation	VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES	
routière		
Ceinture	Sous-total famille	21
et	11065 - TRANSPORT DE MINEUR EN VEHICULE A MOTEUR SANS	1
casque	CEINTURE DE SECURITE OU SYSTEME DE RETENUE HOMOLOGUE	
	12929 - CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT	7
	12930 - NON PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE PAR PASSAGER D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT	2
	12931 - CONDUITE D'UNE MOTOCYCLETTE SANS PORT D'UN CASQUE HOMOLOGUE ET ATTACHE	1
	12932 - CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR SANS PORT D'UN CASQUE HOMOLOGUE ET ATTACHE	4
	12933 - NON PORT DE CASQUE HOMOLOGUE ET ATTACHE PAR PASSAGER D'UNE MOTOCYCLETTE OU D'UN CYCLOMOTEUR EN CIRCULATION	5
	27193 - TRANSPORT D'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS DANS UN VEHICULE A MOTEUR NON EQUIPE DE CEINTURE DE SECURITE	1
Eclairage	Sous-total famille	5
et signalisation	11052 - CIRCULATION DE VEHICULE A MOTEUR, DE NUIT OU PAR VISIBILITE INSUFFISANTE, SANS ECLAIRAGE NI SIGNALISATION, EN UN LIEU DEPOURVU D'ECLAIRAGE PUBLIC	1
	22837 - CIRCULATION DE VEHICULE A MOTEUR OU DE REMORQUE NON MUNI DE FEU STOP CONFORME	1
	22842 - CIRCULATION DE VEHICULE A MOTEUR OU DE REMORQUE NON MUNI DE FEUX INDICATEURS DE DIRECTION CONFORMES	1
	22852 - CIRCULATION DE VEHICULE A MOTEUR DONT LES CONNEXIONS ELECTRIQUES DES FEUX SONT NON CONFORMES OU DEFECTUEUSES	1
	22887 - CIRCULATION, DE NUIT OU PAR VISIBILITE INSUFFISANTE, DE CYCLOMOTEUR OU DE QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR, SANS USAGE DE(S) FEU(X) DE CROISEMENT	1
Etat	Sous-total famille	20
OU		
équipement des	22627 - CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR NON REGULIEREMENT EQUIPE DE RETROVISEUR OU DE SYSTEME DE VISION INDIRECTE	9
utilisateurs	32033 - CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR SANS PORT DE GANTS	2
et des véhicules	CONFORMES A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	-
	6124 - CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR OU D'UNE REMORQUE MUNI DE PNEUMATIQUE LISSE, DECHIRE OU DONT LA TOILE EST APPARENTE	6
	6126 - EMISSION DE BRUITS GENANTS PAR VEHICULE A MOTEUR	3
Infractions	Sous-total famille	14
diverses	33466 - DEPLACEMENT HORS DU LIEU DE RESIDENCE SANS	1
	DOCUMENT JUSTIFICATIF CONFORME DANS UNE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE ET DEVANT FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19	1
	33469 - CIRCULATION DANS UN LIEU INTERDIT D'UNE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE OU DEVANT FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19	2
	33470 - CIRCULATION A UNE HEURE INTERDITE DANS UNE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE OU DEVANT FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19	3

	COSCAL MONEDODE DUINEMA COME DE DECENTION DANGUIN	_
	33581 - NON PORT D'UN MASQUE DE PROTECTION DANS UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE OU DEVANT FAIRE	2
	FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19 33598 - VIOLATION D'UNE MESURE LOCALE IMPOSANT LE PORT D'UN	6
	MASQUE DE PROTECTION DANS UNE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE OU DEVANT FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19	
Nuisances	Sous-total famille	15
Nuisances		
	1086 - DEPOT OU ABANDON D'ORDURES, DE DECHETS, DE MATERIAUX OU D'OBJET HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES	9
	26511 - DEPOT D'ORDURES, DE DECHETS, DE MATERIAUX OU D'OBJET	2
	EN VUE DE LEUR ENLEVEMENT PAR LE SERVICE DE COLLECTE SANS	
	RESPECTER LES CONDITIONS FIXEES PAR L'AUTORITE ADMINISTRATIVE	
	26512 - ABANDON DE DEJECTION HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES	1
	26513 - DEVERSEMENT DE LIQUIDE INSALUBRE HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES	3
Priorité	Sous-total famille	4
de passage -	203 - INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES	2
Intersections	210 - INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE	1
	6112 - REFUS DE PRIORITE A UNE INTERSECTION PAR CONDUCTEUR VENANT DE MARQUER L'ARRET AU "STOP"	1
Règles	Sous-total famille	199
administratives	11385 - CONDUITE DE CYCLOMOTEUR SANS BREVET DE SECURITE	1
	ROUTIERE OU TITRE EUROPEEN EQUIVALENT - CONDUCTEUR NON TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE	'
	12522 - MAINTIEN EN CIRCULATION DE VOITURE PARTICULIERE SANS CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE	17
	12523 - MAINTIEN EN CIRCULATION DE VEHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES SANS CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE (PTAC INFERIEUR OU EGAL A 3,5 TONNES)	2
	24028 - CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR AVEC UNE PLAQUE D'IMMATRICULATION ILLISIBLE	4
	24030 - CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR AVEC UNE PLAQUE D'IMMATRICULATION NON CONFORME	3
	6099 - CONDUITE DE VEHICULE AVEC UN PERMIS PROBATOIRE SANS SIGNALISATION REGLEMENTAIRE	3
	6166 - NON APPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE OU APPOSITION DE CERTIFICAT NON VALIDE	131
	6168 - NON PRESENTATION DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE D'UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR	1
	6204 - NON PRESENTATION IMMEDIATE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE A	9
	MOTEUR 6224 - NON DECLARATION DANS LES DELAIS AU MINISTRE DE L'INTERIEUR, PAR LE PROPRIETAIRE D'UN VEHICULE, DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU D'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION	4
	6227 - NON PRESENTATION IMMEDIATE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE DU PERMIS DE CONDUIRE, DU CERTIFICAT OU DU RECEPISSE ASSIMILE	6
	697 - MISE EN CIRCULATION D'UN VEHICULE MALGRE L'IMMOBILISATION PRESCRITE PAR UN AGENT VERBALISATEUR - PTAC INFERIEUR OU EGAL A 3,5 TONNES	1

	7542 - CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR OU D'UNE	9
	REMORQUE NON MUNI DE PLAQUE D'IMMATRICULATION VISIBLE	ı
	7544 - MAINTIEN EN CIRCULATION D'UN VEHICULE CEDE ET DEJA	8
	IMMATRICULE SANS CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ETABLI AU NOM	ı
	DU NOUVEAU PROPRIETAIRE	
Règles	Sous-total famille	41
de	10095 - CONDUITE D'UN VEHICULE OU ENGIN DANGEREUSE POUR LES	1
conduite	PIETONS SUR UN TROTTOIR OU TERRE-PLEIN AMENAGE EN PARC DE	
	STATIONNEMENT	<u> </u>
	11083 - INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, D'UNE	1
	SIGNALISATION IMPOSANT UNE DIRECTION	<u> </u>
	11325 - FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE	1
	CONDUCTEUR D'UN VEHICULE	
	12867 - CONDUITE DE VEHICULE SANS RESPECT D'INDICATIONS	2
	RESULTANT DE LA SIGNALISATION ROUTIERE	
	23800 - USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR	23
	D'UN VEHICULE EN CIRCULATION	
	256 - CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT	7
	6090 - CONDUITE D'UN VEHICULE DANS DES CONDITIONS NE	6
	PERMETTANT PAS AU CONDUCTEUR DE MANOEUVRER AISEMENT	
Vitesse	Sous-total famille	22
	10094 - CONDUITE D'UN VEHICULE OU ENGIN A UNE VITESSE	1
	EXCEDANT L'ALLURE DU PAS SUR UN TROTTOIR OU UN TERRE-PLEIN	
	AMENAGE EN PARC DE STATIONNEMENT	
	11301 - EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 30 KM/H ET INFERIEUR A 40	2
	KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR	i
	11302 - EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFERIEUR A 30	1
	KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR	
	213 - CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU	15
	EGARD AUX CIRCONSTANCES	
	25386 - EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR	2
	DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE	
	INFERIEURE OU EGALE A 50 KM/H	
	25387 - EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR	1
	DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE	
	SUPERIEURE A 50 KM/H	

POLE COHESION SOCIALE

DIRECTION

Le Pôle de cohésion sociale (anciennement appelé PSE) pilote pour la ville d'Aubenas un projet général de prévention, d'animation et de développement social durable au sein de la commune. En liaison, quand cela est nécessaire, avec les institutions publiques telles que la caf et la CCBA, la préfecture de l'Ardèche, mais aussi avec le secteur privé, notamment les associations de type loi 2001 conventionnées ou subventionnées par la ville.

Au sein du réseau des acteurs de la ville, le Pôle Cohésion Sociale de la ville d'Aubenas est composé aujourd'hui de 4 entités (**CCAS** intégrant en son sein le programme de réussite éducative ; Le **Centre Social Municipal** « au fil de l'eau » ; la mission **Politique de la Ville** au titre des projets des quartiers prioritaires ; le **Pole de service** qui intègre lui-même depuis le 1^{er} janvier 2022, un Espace France Services).

Quatre nouvelles compétences ont été intégrées dans le champ d'activités du pôle en fin d'année 2021: Les faits saillants de toutes ces compétences sont présentés dans le bilan des actions réalisées par chaque service. A travers ces compétences, les agents qui les mettent en œuvre ont contribué au maintien du lien social avec les habitants de la ville ainsi qu'au développement des partenariats avec les acteurs du institutionnels et associatifs du territoire.

LA GESTION ET L'ANIMATION URBAINE DANS L'ESPACE PUBLIC:

L'intérêt d'intégrer cette thématique au sein du Pôle de Cohésion Sociale permet le renforcement des modes d'animation de l'espace public de la ville d'Aubenas, par une mutualisation des moyens et des compétences tout en renforçant par le biais des animations et évènements prévus par la ville, le lien social entre nos administrés.

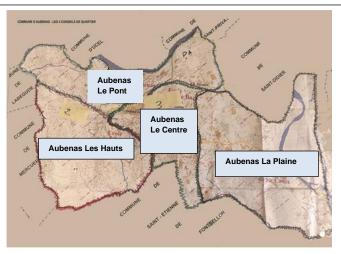
En ce sens, les acteurs de la collectivité sont invités à discuter, à travers la mise en place d'un comité technique d'animation « *interservices* », des différentes programmations et des résultats attendus de ces pratiques d'« animation », depuis les intentions jusqu'aux conséquences de l'action.

Il s'agit ici d'une opportunité pour engager une concertation régulière qui conduise à une vision plus globale de l'offre d'animation de l'espace public dans notre commune.



1) LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE :





Depuis 2021, la démocratie participative fait son chemin. Avec notamment 4 conseils de quartier couvant l'intégralité de notre territoire.

- 1. Conseil de quartier d'Aubenas le Pont.
- 2. Conseil de quartier d'Aubenas les Hauts.
- 3. Conseil de quartier d'Aubenas le Centre.
- 4. Conseil de quartier d'Aubenas la Plaine.

La mise en place de ces 4 instances à Aubenas traduit la volonté de la municipalité de développer la démocratie locale qui vise à permettre aux citoyens de notre commune de donner des avis et/ou de faire remonter des propositions à l'évolution de leur cadre de vie. Tel est le principe édicté dans la charte proposée par le Pôle de Cohésion Sociale et concertée par l'ensemble des élus de la ville sur la composition, les modalités de fonctionnement et les compétences de ces instances.

2) L'ESPACE FRANCE SERVICES « LABELISE » DANS LES LOCAUX DU PDS.



L'Espace France Services Aubenas est un espace destiné à faciliter les démarches administratives quotidiennes de la population. S'inscrivant pleinement dans la continuité et le renforcement de l'objectif primitif du Pôle De Services, il s'agit là d'un lieu d'accueil convivial et personnalisé, d'information et d'accompagnement administratif et d'accès au droit.

Pour sa concrétisation, 3 trois leviers ont été actionnés :

- Plusieurs temps de négociation avec la CCBA « détentrice de la compétence » pour parvenir à une convention relative à la création et à la gestion d'un espace France Service entre la communauté de commune et la ville d'Aubenas qui assure, sous sa responsabilité, l'intégralité de la gestion de l'Espace France Services d'Aubenas.
- 2 La formation des agents du PDS sur la fonction et dans des thématiques spécifiques à l'Espace France Service.
- 3 La labellisation « France Services », par l'État qui établit et nous dicte des règles rigoureuses pour garantir un niveau d'exigence et de qualité de services aux citoyens.

4 GESTION ET SUIVI DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Cette convention formalise la signature entre la Caf et les partenaires locaux (Conseil Départemental ; Communauté de Communes et Communes), substituant à terme à tous les

contrats enfance-jeunesse (C.E.J), familles et Parentalité ainsi que l'animation de la vie sociale local.

Convention territoriale globale 2021 - 2025 Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas D'AUBENAS D'AUBENAS MAIRIE DE LAVILLEDIEU

Le sens de la démarche

La C.T.G est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé :

- → sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat
- adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- → pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global de notre territoire : vers l'action publique sociale de demain...
 - Le Diagnostic Social de Territoire, réalisé à ce titre en 2020/2021 a permis de mieux connaître notre population et les enjeux sociaux et stratégiques de notre territoire. Sur ce point, un document cadre de travail partenarial permet d'appréhender les enjeux futurs de notre population.

« Convention Territoriale Globale 2021 – 2025 actée entre : la caf de l'Ardèche, la communauté de communes du bassin d'Aubenas, les communes de Vals les bains, Lavilledieu et d'Aubenas »

Dans ce registre, l'ensemble des champs d'actions relevant du service cohésion sociale sont présentés dans cette contractualisation avec nos partenaires : il s'agit notamment de 4 Rôles et objectifs prioritaires suivant les thématiques ci-dessous « débattues et travaillées en 2021 » :

Essentiel à retenir des étapes qui se sont succédées :

- La constitution d'un **comité technique** et d'un **comité de pilotage** : 14 réunions de concertation entre les partenaires « élus et techniciens de la CAF d'Ardèche, de la CCBA et des Communes signataires sur des thématiques couvrant l'emploi ; la formation ; l'enfance, la jeunesse et la famille, le vieillissement et la précarité, le logement ; l'économie solidaire et la fracture sociale et numérique.
- L'organisation de **rencontres** et des **réunions** travail dans une **démarche bilatéral**e avec le réseau des **partenaires opérationnels et institutionnels** se trouvant dans le territoire de la CCBA étaient mobilisés.

Cet espace d'échange a permis l'identification des principaux leviers à activer dans la perspective de nouveaux projets dans notre ville en lien les uns avec les autres.

→ Les Pistes-Actions

Enfance/jeunesse :

- Pour une meilleure articulation entre les acteurs jeunesse du territoire avec pour objectifs primitifs :
 - ⇒ Favoriser l'interconnaissance des acteurs jeunesse pour un meilleur partenariat et/ou une meilleure coopération,
 - ⇒ Renforcer le travail de prévention à la délinguance juvénile ;
 - Structurer une politique « large » Enfance-Jeunesse à l'échelle du territoire intercommunal.

Animation de la vie sociale et de l'attractivité du territoire:

- Créer les conditions de valorisation de l'existant et consolider entre les structures d'animation et pour l'attractivité du territoire :
 - → Promouvoir l'animation de l'espace public sur toute l'étendue de la commune et répondre aux besoins identifies en s'appuyant sur l'existant (les festivités de noël, du 14 juillet ; les animations du quotidien de l'espace AGORA, etc.)

Familles/ Parentalité

- Accompagner les parents mais aussi rompre l'isolement de certaines familles
 - ⇒ Avec le centre social municipal « au fil de l'eau » ce travail se fait quotidiennement à travers les secteurs Adultes/Familles et des ateliers numériques. Il s'agit ici concrètement d'accompagner l'accès à une information large sur l'offre de loisirs, l'offre culturelle, et sur les aides mobilisables au profit des familles.

POLITIQUE DE LA VILLE

1 - L'année 2021 en quelques chiffres

La programmation contrat de ville 2021 a représenté 33 actions menées par 23 porteurs d'action.

Les actions 2021 correspondant aux travaux réalisés dans les quartiers prioritaires ont généré une participation financière de l'Etat et de la Région à hauteur de 386 000€, pour un reste à charge de la Ville de 405 500€.

Les 33 actions sociales, éducatives, culturelles, sportives, ont généré une participation financière externe à hauteur de 198 050€, à laquelle s'ajoute une participation de la Ville de 25 000€. Elles ont bénéficié à 2548 personnes, majoritairement des habitants des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV).

Point ressources humaines

La mission politique de la Ville compte 1 chargée de mission à temps plein, 1 assistante de direction à temps partiel, ainsi que 2 ETP d'adulte-relais (dont un depuis Mai 2021), exerçant des fonctions de médiation sociale dans les espaces publics.

Les postes d'adulte-relais sont financés par l'Etat à hauteur d'environ 20 000€ par an.

2- Chronologie de la programmation 2021

Envoi de l'appel à projets 2021	9/11/20
Retour des dossiers	18/12/20
Comité technique	26/01/21
Comité de pilotage	25/02/21
Conseil territorial de la Politique de la Ville (Visio Préfecture)	14/04/21
Visite de Mr le Préfet aux Oliviers et à Pont d'Aubenas	28/05/21
Carrefours des projets (été)	02/06//21
Carrefour des projets (En vue de la programmation 2022)	16/09/21
Réunion des financeurs à Privas	17/09/21
Conseil territorial de la Politique de la Ville (Visio Préfecture)	26/10/21
Bilan des actions 2021 par les porteurs	18/11/21

3 - Bilan du Pilier « cadre de vie et rénovation urbaine »

3 - 1 Travaux et aménagements des espaces publics

Voir sections « Services techniques », « Urbanisme » et « Développement du centre-ville »

3 - 2 Autres actions 2021 sur le pilier « cadre de vie et rénovation urbaine »

Légende du tableau ci-après :

: Suite d'action de la programmation 2020, sans financements supplémentaires

P : Piliers du contrat de ville	N : Nouvelle action
1 : Cohésion sociale	R : Renouvellement d'action
2 : Cadre de vie et renouvellement urbain	
3 : Développement économique et emploi	
4 : Valeurs de la République et citoyenneté	

	Porteur	Action	Р	NR	
Con	npagnons bâtisseurs	Une solidarité en chantier(s)	2	R	

Auto réhabilitation accompagnée par un technicien dédié, et par des bénévoles, dont les anciens bénéficiaires de chantiers.

Chantiers collectifs destinés à faire connaitre cette possibilité

Chantiers individuels de second œuvre au domicile des bénéficiaires avec participation symbolique aux achats de fourniture

Partenaire de l'OPAHRU, accompagnement et orientation vers les dispositifs connexes

Permet de toucher des locataires ou propriétaires que n'atteignent pas aux dispositifs de droit commun.

Vivre les Initiatives Ensemble	Des balcons pour la biodiversité	2	R
-----------------------------------	----------------------------------	---	---

Contribuer à la biodiversité et au recyclage des déchets alimentaires sur Aubenas, à travers l'implantation de jardinières + hôtels à insectes + lombricomposteurs, sur 30 balcons ou seuils de résidents QPV.

Financements de la participation des bénéficiaires, qui s'élève à 20€ par aménagement dans le cadre du projet des « 150 balcons » sur Aubenas.

- 16 ateliers (30 heures) de réalisation des jardinières, hôtels à insectes, lombricomposteurs ;
- Au centre-ville, à Pont d'Aubenas et aux Oliviers :
- 27 habitants des QPV pour un total de 47 participations aux ateliers.

4 - Bilan des actions relevant des 3 autres piliers du contrat de ville :

(Cohésion sociale, Développement économique et emploi, Valeurs de la République et Citoyenneté)

	Porteur	Action	Р	NR
ADS	SEA	Des mots, du son, et un micro	1	N

Accompagnement éducatif de 10 jeunes **repérés par la Prévention Spécialisée**, à la création musicale, en lien avec les projets M2R du Teil ; pour développer et valoriser :

- leurs compétences et leur inscription sociale
- la citoyenneté et la mixité sociale

Stage d'écriture d'une semaine à l'automne 2021, puis 1 journée d'enregistrement en studio ; accompagnement vers une série d'opportunités scéniques ; partenariats dispositif PIC repérage, adulte relais, Mouv' de rue au Teil.

AMAV	Permanences d'aide aux victimes d'infractions	1	R
Permanences gratuites d'accueil, d'écoute, d'informati accompagnement dans les démarches, soutien psychology victimes reçues en 2021.		;	

Amicale laïque jeunes pousses des Oliviers	Rencontrer différentes cultures, ici et ailleurs	1	R
--	--	---	---

Contribution au financement des projets 2021 de toutes les classes de l'école (197 enfants) ; dans le sens de sortir du quartier, vivre des ouvertures culturelles :

- Ateliers théâtre et spectacles au théâtre de Vals (4 classes, de la Passerelle à la grande section)
- Equitation : 2 classes de petite et moyenne section
- L'art pariétal et les modes de vie de l'Aurignacien, à la grotte Chauvet (après la découverte des œuvres d'un artiste contemporain au Château de Vogue à l'automne 2020 (grande section de maternelle et CP)
- Actions en faveur de l'environnement : journée au Viel Audon, autour du tri, du recyclage (CP, CE1, CE2)
- Sorties sur le plateau ardéchois et Ardelaine, (CM1, CM2);

CCAS	Programme de Réussite Educative	1	R	
	Educative			

Favoriser la réussite d'enfants et de jeunes de 2 à 18 ans, qui rencontrent des difficultés (sociales, économiques, familiales, scolaires, ...) compromettant leur insertion et leur développement.

118 enfants/jeunes en suivi individuel en 2021 ; 45 entrées, 28 sorties, dont 6 pour déménagement, 16 réussites de parcours, 4 échecs de parcours, et 2 sans nouvelles.

- 90 en file active (suivis en cours) en novembre 2021
- 147 participation d'enfants à des actions spécifiques, individuelles ou collectives ; et 15 participations de parents.

	Porteur	Action	Р	NR
Cen	ntre social et culturel Au Fil de l'Eau	Quartier de voyage#2	1,4	R

Conception et réalisation d'une visite guidée du quartier de Pont d'Aubenas (personnes ressources, histoire du quartier, équipe écomusée de Chirols, habitants, Samsap, Cie les rabistoks,...). Appropriation de leur environnement (présent, passé, acteurs, activités) par les habitants du quartier. Avec un objectif de transmission et d'ouverture vers l'extérieur (Office de Tourisme).

48h d'ateliers, dont 125 avec Les Rabistok. Pour 70 enfants et 50 adultes, dont 90% de résidents QPV. Réalisation d'un mini musée du moulinage dans les locaux de Sam Sap, de 50 portraits d'habitants, ...

Centre social et culturel Au Fil de l'Eau Loisirs apprenants 1 R

Le centre social reprend le principe de l'action initiée l'été 2020 en l'articulant à un accueil de loisirs classique, **pour prévenir le décrochage scolaire.**

Chaque semaine du 8/07 au 6/08, inscription à une semaine de centre de loisirs « classique », ou une semaine de « loisirs apprenants » ; les matins y sont consacrés à des activités en lien avec la scolarité, les après-midis à des sorties culturelles, sportives, de loisirs.

21 enfants (7 par semaine sur 3 semaines) en Juillet et août 2021.

Centre socioculturel ASA	Ateliers socio linguistiques « Chrysalide »	1, 4	R)
--------------------------	---	---------	---	---

Acquérir les bases de la langue française, orale et écrite.

3 ateliers hebdomadaires de 2h chacun, tournés vers l'oralité et l'écrit ; s'appuient sur des projets collectifs transversaux.

- A Pont d'Aubenas : 1 atelier FLE multiniveaux, pour les personnes alphabétisées dans leur langue
- A l'ASA : 1 atelier conversation : pour acquérir les bases de la communication orale
 - 1 atelier alphabétisation pour acquérir les savoirs de base en lecture/écriture. Destiné aux personnes étrangères non alphabétisées dans leur langue, et aux francophones en situation d'illettrisme. 72 bénéficiaires en 2021.

Centre socioculturel ASA Fonds de participation des habitants (FPH) 4

- Favoriser et soutenir la prise d'initiative de groupes d'habitants
- Renforcer les échanges entre habitants dans une démarche collective, solidaire
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, monter des proiets
- Favoriser l'appropriation des valeurs citoyennes

3 projets d'habitants validés par un comité d'attribution mi-décembre 2021 :

- Street art poubelles : custumisation de container (Oliviers) (réalisation 2022)
- Sport pour elles : ateliers de pratiques sportives entre femmes, pendant un an, avant de se lancer dans le "droit commun".Ouvert à toutes. (réalisation 2022)
- Colis de Noël pour 172 bénéficiaires, avec l'association "Solidarité et entraide".

Centre socioculturel ASA	Médiation en santé publique	1	R	
--------------------------	-----------------------------	---	---	--

Faciliter la coordination des parcours de santé, en partenariat avec les professionnels de santé en :

- Organisant des Ateliers collectifs de promotion de la santé, et des permanences hebdomadaires avec RV individuels (ouvertures de droits, informations, accompagnement physique vers praticiens ou CPAM,...)
- Intégrant des réseaux de professionnels locaux
- Accompagnant un groupe d'habitants « ambassadeurs santé », dans leur démarche de formation et de relais auprès des habitants plus isolés

50 bénéficiaires en 2021.

Centre socioculturel ASA On rechausse nos crayons 1 N

Lutte contre la fracture scolaire. Remise en route de la culture scolaire, activités favorisant les apprentissages et la confiance en soi.

Pour les futurs CE2, CM1 et CM2, notamment de l'école des Oliviers.

7 enfants sur 1 semaine fin août 2021.

Centre socioculturel ASA Animations estivales aux Oliviers 1 N

Renouer avec le vivre ensemble sur le quartier des Oliviers. Programme d'animations tout public, monté en collaboration avec les associations et les habitants du quartier.

Rallye photo, défilé déguisé, jeux géants,...

7 Rendez vous, du 7 juillet au 20 août, en différents sites extérieurs du quartier

Centre socioculturel Le Palabre Classe Passerelle 1 R

Pour faciliter la première séparation d'avec le milieu familial

- une entrée progressive dans le monde, la culture scolaire, pour l'enfant et sa famille
- Le repérage précoce de freins à la réussite scolaire, et éventuellement l'orientation et l'accompagnement des familles vers les structures adéquates
- le soutien des parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales Accueil d'environ 20 enfants de familles résidant en QPV, prioritairement aux Oliviers.

24 enfants accueillis en 2021.

Centre socioculturel Le Palabre	Fonctionnement du conseil citoyen	4	R
Budget de fonctionnement du conseil citoyen.			
Le conseil citoyen en tant qu'instance collective n'est plu dynamique, la Ville souhaite installer les conseils de qua		2022)
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Sois artisan de ton avenir	3	R

Ouverture des collégiens et des CM2 aux métiers de l'artisanat, secteur porteur depuis de nombreuses années.

Séances de découverte des métiers de l'artisanat dans les établissements scolaires Enrichir les connaissances sur les métiers de l'artisanat et sur le monde professionnel en général, pour ouvrir le champ des possibles Sensibiliser à l'égalité professionnelle femmes-hommes

- animations collectives : quizz, interventions d'artisans, outils numériques interactifs (artibus)
- information sur les filières de formation, en particulier l'apprentissage 1 journée à Roqua en 2020 pour 72 bénéficiaires
- immersion en entreprise pendant les vacances

Action commencée en 2020, avec une demi-journée au collège Roqua. Une demi-journée d'information sur les métiers de l'artisanat avec des CM de l'école des Oliviers en 2021.

CIDFF 07 Clic et droits pour tous

Suite de l'action commencée en cours d'été 2020. Accès aux droits par l'initiation aux usages du numérique de 12 femmes résidant en QPV.

A la fois tremplin vers l'autonomie en direction de l'insertion socio professionnelle, et formation à l'accompagnement d'autres usagers en ayant besoin.

7 participantes.

- 4 ont trouvé du travail pour la saison d'été, en CDD ou en interim ;
- 1 a signé un contrat CAPE (Sur l'action « Entreprise de quartier »);
- 3 ont assisté à 3 séances bonus Clic&Droit au sein de la Maison Digitale ;
- 5 ont été accompagnées individuellement par le cidff07 sur des questions juridiques et d'emploi.

CIDFF 07 Egalité filles/garçons au collège de Jastres 1 R

Lutter contre les stéréotypes, prévenir les violences sexistes et la délinquance auprès des collégiens

Interventions de 2 heures dans 4 classes du collège de Jastres, définies par l'établissement

69 collégiens bénéficiaires.

CIDFF 07 Point Justice à Pont d'Aubenas 1 R

- Amener l'accès aux droits au plus près des habitants des QPV (droit de la famille, consommation, logement, législation sociale, voisinage, ...)
- Modalités d'action pédagogiques, favorisant l'écoute et la clarification de la demande.
- Apporter des réponses concrètes et individualisées.
- Permettre que les personnes se sentent actrices de leur histoire, parties prenantes des décisions les concernant
- Accompagner tout au long d'une procédure judiciaire si nécessaire, en complémentarité avec les autres professionnels du droit

43 bénéficiaires en 2021

CIDFF 07 Toutesport $\begin{bmatrix} 1, \\ 3 \end{bmatrix}$ R

Encourager la pratique sportive des femmes en tant que vecteur de :

- confiance en soi, d'autonomie, d'émancipation, et, in fine, d'insertion socio professionnelle
- développement de réseaux et rupture de l'isolement
- accès à la santé

L'action articule des temps d'échanges et de réflexion collectives sur tous les sujets qui font lien, pour elles, avec les enjeux d'une pratique sportive, des séances de découverte de diverses

catégories de pratiques sportives, avec le groupe, et un accompagnement dans une pratique durable d'un sport choisi.

10 bénéficiaires en 2021.

Collège de Jastres	Basket citoyen	1, 4	R	
--------------------	----------------	---------	---	--

Report du budget 2020

 L'action consiste à former des collégiens de l'option basket, à initier au basket des CM2 des Oliviers.

Rappel des objectifs :

- Favoriser la pratique sportive des jeunes issus des QPV (constat de pas ou très peu qui bénéficient de l'UNSS, encore moins qui pratiquent en club de manière durable).
- Responsabilisation des collégiens auprès des plus jeunes par la formation à la posture d'encadrant.

L'action avec des élèves du collège et de l'école des Oliviers n'a pas pu se tenir non plus en 2021. L'enseignant a mené, à l'école des Oliviers, des séances de découverte. Financement de la licence UNSS des CM2 des Oliviers entrant en 6è.

Collège de Jastres	Médiation par les pairs	1, 4	N
--------------------	-------------------------	---------	---

Formation à la médiation, d'un collectif composé de membres de l'équipe pédagogique du collège, et d'élèves, avec pour principal objectif la prévention des incivilités, des violences et du décrochage scolaire, en

- Donnant la parole aux élèves ; leur permettant de s'engager au sein de la communauté scolaire, en développant leurs compétences psychosociales ;
- Travaillant sur la gouvernance scolaire
- Interrogeant les représentations encadrants-encadrés
- Prévenant les conduites addictives dont celles relatives aux écrans

10 élèves et 5 adultes référents ont commencé la formation à l'automne 2021 (date plusieurs fois reportée pour motif sanitaire. Suite en 2022.

Courant Fort	Entreprise collective de quartier	3	R
FOCUS sur cette action page 12			
EPEA Le Pradel	Eau et patrimoine à Aubenas	1	N

Faire découvrir aux enfants l'histoire de l'eau à Aubenas ; relier Aubenas au Sud Ardèche en suivant cette histoire et...les cours d'eau.

Publics: enfants et familles des 3 centres sociaux d'Aubenas.

De la ligne de partage des eaux (médiation autour d'une œuvre d'art), au robinet...en passant par la cascade de l'Espissart à Antraigues (1^{ère} adduction d'eau potable pour Aubenas), et un réservoir d'eau potable sur Aubenas.

15 participants sur l'été 2021

Format-Danse	Résidence élastique #1	1	N	
--------------	------------------------	---	---	--

Faire l'expérience de propositions artistiques tournées vers l'échange et la prise en compte des droits culturels des participants.

L'artiste Mickaël Phelippeau est invité par Format à s'immerger dans la vie du quartier des Oliviers. Pour en percevoir les usages, rencontrer les personnes qui y vivent et les acteurs qui y agissent. Une semaine d'immersion dans différents contextes, comme starter pour co construire avec et pour le quartier.

Parmi les dispositifs de rencontre : les « bi-portraits » : un tout petit peu de temps pour échanger différemment, de manière ludique, ou pour se rencontrer, à deux. Le principe est d'échanger sa tenue avec une personne qu'on connaît bien, pas très bien ou pas du tout. L'instant est cristallisé par un double portrait.

Réalisation de 9 bi-portraits. Deux ateliers d'échanges chorégraphiques avec 14 femmes rencontrées au café de l'école des Oliviers. Présence en continue du chorégraphe Mickaël Phelippeau sur le quartier des Oliviers une semaine en novembre (ASA surtout).

Mairie Aubenas - PSE

De la terre à la table

3

N

Favoriser l'accès à une meilleure alimentation et s'approprier le thème de la santé par l'alimentation; à travers un parcours de visite de fermes, d'initiation au jardinage naturel, la connaissance et la culture de plantes aromatiques et médicinales, un atelier cuisine, des balades-santé.

Permettant des découvertes et des partages de représentations et de savoirs sur les enjeux sanitaires liés à l'agriculture et l'alimentation.

Portage ville, acteurs partenaires : Centres sociaux ASA et Au Fil de l'eau, GEM, EPE07, Pôle senior, CIVAM, EPEA Le Pradel, VIE.

Projet démarré fin 2021, suites en 2022.

Mairie d'Aubenas - PSE

Ville en livres

1

Ν

Faire vivre aux enfants et aux jeunes des moments de plaisir autour du livre, de la lecture, du racontage, de la BD. Pour augmenter les chances de rencontre entre eux et les livres, tout au long de leurs vies.

En toile de fonds, les constats alarmants des écoles sur les compétences non acquises en lecture.

12 rendez-vous entre le 6 juillet et le 4 août : livres/lecture/racontages dans les espaces publics des 3 QPV. Réalisé avec les 3 centres sociaux d'Aubenas.

201 personnes, dont 150 jeunes ont profité de cette action. 98 filles/femmes.

Mission Locale Ardèche Méridionale

Accompagnement renforcé vers l'insertion

/ / R

3

Proposer des périodes d'immersion dans le cadre d'aménagements d'espaces verts ; pour évaluer les éléments d'une situation professionnelle (horaires, compréhension et application de consignes, collaboration d'équipe, ...). Pour des jeunes éloignés de l'emploi.

5 jeunes 16-25 ans. Chantier espaces verts sur le parterre devant la mission locale, co encadré avec le service espaces verts municipal. Une semaine en novembre 2021.

Mobilité 07/26

Remise en selle

2

Ν

- Favoriser l'accès à la mobilité physique et psychologique, un des freins à l'emploi

par l'apprentissage ou la réappropriation du vélo. En augmentant les chances de réussite au permis de conduire.

9 participantes, dont 6 résidents QPV. 7 séances d'apprentissage du vélo.

6 bénéficiaires pédalent en toute sécurité, 5 sont autonomes pour se déplacer.

6 participants en capacité de sortir sur voie douce.

7 déclarent avoir repris confiance en elles.

2 entrées en auto-écoles (1 de droit commun et 1 sociale)

Mot à mot Permanences d'écrivain public 1 R

Permanences d'écrivain public ½ journée par semaine dans 4 sites d'Aubenas : le pôle de services, le centre social ASA, le centre social au fil de l'eau, le centre Le Bournot.

- Interventions sur les différentes facettes de l'accès aux droits (recherche de documents, information, accompagnement à la réalisation des démarches, lutte contre la fracture numérique)

195 albenassiens accompagnés dans la réalisation de 508 actes d'écriture en 2021.

OCCE Les Oliviers Expressions plurielles 1, 4 R

Préparer enfants et jeunes des 3 quartiers, co acteurs du projet, à leur vie de futurs citoyens ; Favoriser leur réussite, valoriser leur parole,

- Ateliers hors temps scolaire
- Ateliers hebdomadaires ou ponctuels avec les écoles des Oliviers et de Pont d'Aubenas, le collège de Jastres, les centres de loisirs ASA et Palabre, le service jeunesse, la classe de Segpa, la MLDS, le dispositif relais.
- Accompagnement à l'expression orale (dont thématiques parité, confinement, écrans, solidarités)

538 participants en 2021, dont 485 enfants et jeunes principalement résidant en QPV.

Olympique Boxing Club Ardéchois S'entrainer, s'entraider, pour devenir citoyen 1 R

- Développer l'entraide entre les pratiquants
- promouvoir l'accès à la pratique sportive pour tous, lutter contre les discriminations
- promouvoir l'empathie, la citoyenneté et lutter contre la radicalisation par une activité fédératrice

70 adhérents dont 20 résidents QPV en 2021.

Pôle Emploi Renforcer l'accès à l'emploi et à la formation	3	N	1
---	---	---	---

Constat que des résidents QPV ne bénéficient pas des offres d'insertion professionnelle de Pôle Emploi, ne serait-ce que parce qu'ils ne sont pas inscrits.

Proposition de se rapprocher des habitants pour :

- les informer des opportunités actualisées d'accompagnement, d'orientation, de formation, d'emploi.
- faciliter leurs démarches de première inscription
- faciliter leur accès aux opportunités qui les concernent.

Modalités:

Rencontre partenariale courant Mars avec les partenaires-relais pour préciser la stratégie. Propositions, par exemple :

- Informations collectives sur les lieux fréquentés par les habitants QPV (par ex, centres sociaux)/ suivies d'entretiens individuels pour ceux qui le souhaitent
- Participation à des instances conviviales de guartier
- Informations thématiques, ...

Contacts noués avec l'ASA; mais RV annulés en raison des contraintes sanitaires. Report sur 2022.

Rézonance Grains de sable 1, N

Objectifs : ouvrir des dialogues entre jeunes, habitants, élus, partenaires sur le territoire. Promouvoir socialisation et vivre ensemble

Valoriser les compétences et l'apport des jeunes ; (Ré) appropriation des espaces de vie partagés ; démarche de création artistique participative.

Via la création d'œuvres photographiques, cinématographiques et sonores par/avec les habitants du quartier des Oliviers

Propositions de collectes de témoignages d'habitants, par d'autres habitants, sur leur vie/leur œuvre/leur quotidien.

Les participants seront accompagnés dans la réalisation, y compris via la formation aux outils de recueil de paroles et d'images.

Occasion de poser des regards sur son environnement et ses habitants. Le partenariat avec les acteurs du quartier est enclenché, afin de favoriser les croisements d'âges, de genres, de situations sociales, ...

19 jeunes (mobilisés par le service jeunesse). Une semaine pendant les vacances d'automne. Initiation à la prise de vue et de son, pour des portraits. Difficulté à dialoguer avec des habitants du quartier des oliviers devant micro et/ou caméra.

SAM SAP	Recyclage sous toutes les coutures	1, 3	R)
---------	------------------------------------	---------	---	---

Sam Sap est un acteur social et économique du quartier de Pont d'Aubenas. Créateur d'emplois, accueillant stagiaires scolaires et professionnels.

C'est aussi un partenaire déterminant des projets développés par le centre social, qui en démultiplie les impacts.

Qui accueille et fait se croiser des publics suivis par la Justice, des bénéficiaires du RSA, des jeunes en insertion, des clients de la friperie, des amateurs de couture utilitaire et/ou créatrice.

Ateliers quotidiens autour de la couture solidaire, rythmés par la co organisation d'évènements fédérateurs (fête des fontaines, fête de quartier, marché de Noël, carnaval et toute autre manifestation festive ou culturelle albenassienne).

Ateliers libres et accompagnés par des couturiers professionnels

Ateliers enfants les mercredis après midi

Ateliers « cosplay » pour les ados (costumes et jeux de rôle)

Nettoyage des berges de l'Ardèche, associés à des ateliers et des expos thématiques autour de la préservation de la nature

Le volet formation professionnelle continue à se consolider (démarche de certification « Qualiopi », ouverture d'une formation pro « confection à base de recyclage »

120 personnes bénéficiaires des actions, dont 80 résidents QPV.

5 - Projets déposés en 2021, non financés

Porteur	Action	Р	N R
ADSEA	Chantiers éducatifs transfos	3	N

Proposer un cadre d'expérimentation et de préparation à l'emploi à 6/9 jeunes de 14 à 25 ans.

Lever les freins à l'emploi (mobilisation, problématiques administratives, familiales, matérielles, psychologiques, économiques,...)

En restaurant 2 transfos ENEDIS situés en QPV. Nettoyage, préparation des surfaces, peinture. Incluant un travail esthétique/artistique dans le cadre de la demande de financement. Valoriser le travail effectué (presse, bulletin municipal, inauguration,...)

Décision du comité de pilotage

La ville, propriétaire du bâti des transfos, ne souhaite pas mener cette action, pour l'association qu'elle peut engendrer, avec le drame survenu dans un transfo à Clichy-Sous-Bois en 2005.

6 - FOCUS Entreprise de quartier

En 2020/2021s'est déroulée l'action « Entreprise de quartier », portée par l'association Courant Fort. Elle fait l'objet de ce « focus » pour trois raisons principales :

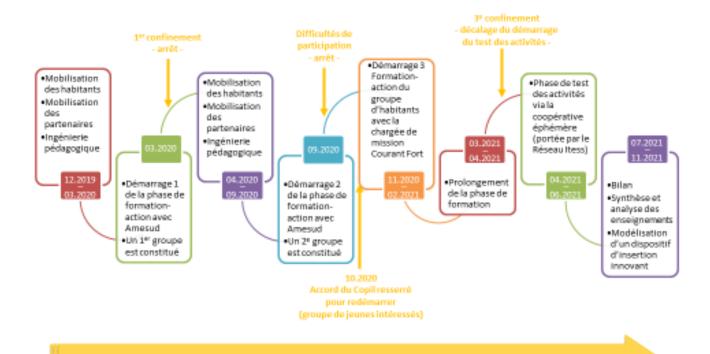
- Elle s'inscrit dans le pilier « Développement économique et emploi » du contrat de ville, que l'avenant 2020-2022 a pointé comme prioritaire ;
- Les actions relevant de ce pilier ont été peu nombreuses, malgré ce caractère prioritaire ;
- Son bilan a suscité des questionnements de fonds, présentés par le conseiller emploi de la DDEETSPP au comité de pilotage du 8 février 2022, qui sont repris ici.

L'action avait pour objectifs de :

- Modéliser une activité économique développant des services aux habitants du quartier, aux entreprises et à leurs salariés (enquêtes, focus-groupes avec habitants et acteurs locaux, ...)
- Conduire une phase d'amorçage-test de cette activité, sous forme de coopérative éphémère (constitution du groupe, choix de l'activité, formations, ...)
- Travailler la pérennisation de l'activité et les impacts en termes d'insertion et de développement du pouvoir d'agir économique de publics éloignés de l'emploi.

Le découpage des différentes phases du projet sur l'image ci-dessous, montre l'extrême ténacité, et la grande agilité que le porteur a dû déployer pour mener l'action envers et contre trois « stop and go » successifs, liés à la situation sanitaire.

Les différentes phases du projet



Les publics mobilisés

Ont contribué/suivi au moins une journée de formation-action :

- 8 jeunes (1 ♀, 7 ♂); 18-25 ans, sans emploi, en études, Garantie Jeunes, souvent sans ressources financières)
- 9 adultes (8 ♀, 1 ♂) parents, souvent de familles monoparentales, 30-60 ans, sans emploi, bénéficiaires du RSA ou DE)
 - 6 femmes ont été présentes régulièrement et ont signé un contrat « CAPE » pour le test d'activité

Les points forts

- 5 réunions d'information collective organisées ; en lien avec Pôle Emploi, qui envoyait l'invitation, mais aussi en lien direct avec la Mission Locale, les Centres sociaux et le réseau des partenaires, pour activer le bouche à oreilles.
- 50 personnes présentes, 24 reçues en entretien
- Suffisamment de personnes intéressées pour constituer un groupe
- Le déploiement des moyens nécessaires pour :
 - Entrainer les partenaires. Cf apport déterminant de l'ASA pour la mise à dispo du lieu, et du Palabre pour celle de la cuisine pro
 - Informer publics et partenaires (questionnaires besoins entreprises, salariés, seniors, mères de familles lycéens)

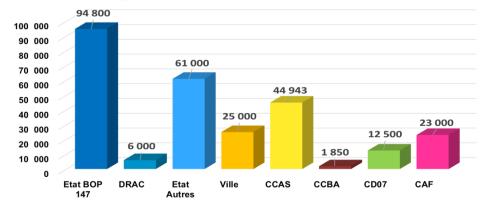
- Se faire comprendre de tous types de publics
- Groupe constitué d'habitants des Oliviers, cibles de l'action
- **Des gains pour les participantes** (Confiance en soi, estime de soi, audace d'apprendre et d'oser se lancer, sentiment d'utilité sociale,...)
- · Levée de certains freins
- Une activité économique déployée et réussie
- Des activités d'utilité sociale et des marchés identifiés
 - 9 à destination des habitants
 - Une douzaine en direction des entreprises

Les limites

- La non rémunération envisagée sur 9 mois a grandement freiné des personnes, dont l'ensemble des jeunes.
- Trois « stop and go » dans le calendrier
- L'absence d'un lieu que le groupe puisse s'approprier
- · Le temps long qui serait nécessaire pour :
 - Acquérir les compétences nécessaires à certaines activités envisagées
 - Lever des freins, dont le principal : vie familiale/vie professionnelle

7 - Co financements de la programmation 2021

Financements de la programmation 2021



8 - Perspectives autour du pilier 3 : développement économique et emploi

Le paragraphe qui suit emprunte à l'intervention du chargé de développement de l'emploi et des territoires sur le Sud Ardèche de la DDETS PP² au comité de pilotage contrat de ville du 8/2/2022. A partir du bilan de l'action « entreprise de quartier », il élargit les questionnements sur les possibles ou le souhaitable.

² Direction Départementale du Travail, de l'Emploi, des Solidarités, et de la Protection des Populations.

Constat n°1 – La mobilisation et son maintien

- La création d'activité est un thème qui donne envie et mobilise... et cette énergie déployée est un puissant moteur qui peut **profiter à d'autres objectifs.**
 - → Développer un dispositif s'appuyant sur cette mobilisation, à l'image du Groupement de Créateurs porté par la Mission Locale.
- Les difficultés économiques priment... et, faute de statut et de revenu de subsistance, des personnes capables et motivées ont dû abandonner le projet.
 - → Le dispositif doit apporter un statut et une rémunération.

Ces attendus pourraient donner lieu à des réponses sous forme d'action de formation, ou d'engagement politique sur des dispositifs de type « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée ». Dans les deux cas, des démarches de conventionnement conséquents et complexes.

Constat n°2 - La nature des activités

 Avec l'expérimentation de la fourniture de repas, la piste alimentaire est à nouveau ressortie comme projet de développement d'activité sur le quartier des Oliviers (après le restaurant du CIDFF, l'épicerie solidaire, le café associatif, ...)...

La persistance de cette thématique appelle la réflexion :

- o Les besoins (consommation alimentaire et lien social) apparaissent décidément majeurs...
- En quoi les réponses apportées ne permettent-elles pas une création d'activité effective (les exemples passés) ? Ou durable ? (l'entreprise de quartier). Que faut-il changer pour que cela fonctionne ?
 - La demande a-t-elle été mal évaluée ? Elle serait insuffisante pour garantir l'activité ? Dans ce dernier cas, refaire une véritable étude de marché ; et/ou élargir la zone de chalandise ;
 - La demande est suffisante, les réponses adaptées, mais il manque au projet d'autres composantes essentielles ? Ici, des locaux, des ressources, un soutien au démarrage, un statut des personnes, une meilleure mise en réseau... ?
- Les autres activités identifiées pourraient relever de l'insertion par l'activité économique (IAE): services de type conciergerie et petites livraisons... et justement le public mobilisé a le profil du public IAE, éloigné de l'emploi.
 - Les besoins repérés pourraient constituer une opportunité pour créer une structure IAE dédiée. En y adjoignant des activités de gestion urbaine de proximité. Un levier déterminant serait l'implication du bailleur.
 - Les besoins repérés pourraient être intégrés à l'activité d'une structure existante (Archer ?).
 - Les réponse aux besoins repérés pourraient-elles s'inscrire au sein d'un dispositif de type couveuse ou un incubateur?

L'accompagnement dans la durée, l'accessibilité

Pour espérer une insertion professionnelle, les freins à l'emploi doivent d'abord être réglés (mobilité, garde d'enfants, préjugés...)?

Cela demande:

- o du temps pour trouver les solutions et effectuer les choix de vie.
- Une synergie entre les opérateurs de l'accompagnement vers l'activité économique, l'emploi, et les opérateurs de suivi social.
- Le rapprochement entre les propositions d'insertion par l'activité économique et les publics potentiellement concernés peut être renforcé par les médiateurs.
- La question d'un **guichet unique**, pourrait aussi faciliter la visibilité et l'accessibilité. Le montage financier étant un obstacle.

Dans le cadre de la réflexion sur l'immobilier d'entreprise, peut-être sur une friche, proposer **un lieu unique rassemblant des acteurs économiques de médiation en mal de locaux** (POLLEN SCOP, Mission Locale - portant le *Groupement de Créateurs*, ARCHER, Atout bout d'champs...) qui pourrait constituer un attracteur bien identifié et faciliterait les expérimentations ?

La plupart de ces pistes nécessitent une articulation avec les acteurs de l'éco-système du développement économique et de l'emploi du territoire.,

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer Pollen scoop, Amesud, Atout bout d'champs, Archer/ARTIM, CIDFF07, la mission locale, Pôle Emploi. Intégrer plus fortement les trajectoires d'insertion dans le paysage local demande que les acteurs concernés puissent y retrouver, y renforcer, les axes stratégiques qui sont les leurs.

LE PÔLE DE SERVICES

Préambule





« Photos du Pôle de Services, côté terrain sportif et Place

En 2012, la Mairie d'Aubenas a construit un bâtiment de 1200 m² regroupant plusieurs pôles à vocation multiples. Ce projet, appelé « Pôle de Services », se situe dans la zone Est de la commune, sur le secteur des Oliviers, Avenue de Zelzate. Il a ouvert ses portes *en Avril 2013...*

Un équipement de proximité

Depuis sa création, le Pôle de services a vocation à faciliter les démarches des usagers et le traitement de leur demande. L'objectif majeur est l'interaction avec les habitants de l'ensemble de la ville. Il est donc ici, un véritable outil pour améliorer le portage de projet de proximité et une partie de la gouvernance sociale de la ville d'Aubenas, en associant très largement les associations et les partenaires institutionnels qui utilisent ces espaces.

Véritable lieu de vie disposant d'un hall d'accueil, d'un secrétariat et de nombreuses salles de réunion, le Pôle de Services permet aux usagers d'être orientés en fonction de leurs besoins. C'est un outil technique

moderne, convivial et ouvert à tous :



« Hall d'accueil et couloir » pour l'accès aux autres salles et autres services.



« Bureau de permanence » pour les accueils confidentiels et individualisés.

Accueil inconditionnel des habitants du territoire, pour toutes demandes diverses : utilisation de l'Espace Numérique (aides aux démarches administratives ANTS), permanences écrivain public, permanences sociales et institutionnelles diverses : PRO BTP (retraités du bâtiment et des travaux publics, Recrutement Marine Nationale...), Services à la personne (Assistantes familiales...), AMESUD/DTAS/PÔLE EMPLOI - Emplois/formations/orientations (PIJ – Point Information Jeunesse)...

De l'éducation à la jeunesse, Il héberge le Service Jeunesse de la Ville d'Aubenas : accueil de loisirs pour les 14-17ans ainsi que le Programme de Réussite Educative (dépendant du CCAS), le PIJ (Point Info Jeunesse)

Les locataires qui sont hébergés au sein du Pôle de Services renforcent l'offre globale par leurs champs d'activités liés à *l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle*.

Le nombre de salariés travaillant au sein du Pôle de Services est équivalent à **42 personnes** : Agents Ville d'Aubenas et Locataires confondus.

Utilisation des salles à l'année par catégories d'activités :

Partenaires Institutionnels	591 utilisations de salles
Permanences sociales	699 utilisations de salles
Utilisations divers (politiques, collectifs)	75 utilisations de salles
Conventionnés divers (locataires, autres)	932 utilisations de salles
Autres services de la Commune (PRE, SJ, RH)	183 utilisations de salles

Le Pôle de Services en quelques chiffres ...

17688 visiteurs en 2021.

(Fermeture du Pôle de services presque 1 mois liée à l'incendie d'avril 2021).

<u>Sur une année de référence normale (2019) : **23000 personnes**(Sans crise sanitaire, ni fermeture du bâtiment)</u>

Associations adhérentes en 2021 :

106 associations adhérentes en 2021

- √ 83 associations sont adhérentes sur le Pôle de Services (+ Maison de quartier de St Pierre),
- √ 3 associations utilisent le Foyer des Aînés des Oliviers +
- √ l'activité loisirs de nos aînés tous les jeudis après-midi,
- ✓ 20 associations adhérentes à la Maison des Associations.

Il permet aussi **le soutien à la vie associative** : c'est un tremplin, un lieu de vie pour les associations, leurs permettant de se rassembler dans un même lieu et d'exercer leurs activités.

Guichet unique en matière d'accompagnement social, le PDS réunit en son sein des services de la ville et des associations, organismes intervenant dans le champ social et socio-professionnel. D'autres entités sont également hébergées à l'année, comme les associations d'économies sociales et solidaires, le CIDFF, par exemple....

Fait marquant en 2021 Incendie criminel du Pôle de Services dans la nuit du 20 au 21 avril 2021.



A la suite des violences urbaines qui se sont déroulées dans de nombreux endroits stratégiques du quartier des Oliviers (nuit du 20 avril), durant laquelle le Pôle de Services avait été incendié, le bâtiment a été contraint de fermer ses portes pour des raisons de sécurité durant un mois. Il a rouvert le Mardi 25 mai ; les activités ont partiellement repris et ce lieu de vie qui accueille des services à la population, associations diverses, a connu un grand nettoyage et décontamination par une entreprise spécialisée, sans pour autant offrir la totalité de l'offre de service habituelle.

Durant la fermeture, les agents du Pôle de Services étaient présents : le système d'alarme étant défaillant, une entreprise de sécurité a été embauchée pour sécuriser le bâtiment. Un agent d'accueil du PDS, habitant à proximité du bâtiment, faisait le relais auprès de ces agents de sécurité et des autres services techniques qui sont intervenus lors de l'incendie. Par ailleurs, le reste de l'équipe a maintenu une permanence téléphonique et physique qui a permis de faire le relais auprès des associations adhérentes et des usagers.

Une labellisation du PDS en espace France Services qui se concrétise pour 2022....

Sur le dernier trimestre 2021, après de nombreuses négociations (avec la CCBA), et une présentation des locaux avec les représentants de l'Etat (Préfecture de l'Ardèche) afin de garantir un niveau d'exigence et de qualité de services pour les administrés, il a été possible de concrétiser ce projet vertueux.



La labellisation de l'équipement en Espace France Servies (EFS) lui permettra de jouer un rôle de « fil conducteur » et ainsi élaborer et développer des projets communs innovants : aux institutions et associations dans des dispositifs partagés autour de nombreux domaines « le logement, l'insertion, l'emploi, la jeunesse... ».

Liberté Égalité Fraternité

Les objectifs France Services:

- ☑ Faciliter la relation des usagers aux services de proximité
- ☑ Croiser les savoirs et les expériences
- ☑ Soutenir les initiatives d'entraide et de proximité.

Activité transversale avec « L'Espace Numérique » du Pôle de Services :

A cause de la crise COVID19, le contexte socioéconomique s'est dégradé d'une manière importante
engendrant des inégalités importantes où les
démarches administratives rentrent dans une période
où le numérique est la règle. De nombreuses
personnes ont passés la porte de la dite
« cyberbase » pour apprivoiser le fameux QR Code à
télécharger sur les portables de nos concitoyens, par
exemple.... Pour certaines personnes, cette aide fut
une providence et permet ainsi à cet espace
numérique de proximité de se faire connaître encore
plus!!

De la CAF à Pôle Emploi, en passant par la sécurité sociale ou les préfectures, l'ère de l'administration 100 % numérique n'attend pas les retardataires. C'est tout le quotidien de nos concitoyens connectés ou non qui se digitalise : services bancaires, transports, demande de logement, recherche d'emploi, accès à l'information, démarches de santé, énergie... L'animatrice répond de plus en plus aux demandes individualisées pour répondre à cette précarité numérique montante! Depuis son ouverture, l'espace numérique appelé autrefois « cyberbase » ne désemplit pas, bien au contraire... Avec la dématérialisation, tout doit passer par internet...et contrairement aux idées reçues, beaucoup n'ont pas internet à la maison, faute de moyens!

Tableau récapitulatif de la fréquentation CYBERBASE

PÔLE DE SERVICES - VILLE D'AUBENAS

2021	Fréquentations	ANTS (prédemandes, aides administratives)
JANVIER	146	9
FEVRIER	130	10
MARS	202	19
AVRIL 102 5		5
MAI 35		4
JUIN 202		21
JUILLET	153	13
AOÛT	103	9
SEPTEMBRE	223	18
OCTOBRE 265		11
NOVEMBRE	263	22
DÉCEMBRE	185	18

(Ouverture hebdomadaire de l'espace numérique 4.5jrs/sem.)

Chiffres de fréquentation :

2009 personnes en 2021

ont utilisé l'Espace Numérique
 du Pôle de Services et
 159 personnes ont
 sollicité l'animatrice pour
 leurs
 démarches administratives
 ANTS.

Perspectives 2022: ne pas laisser cette crise sanitaire éteindre toute l'énergie que nous avons réussi à forger avec les habitants, les partenaires depuis toutes ses années. Il faut maintenir la veille sociale avec les habitants du quartier et tous les acteurs locaux travaillant sur notre territoire. Initier et organiser les animations annuelles : séances de cinéma en plein air, motiver nos aînés à reprendre leurs activités de loisirs... Fête des Séniors, rencontre des Cinémas d'Europe...

On reste positifs et ambitieux!

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AU FIL DE L'EAU

EFFECTIFS

Depuis 2018 la taille de l'équipe est restée globalement stable. Aujourd'hui l'équipe se compose de 6,16 ETP, comme suit :

- Un directeur (1ETP)
- Une référente famille (1ETP)
- Une chargée d'accueil (1ETP)
- Une secrétaire comptable (0,5 ETP)
- Un agent de développement social local (1ETP)
- Une agent de développement social local (1ETP)
- Deux médiateurs (0,33 ETP / médiateur)

Le centre social dispose d'un budget global de 289 000 €

ANIMATION GLOBALE

L'animation globale, c'est :

- · La fonction pivot du centre social
- La fonction qui permet de mettre en interrelation les publics par des actions, de l'écoute...
- La fonction qui permet le pilotage du projet social, sa gestion humaine, financière et partenariale
- La fonction qui permet d'agir sur le développement social du territoire
- L'accueil, l'écoute des habitants ... de leurs besoins
- Les évaluations du projet social auprès de nos partenaires dans le cadre du pacte de coopération

Faire vivre l'animation globale au quotidien, c'est rechercher la cohésion de l'ensemble de l'action du

centre social, c'est opérer de la transversalité entre tous les projets menés par les différents acteurs. A titre d'exemple, de plus en plus d'événements phare du centre social impliquent des élus, des bénévoles, des salariés et des partenaires : sur 2021, on peut citer Les RDV de la parentalité, l'action ville en livre, quartier de voyage, le pique-nique intergénérationnel...

PAUSE-CAFÉ

Le centre social met en place tous les jeudi matin un accueil « Pause-café », ouvert à tous. Moment de détente qui nous permet de prendre contact surtout avec les parents qui ont leurs enfants scolarisés à l'école, cependant il y aussi que des adultes n'ayant pas d'enfants qui viennent profiter de cet espace pour rencontrer d'autre personnes et faire connaissance.

Une dizaine de parents et d'habitants fréquente la pause-café chaque semaine.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'accompagnement de la vie associative, c'est :

- Être en appui des associations du territoire sur leur questionnement, fonctionnement, ...
- Être en appui des associations locales en favorisant les orientations vers les interlocuteurs clés.
- Faire des actions communes en respectant les projets de chaque structure engagée
- Un espace ressource pour prêter du matériel, faire du relais de la communication des évènements locaux .
- Mettre à disposition des associations, des bénévoles, des informations pour leur quotidien
- Oeuvrer en partenariat avec les associations
- Former les bénévoles du centre social, et les aider à être des ressources pour les autres associations
- Domiciliation et mise à disposition des locaux

De nombreuses associations nous sollicitent pour obtenir une salle pour des réunions, des assemblées Générales, des activités, des permanences ou autres. Une soixantaine d'associations utilisent les locaux du centre social pour des activités ou réunions ponctuelles.

Il est à noter que les institutions, associations ou habitants peuvent disposer d'une salle en soirée et le samedi-dimanche.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Cette année nous avons une équipe pédagogique dynamique et plus autonome. L'arrivée d'une intervenante rémunérée a permis de poursuivre une meilleure structuration de l'action au quotidien avec les bénévoles. Des échanges réguliers sur la méthodologie de l'action ont permis à ces derniers de constituer une équipe solide et de s'organiser de façon plus autonome. Le cadre de l'action mieux défini. Neuf enfants sont inscrits à l'accompagnement scolaire. La référente famille coordonne cette action.

SORTIES ET VACANCES FAMILLES

Les sorties familles misent en place par le centre social et culturel « Au Fil de l'Eau » se déroulent généralement sur les périodes des vacances. Elles sont construites lors de réunion où nous utilisons différents outils d'animation « le photo langage » et des jeux d'inclusion ensuite une réflexion est menée sur « comment voient-elles les vacances avec leurs enfants ? » puis nous en retirons des thèmes qui permettent aux familles d'élaborer un programme ensemble. Les sorties familles en partenariats sont préparées lors de réunion où chaque structure invite son public, les personnes proposent des thèmes et à partir de là des lieux de sorties sont proposés et mises en place le samedi. Journée au lac, rencontre des cinémas d'Europe, spectacle en famille, balade, moments conviviaux…

Les sorties 2021 : journée à la neige, atelier créatif attrape rêves, journée à la neige, atelier créatif peinture sur galets, Ludothèque, Ateliers avec les ânes, Sortie Jeys Filets Ruoms, Balade 3 Centres et baignade St Martial, Journée à la mer, Accrobranches, Journée Is La Cool Douce, Atelier Créatif Halloween.

Ces sorties ont touché 96 parents et 111 enfants.

DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Quartier de voyage

- La menée de 6 visites historiques dans le quartier, commentées par des experts et des habitants.
- La mise en œuvre de 4 résidences-ateliers, nourries et animées tantôt par les artistes de la Compagnie Rabistok, tantôt par des historiens, tantôt par des habitants.
- La création de 4 installations ludiques (Plan chez vous, Sam Pause, Cabinet de curiosités et Sam Sap au fil du temps) mêlant les arts plastiques (illustrations, récupération et détournements d'objets et de mobiliers, création de marionnettes et d'automates) la narration (histoire contée, scènes illustrées, installations narratives ...) la mécanique (petits engrenages, manivelles ...)
- La réalisation de 50 portraits croqués d'habitants rencontrés individuellement, tout au long du projet.
- Chacune de ces œuvres a concouru à la création partagée d'un « mini musée au pays des gens de Pont d'Aubenas », prenant place dans les locaux de Sam'Sap et au centre social, matérialisant ainsi deux escales d'une future visite-parcours du quartier.







Dans la continuité de cette résidence, ont eu lieu :

- 3 visites-découverte du canal de Baza à destination d'adultes, commentées par Roland COMTE (Président de Cévennes Terre de Lumière)
- 2 interventions avec supports pédagogiques de Frédérique FOURNET (archéologue et historienne) approfondissant sur la vie industrielle du quartier ainsi que sur la vie quotidienne des ouvriers.

Le cabinet de curiosités

Ateliers constructions bois tous publics pour l'aménagement du mini musée.

La résidence s'est décomposée en une journée de préparation-concertation et 3 jours d'ateliers ouverts. Elle a consisté en la réalisation d'un cabinet de curiosités, qui accueille des objets témoins du passé, offerts par des habitants du quartier.







Sam' Pause

Ateliers de constructions bois métal tous publics pour l'aménagement du mini musée. De la même façon, la résidence s'est décomposée en deux temps, permettant ainsi un travail de concertation en amont avec l'équipe de salariés et les bénévoles du magasin. Cette résidence a été complétée par 3 jours d'un atelier couture qui a complété l'espace de coussins qui arborent des paroles d'ouvrières recueillies dans les ouvrages d'Yves MOREL. Associées aux portraits de salariés ou de bénévoles de Sam Sap, scannés et brodés, ces coussins donnent un aperçu de l'ambiance qui régnait dans les usines à soie.

Sam au fil du temps





Résidence-atelier avec des 9/14 ans dans l'idée cibler la recherche sur cette ancienne fabrique et ce qu'elle est devenue. Cette semaine a pris la même configuration que la précédente résidence. A partir de 3 témoignages d'habitants et d'apports scientifiques et pédagogiques d'historiens il s'est agi de reconstituer l'histoire du lieu qui abrite aujourd'hui la friperie en la racontant au travers d'une chanson et d'une armoire détournée

Au regard des deux épisodes de confinement et des contraintes liées à la mise œuvre des gestes barrières, l'accueil des publics s'est trouvé limité ou séquencé, toutes les dates prévues, décalées.

Dates Dates de initialem réalisation		Actions réalisées	Lieux de réalisation et nb d'heures en présentiel
ent prévues			
Les 1,2,3 et 8,9,10/12/2020	Les 07,11,14,15 et 21/01/2021	Résidence artistique 1 : Le Plan chez Vous	Ecole élémentaire de Pont d'Aubenas (25h)
	Les 11 et 14/01/2021	Visites du canal de Baza à destination des 6-11 ans, commentée par Francis PERRIER et Denis ARSAC	Sur place (2x2,5h=5h)
	03/02 10/03, 13/03/ Et 16/11/2021	Visites du canal de Baza à destination d'adultes commentées par Roland COMTE	Sur place (4x3h=12h)
	03/06/2021 et 10/06/2021	Interventions historiques et scientifiques animées par Frédérique FOURNET	A l'école et au centre social 2x3h=6h
	Le 10/05 et du 24 au 27 mai 2021	Résidence artistique 2 : Cabinet de curiosités autour de la soie	A la friperie Sam'Sap et dans l'espace public (35h)
	Le 14/06 et du 21 au 24/06/2021	Résidence artistique 3 : Coin convivial et mini-musée (Sam Pause)	A la friperie Sam'Sap et dans l'espace public (35h)

Du 12 au 16/02/2021	7/8/9/12/07/ 2021	Résidence artistique 4 : Au fil du temps, Sam'Sap	Au centre social (30h)
	Tout au long du projet	Réalisation de 50 portraits croqués d'habitants	Chez les habitants et dans l'espace public

Publics/actions	6-11 ans	11-14 ans	14-18 ans	adultes	senior s	Hom mes	femm es	Provena nce QPV	TOTAL
Résidence : Le Plan chez Vous	64							56	64
Visites du canal de Baza à destination des 6-11 ans	64							56	64
Visites du canal de Baza à destination d'adultes.				36				28	36
Interventions historiques et scientifiques	64							56	64
Résidence artistique : Cabinet de curiosités autour de la soie	2	3	1	2	0	5	3	8	8
Résidence artistique : Coin convivial et mini-musée		2	1	5		5	3	8	8
Résidence artistique : Au fil du temps, Sam'Sap	4	2	2			4	4	8	
Atelier « Couture, pas trop dure »				4	3	2	5	7	7



Seuils et jardin partagé

Le jardin de Tartary a été créé en 2021 au terme d'une démarche participative lors du projet de rénovation urbaine.

Etat d'esprit du jardin :

"Tout le monde descend au jardin, chemine, découvre le terrain, la terrasse, le hangar, la remise à bocaux, la treille, les puits, les clapiers, la bourrache, le pourpier, les arbres fruitiers, le sol souple et herbu

...Chacun goûte les fruits (le raisin noir, blanc, les fruits de la passion), cueille, fait découvrir aux autres ce qu'il connaît. Chacun hume, écoute, se laisse aller à découvrir.

Les adjectifs pour qualifier ce jardin sont nombreux : Il est intime, romantique, bucolique. Il apaise et procure du plaisir."

Les envies nées de la visite sensible

Toutes ces envies ont fait l'objet d'un compte-rendu partagé présenté aux élus et techniciens.et d'ateliers entre élus et techniciens, ainsi que d'ateliers où habitants, élus et techniciens ont travaillé ensemble. Ce jardin est envisagé comme :

- *Un lieu partagé* (habitants, écoles, centre social) qui permet de *combiner des usages* comme la culture d'un potager, d'aromatiques, d'arbres fruitiers, le repos et la méditation (tables, chaises, hamac...), le passage, la grappille de baies (groseilles, framboises...);
- Un *lieu accueillant et vivant*. On y rencontre toujours quelqu'un : un jardinier, des voisins et des personnes de tous les âges, des enfants de l'école, des personnes du centre social...;
- Un lieu pédagogique, de découvertes et d'expérimentations qui permet l'apprentissage du jardinage et d'une écologie. Tant pour les enfants de l'école que pour les habitants, il pourrait y avoir 1 bac à jardiner par classe pour l'école avec des choses simples à cultiver comme les tomates cerises, radis, fraises... Les enfants pourraient jardiner avec des habitants, mais ils ne sont pas les seuls usagers du site. On y découvre des insectes hôtel à insectes), on peut y apprendre le compostage et le mettre en pratique (chalet composteur).

On peut jardiner, semer, abriter l'hiver, composter, et le faire à plusieurs. Ce jardin permet de découvrir des espèces végétales et comestibles anciennes (raisins, roses...). Une serre de la ville sur ce site avec un jardinier serait la bienvenue et lui permettrait à la fois de faire son travail et d'animer l'espace grâce à des missions pédagogiques.

L'eau des pluies est préservée et valorisée comme une richesse. Elle est récupérée pour arroser.





FOCUS

SENIORS

Pendant cette année 2021 encore impactée par la situation sanitaire, nous avons dû nous adapter et trouver de nouvelles manières de fonctionner en proposant des initiatives axées sur :

- « LA VEILLE SOCIALE ACCRUE » avec des permanences téléphoniques pour une écoute active, des appels fréquents pour prendre des nouvelles afin de maintenir le lien social et lutter contre l'isolement.
- « ALLER VERS » rendre visite aux personnes aux seniors vulnérables
- « LA VISIO » : nouvelle manière de fonctionner (ateliers numériques) ou les professionnels et les participants doivent se réadapter, permet de maintenir les rencontres pour prendre également des nouvelles des uns et des autres et maintenir le lien social.
- « DEVELLOPPER DES SOLIDARITES» : Les participants se rencontrent en dehors des activités proposées par le centre social
- « Nouvelles Postures » : adaptation des professionnels « posture de thérapeute », une relation qui change : ce n'est plus de professionnel à seniors mais plutôt une relation de personne à personne.

Le centre social et culturel « Au fil de l'Eau » étant une structure de proximité, proche des habitants et plus particulièrement des personnes dites « fragiles » ou « vulnérable » comme les seniors, a joué pleinement son rôle de « MAINTIEN DU LIEN SOCIAL et DES SOLIDARITES » en dépit d'une situation sanitaire parfois compliquée. Cette solidarité était du centre social vers les seniors mais nous avons pu observer également une solidarité d'habitants envers des seniors. Cette entraide a permis d'exalter le « Vivre ensemble » !

Concernant le partenariat, nous participant également aux rencontres, sur le groupe projet seniors GPS07, organisées par la FACS, ce qui a permis de notre point de vue de redynamiser notre commission seniors « Équip'âges » et limiter le « décrochage » de certains seniors.

Nous sommes également, régulièrement solliciter par le Pôle Seniors de la CCBA pour être un opérateur des « Cycles de formations numériques » et également pour « la semaine bleue » pour la délocalisation des ateliers numériques sur les autres communes de la CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas).

thème	D' Homme s	De femmes	De 80 à 89 ans	De 90 ans ou plus
LIEN SOCIAL CULTURE Commission « Equip'âges » & GPS07 avec la FACS	6	22		
MOBILITE DONT SECURITE ROUTIERE Après une période d'interruption de la conduite : « Heures de conduites » proposé aux seniors avec une auto- école	2	6	1	
ACCES AUX DROITS (Déclaration des impôts, créations de comptes : retraite, sécu, CAF, demande pièce d'identité, FranceConnect)	7	31	3	
USAGE DU NUMERIQUE (en présentiel et en Visio)	7	44	3	
VACANCES SENIORS 2021	4	9	1	
Sorties Culturelles « Grotte Chauvet-2»	3	13	3	2
Semaine Bleue 2021	3	9	1	

MEDIATION SOCIALE

Médiation sociale sur les différents lieux de vie du quartier : école, centre social, parc, parking ...dans le but d'essayer d'avoir connaissance des situations pouvant être conflictuelles afin de désamorcer les tensions qui pourraient dégénérer.

Posture de « veille sociale » dans le quartier et dans les écoles ; bonne connaissance des publics et reconnaissance par ces publics de l'adulte relais ; présence sur les lieux de vie : parc, école, jardin... Écoute large sur l'espace public et à l'école. Écoute des problématiques rencontrées. Mise en lien, si nécessaire, vers les professionnels pouvant répondre aux demandes des habitants (AS, écrivain public ...) Désamorçage de malentendus entre parents et personnels de l'école. Désamorçage et aide à la résolution de conflits entre parents. Nécessité de rappeler le cadre régulièrement pour vivre en société.

ENFANCE - JEUNESSE

Numérique et éducation à l'image

La Ville d'Aubenas et ses Quartiers Politique de la Ville est affiliée au réseau national Passeurs d'Images créé pour encourager et rendre accessible la pratique du cinéma et de la création numérique.

Objectifs:

Participer à une création collective afin de prendre confiance en soi, rencontrer des jeunes d'autres quartiers et d'âges différents, cultiver la notion d'engagement personnel.

le centre social et la Maison de l'Image ont proposé

- un atelier original de réalisation en 360°. Les six participants, âgés de 13 à 18 ans ont ainsi créé une vidéo destinée à être découverte avec un casque de réalité virtuelle (VR).
- Un atelier Réalité augmentée: Avec un smartphone, c'est facile de changer l'apparence des choses! Avec un peu d'imagination, le jeune peut faire bouger des personnages dessinés, et faire entendre leur voix. Ça demande un peu de préparation mais il suffit de laisser les idées s'exprimer! Tout le monde peut ensuit découvrir les créations avec une simple appli de Réalité Augmentée sur son téléphone.

Les films réalisés ont été présentés lors des rencontres régionales passeurs d'images à Annecy. 19 jeunes ont participé à ces ateliers

Accueil collectif de mineurs (centre de loisirs et loisirs apprenants)

L'animation enfance jeunesse comprend l'ensemble des actions destinées aux 6-14 ans.

- Favoriser la pratique d'activité sportives ou culturelles en organisant des sorties
- Développer une offre de loisirs divers et accessibles à tous en allant à la rencontre des jeunes sur le quartier
- Proposer des animations de proximité de façon régulière

55 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs durant l'année 2021, en majorité habitants au quartier de Pont d'Aubenas.

PERSPECTIVES: PROJET SOCIAL 2022-2025

EN 2021, Les élus, les habitants, les partenaires et les agents du centre ont participé au travail de renouvellement du projet social 2022-2025 :

Les actions du centre social évoluent, prenant en compte les nouveaux besoins de la population (à partir du diagnostic partagé). Le projet social travaillé en collaboration avec les partenaires et la CAF nous a permis de déterminer avec plus de précisions dans quelles directions avancer dans les prochaines années. Nos actions nous permettent ainsi d'affirmer :

- Une volonté d'affirmer qu'Au fil de l'eau fonctionne comme équipement de quartier à vocation sociale globale : ouvert à l'ensemble de la population, offrant accueil, animations, activités et services à dimension sociale, ce dans un souci de proximité ;
- Une volonté de mieux travailler en réseau pour répondre avec plus de pertinence aux problématiques sociales de la ville ;
- Une volonté de développer les valeurs du service public et des centres sociaux à travers des actions favorisant les rencontres entre les générations, le maintien voire le rétablissement des liens familiaux et sociaux.

LE SERVICE JEUNESSE (15-17 ANS)



Nos actions auprès des jeunes (15-17ans) ne se limitent pas à de la mise en situation de loisirs. Il s'agit bien en premier lieu pour nous d'instaurer un lien avec les jeunes afin de créer une dynamique permettant par la suite de leur donner envie de s'inscrire dans une

démarche citoyenne, développant ainsi leur pouvoir d'agir.

C'est le cas lorsque nous accompagnons la Junior Association mais aussi lors des temps d'entraide scolaire, d'accompagnement de projet des 18- 25 ans, la participation des adhérents aux manifestations de la vie locale, les démarches administratives (lettres de motivations, CV saisonniers, bourses, inscriptions lycées, recherche de stages...).



Les programmations d'activités et de séjours sont pour nous un appui essentiel pour la suite de nos relations avec ce public. Pour que l'animation jeunesse soit reconnue comme vecteur de développement, qu'elle entre dans un projet global qui lui confère du sens, elle ne peut être simple production d'activités, production de services. En s'appuyant sur des activités culturelles, sportives, d'accueil, périscolaires, nous créons les conditions qui permettent aux jeunes d'être acteur du développement de leur quartier, de leur ville, de

renforcer leur esprit civique et leur sens des responsabilités. L'objectif pour nous est d'aider les jeunes à devenir acteurs.

Nous sommes dans une pratique de médiation sociale à travers nos supports d'animation jeunesse.

ACTIONS MENEES SUR L'ANNEE

ACTIVITES	DATES	Nbre jeunes
Accueil Périscolaire	Lundi-mardi-jeudi-vendredi	84
Entraide scolaire	Mercredis de 14h à 18h	12
Accompagnement de la Junior Association	Jeudis de 17h à 18h30	15
3 groupes « Snapchat » pour échanger	Quotidiennement	77
Préparations et Ateliers radios sur divers thèmes.	14/01-16/03-18/03-19/04- 21/04-7/06-08/06-17/06-18/06	33
Mise en place d'une salle « connectée » pour les universitaires (confinés)	5/8/11/13/19/20/21/28/29 janvier 2/5/9/16 Février	6
Aide à la mise en page de CV, Lettre de motivation, recherche de stage	Jeudi de 18h à 19h	13
Inscription Montagne	Mercredi 13 janvier	18
Organisation d'un anniversaire par les jeunes	Vendredi 15 janvier	16
Organisation d'un anniversaire par les jeunes	Vendredi 29 janvier	10
Annulation séjour Montagne: remboursement	Vendredi 5 février	14
Accueil ouvert	08/02 au 12/02/21	28
Vacances d'hiver : Semaine Babysitting en partenariat avec la CCBA	08/02 au 12/02/21	14
Accueil ouvert	15 au 19/02/2021	33
Réunions d'organisation pour la journée Resto du cœur :	Vendredi 26 février et mercredi 3 mars	22
Ballade Vélo «Entre Filles »	Samedi 27 février	5
RESTO DU CŒUR : La collecte Nationale	Samedi 6 mars	19
Rencontre presse KHA (La Bastide)	Lundi 8 mars	8
Action « 1ordinateur/1jeune »	Du lundi 5 au vendredi 09 avril	27
Révision brevet	12 – 13 – 14 Avril	11
Pôle De Services : Incendié	Semaines 16-17	A la rencontre
J.A : Distribution de gâteaux aux pompiers.	Mercredi 12 Mai + 1 journée	12

Préparation de 3 jours sur la Via Rhôna	28/04 - 30/04 -03/05- 07/05- 12/05- 20/05	8
Séjour Via-Rhôna (Viviers-Sète) 20-24 ans	Du samedi 22 au 24 mai	7
Ramassage déchets au quartier organisé par les habitants	Vendredi 28 mai	6
Préparation de la rencontre avec Mr Le Préfet	Mardi 8 juin	13
Inscription vacances	Mercredi 16 juin	38
Rencontre avec Mr Le Préfet	Vendredi 18 juin	9
Vacances d'été : accueil de loisirs + 3 jrs à Villeneuve de Berg	SEMAINE 1	7
Vacances d'été : accueil de loisirs + 2 jours à Marseille	SEMAINE 2	7
Vacances d'été : accueil de loisirs + 3 jours à Sète	SEMAINE 3	7
Séjour : St Raphael	SEMAINE 4	14
Accueil ouvert	SEMAINE 5	8
Assemblée Générale Junior Association + vote projet	21-28 septembre	11
Réunion Entraide scolaire	Mercredi 29 septembre	10
Soirée PIZZA	Vendredi 08 octobre	22
Réunion et préparation de l'action : « Grains de sables »	Mercredi 13 octobre	11
Rencontre 18 – 25 ans : Repas	Mardi 19 octobre	9
Soirée : tournoi ping-pong	Vendredi 22 octobre	16
Vacances d'automne	25 au 29 /10/20	20
Vacances d'automne : Accueil ouvert + Projet grains de sables	02/11 au 05/11/20	43 (passages différents)
Lien Service jeunesse – Restos du cœur : pour permettre à 2 jeunes de « financer mon permis »	Le mardi 9 novembre	2
Soirée crêpes	Le mercredi 10 novembre	26
Inscriptions montagne	Le mercredi 17 novembre	19
Action Mission locale / PIJ /service jeunesse :	Le vendredi 10 décembre.	22
Soirée « étudiante » (chacun ramène sa musique)	Le jeudi 16 décembre	24
Séjour « montagne »	Du 27 au 31 décembre	14

ACCOMPAGNEMENT DE LA JUNIOR ASSOCIATION

Une Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Elle permet également de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le réseau national qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif.

La Junior Association prénommée « Keep Hoping Aubenas » est indépendante du Service Jeunesse de la Ville d'Aubenas. Elle a son propre fonctionnement, son propre règlement, ses propres adhérents et ses propres actions. Ainsi, il ne faut pas obligatoirement être adhérent au Service Jeunesse pour être membre de la Junior Association. Leur siège est situé au Pôle de Services dans les mêmes salles qu'occupe le Service Jeunesse.

L'inscription à la RNJA (Réseau National des Juniors Association) leur permet d'accéder à une assurance, à un compte en banque afin de leur laisser un maximum d'autonomie. Le réseau National demande aux jeunes de nommer un réfèrent « adulte » comme tuteur afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches. De ce fait, ils ont demandé à un animateur du Service Jeunesse de les accompagner dans ce sens d'où un lien étroit avec les animateurs et par conséquent le Service Jeunesse.

C'est pour cela que nous pouvons retrouver dans une même action des jeunes inscrits au Service Jeunesse et des jeunes de la Junior Association.

En ce début d'année, c'est dans le contexte très difficile du confinement que les jeunes ont dû annuler toutes leurs actions collectives (nettoyage voiture, regroupement....), chaque action annulée ayant un fort impact sur le groupe. De plus, l'avenir est incertain et beaucoup privilégient leur scolarité. Certains jeunes ont été « cas contact » et se sont retrouvés isolés. Chaque action annulée mettant un doute dans le groupe. Cependant, avec l'aide des Restos du Cœur, ils ont pu participer à une journée « fraternelle ».

→ Samedi 6 mars : Action resto du cœur (19 jeunes) :

Les restos du Cœur ont contacté la Junior Association « Keep Hoping Aubenas » par l'intermédiaire du Service Jeunesse de la Ville d'Aubenas, et après plusieurs réunions et contacts : 19 jeunes ont répondu présents pour accompagner les bénévoles des restos du cœur, le samedi 6 Mars pour la récolte Nationale des Restos du Cœur.

Répartis sur 5 supermarchés de la ville avec 3 créneaux différents, les jeunes ont assisté les bénévoles des restos du cœur durant cette journée (récolte, tri et beaucoup de contacts avec les personnes).

Tout au long de cette journée les jeunes ont été épaulés par les bénévoles des Restos du Cœur, et ont créé un lien intergénérationnel important durant ce samedi solidaire.

Cette expérience solidaire reste positive pour ces jeunes, une manière d'être face à la réalité sociale et de participer à une action très enrichissante.









→ Distribution de gâteaux aux pompiers suites aux évènements urbains du 21 avril :

Le Service Jeunesse et l'ADSEA (Service de Prévention) ont accompagné la Junior Association pour la distribution de gâteaux (faits maison) aux sapeurs-pompiers et à différentes structures (CMS, Pôles de Service, CIDFF, PolenScop).

Une rencontre extrêmement enrichissante à la caserne des pompiers où les jeunes ont échangé

longuement avec les responsables, les pompiers et ont pu rencontrer les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) en plein entraînement.









→ Rencontre avec M. Le Préfet :

Mardi 8 juin : Rencontre avec Mme Boumrah Sihème (au Pôle Des Services).

Mme BOUMRAH Sihème, par le biais du Service Jeunesse a rencontré 12 jeunes de la Ville d'Aubenas et notamment des adhérents de la Junior Association.

L'objectif de cet échange était de préparer la rencontre avec Mr Le Préfet.

Un moment très intéressant qui a permis d'élaborer des questions sur le rôle d'une préfecture, les missions d'un préfet mais aussi des problématiques que peuvent rencontrer la jeunesse Ardéchoise: mobilité, accès à la formation, cadre de vie....

Vendredi 18 juin : Rencontre avec M. Le Préfet à la préfecture de l'Ardèche.

Le groupe est parti en mini-bus à Privas, accompagné par les animateurs du service ainsi que l'animateur Radio d'Info RC (Gregory Couvert).

Arrivée vers 16h00 à la Préfecture de l'Ardèche, les jeunes ont été accueillis par Mme Boumrah.

Après une courte visite de la préfecture, les jeunes ont échangé plus de 1h30 avec M. Le Préfet sur divers thématiques (études, formations, emplois saisonniers, bourse, orientations, mobilité....) mais aussi sur le parcours professionnel de M. Le Préfet.

Une après-midi très instructive et citoyenne pour ces jeunes et une reconnaissance des actions « solidaires » qu'ils mènent maintenant depuis 3 ans.







SOUTIEN AUX ETUDES SCOLAIRES

« Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial » (droit des bénévoles-associations.gouv).

En tant qu'animateur, nous passons énormément de temps à rechercher des bénévoles ayant la capacité et l'envie d'accompagner des jeunes lycéens dans de nombreuses matières scolaires (math, français, philosophie, anglais...), car nous savons l'importance de la demande des familles et des jeunes Albenassiens dans ce sens.

L'égalité des chances est un objectif du Service Jeunesse.

Une des définitions de l'égalité des chances :

L'égalité des chances est une vision de « l'égalité » qui cherche à faire en sorte que les individus disposent des mêmes chances, des mêmes opportunités de développement social indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu d'habitation ou de naissance, de leur conviction religieuse, d'un handicap....(André Comte-Sponville-philosophe)

	Heures /semaines	Semaines effectuées / 2021- 2022	Heures effectuées /année	Heures imposable	Heures (x 25 euro) Moyenne national soutien scolaire lycéen	Calcul en salaire potentiel
Jacques Leclerc (retraité ingénieur/Chimiste)	8 HRS	26 SEM	208 HRS	25 €	5200 €	5200 €
Florence (pharmaceutique)	2 HRS	26 SEM	52 HRS	25 €	1300 €	1300 €
Veronica Leclerc (agrégée LEA)	2 HRS	26 SEM	52 HRS	25 €	1300 €	1300 €
Fabien Meunier (agrégée en économie)	12 HRS	1 SEM	12 HRS	25 €	300 €	300 €
Emmanuel Serfa (Agrégé en Philosophie)	12 HRS	2 SEM	12 HRS	25 €	325 €	325 €
Jean Lefebvre (retraité prof bio chimie)	12 HRS	1 SEM	12 HRS	25 €	300 €	300 €
TOTAL						8725 €

Le travail des bénévoles représente un travail de 8725 euros sur une année scolaire.

→ L'entraide scolaire :

Initiée depuis 2014-2015, l'entraide scolaire prend en compte une dimension de la vie des jeunes que la plupart place en tête de leurs préoccupations : la réussite et l'orientation scolaire, avec, en ligne de mire, l'insertion professionnelle. Il est notable également que c'est une préoccupation qu'ils partagent avec leurs parents.

Au fil des 5 dernières années scolaires, 4 enseignants ou anciens enseignants du second degré sont venus constituer l'équipe de bénévoles que coordonne l'animateur Jeunesse au Pôle de Services.

Cette année Jacques, Florence, et Veronica donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre aux 11 jeunes, inscrits dans cette action, d'avancer et d'être soutenus dans leur scolarité.

Sans ces bénévoles, ce soutien scolaire ne pourrait se faire. Les jeunes et les animateurs remercient l'engagement et l'investissement des bénévoles et invitent toutes personnes ayant la capacité à transmettre ces soutiens envers les lycéens à venir compléter cette équipe.

Durant le confinement, les bénévoles et les animateurs ont proposé aux lycéens de pouvoir continuer le soutien en visio. Sur les 16 jeunes inscrits dans ce dispositif, seulement 2 ont poursuivi cette aide via « Skype ». Une fois, que le Ministère de l'Education Nationale a annoncé la validation de l'année par contrôle continu, ces 2 jeunes ont arrêté ce suivi malgré la volonté des bénévoles de poursuivre cette action.

La complexité reste, pour les animateurs, de trouver des bénévoles ayant la capacité de transmettre des cours pour des lycéens. Nous avons dû malheureusement refuser l'accès à des jeunes à cause du manque de forces vives. Par conséquent, les places au mois de septembre se sont limitées à 10 jeunes.





→ Un Service Jeunesse à l'écoute des universitaires :

Dans le cadre de son soutien contre le décrochage scolaire et à la fracture numérique, le Service Jeunesse prévoit des créneaux (en après-midi et/ou en soirées) destinés aux jeunes universitaires albenassiens.

Le jour où les universités ont fermé à cause de la crise sanitaire courant novembre 2020, une dizaine de jeunes majeurs sont venus à la rencontre des animateurs afin d'expliquer leurs difficultés : accéder à internet, travailler en petits groupes ou en individuel dans un lieu approprié et en toute sérénité.

Les animateurs du Services Jeunesse en lien avec le Pôle de Services ont mis à disposition des salles collectives ou individuelles avec une borne wifi pour que les jeunes puissent étudier dans les meilleures conditions. Beaucoup d'échange se font avec les animateurs au sujet de leurs quotidiens (bourses, changements d'orientations, partiels, difficultés...).







→ Action: 1 ordinateur / 1 jeune:

Suite à la fermeture des établissements scolaires (confinement de début Avril 2021), le Service Jeunesse a proposé un soutien numérique, scolaire et moral en direction des enfants et jeunes scolarisés à Aubenas habitant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les animateurs ont mis en place l'action « 1 ordinateur / 1 jeune » grâce au chariot numérique du Pôle de Services. L'objectif a été de maintenir le lien avec les apprentissages. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité. Cette action a eu pour but de permettre aux enfants de travailler dans des conditions plus sereines, d'avoir un soutien scolaire, de leur permettre d'accéder à la plateforme « Ecole Directe » et ainsi d'aider certaines familles durant cette semaine.

2 jeunes ont eu accès à des prêts de tablettes numérique (via le CCAS de la Ville) et sont venus travailler avec cet outil, au Pôle de Services, durant la semaine.

Sur ces 5 jours : 11 lycéens, 14 collégiens et 2 primaires ont profité de cette action.





→ Révision brevet :

En réponse à la demande d'un groupe de jeunes scolarisés en 3ème dans différents établissements scolaires d'Aubenas (principalement au Collège de Jastres), l'équipe du Programme de Réussite Educative met en place 3 jours de révision « brevet » avec l'aide de bénévoles depuis 2013. Le Service Jeunesse a pris le relais sur cette action en 2021.

Dans un premier temps, nous avons contacté les jeunes et/ou parents par téléphone ou par les réseaux sociaux. Après avoir contacté le collège de Jastres (collège de référence : QPV), sur 15 jeunes contactés, 11 jeunes ont répondu positivement.

Par conséquent, 11 jeunes ont bénéficié de cette action pendant les vacances.

Nous avons donc décidé de mettre en place cette action pendant les vacances d'Avril sur 3 demi-journées (9h00-12h00) avec l'appui de **4 bénévoles** : Jacques, Fabien, Manu et Camille sans compter l'étudiant qui est venu nous prêter main forte : Daoud (23 ans).

Le bilan avec les jeunes et les bénévoles a été très positif. Les jeunes ont apprécié cette proximité avec les bénévoles. Certains considèrent qu'ils apprennent mieux dans l'échange avec l'adulte et les camarades que pendant leurs cours au collège.

Les bénévoles ont aimé l'implication des jeunes car cela facilite l'apprentissage. Ils ont également souligné la qualité de l'organisation.

Les bénévoles ont donné une méthodologie de travail pour les mois à venir (concentration, fiche de révision...). La majorité des jeunes sont venus car ils le souhaitaient et étaient volontaires pour ces 3 demijournées, ce qui explique leur implication.











Le rôle du Service Jeunesse est de travailler sur plusieurs axes comme : le décrochage scolaire, la fracture numérique, le soutien aux familles et l'égalité des chances.

LES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de février :

Semaine « Baby sitting » avec la CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) :

En partenariat avec la communauté de commune, le Service Jeunesse s'est investi dans ce projet. Mise à disposition de locaux, d'animateurs, de moyens (ordinateurs...) et de compétences.

11 jeunes filles de 15 à 17 ans se sont formées sur la règlementation de l'Enfance et de la Petite Enfance, sur des supports d'animation, sur la mise en forme d'un CV et cartes de visite....

Les jeunes ont pu également passer une journée en Centre de Loisirs pour mesurer la théorie à la pratique.

Cette année, cette formation s'est déroulée au Centre Social « Au fil de l'eau » sous couvert du Service Jeunesse. Ce partenariat a permis de ne pas fermer l'antenne 15-17 ans au PDS.





Accueil « ouvert » à l'espace jeune :

Le Service Jeunesse avait préparé un séjour Montagne qui a été annulé (raison sanitaire), puis avait organisé un programme d'activité qui a été annulé en raison de l'absence d'un animateur. Par conséquent, nous avons laissé uniquement l'espace jeune ouvert durant ces 2 semaines.

Vacances d'été :

La saison estivale a débuté par le traditionnel repas partagé où de nombreux jeunes étaient présents. L'objectif est de pouvoir se retrouver ensemble et de discuter des projets de chacun, de féliciter les bacheliers, les « brevetistes » et aussi les diverses réussites au cours de l'année (code, permis...)

Les inscriptions pour les vacances d'été se sont déroulées en une après-midi. Nous avons limité les jeunes à 2 semaines maximum sur 5 afin qu'un maximum de jeunes puisse participer. Ainsi nous avons pu accueillir 42 jeunes différents durant l'été. Un nombre important pour cette tranche d'âge 15-17 ans.

1ère semaine : Tous au camping....

Cette 1ère semaine a été réfléchie sur le mode de la détente au Camping « les Pommiers » à Villeneuve de Berg. La mise en place d'une veillée a permis aux jeunes de rencontrer de nombreux jeunes venus de la France et de l'étranger. De belles rencontres.... Piscine, tentes, veillées, rencontres ont été au rendez-vous lors de cette semaine.





2éme semaine : Tous à Marseille...

Canyoning, cinéma et un départ sur 2 jours à Marseille étaient au programme.

Nous avons pu visiter la basilique Notre-Dame de la Garde, randonner dans les calanques, marcher le long du vieux port et bien sûr se baigner sur la plage du Prado.







3éme semaine : Tous à Sète...

Via ferrata, baignade en rivière et 2 jours à Sète étaient au rendez-vous cette semaine. Lors de notre visite à Sète, nous avons visité la ville ainsi que le musée Georges Brassens.







4éme semaine : Séjour à St Raphael

L'objectif pour les animateurs est de pouvoir créer du lien avec les jeunes, hormis les activités mises en place, ces séjours sont un véritable outil à la découverte de l'autre et de la vie en collectivité.

Lors de ces séjours, beaucoup de projets individuels ou collectifs sont mis en place dans l'année grâce à ce contact quotidien et cette confiance mise en place entre jeunes et animateurs.

Nous permettons de faire découvrir de nouveaux lieux à nos adhérents mais l'objectif éducatif va bien plus loin. C'est dans ces moments de vie quotidienne que l'équipe permet de nouer des liens avec les jeunes (et réciproquement) et de pouvoir réguler sur la vie quotidienne et des difficultés que chaque jeune peut rencontrer durant sa vie d'adolescent.

















5éme semaine : Accueil ouvert

Voir plus bas

Vacances d'automne :

1ère semaine :

Le Service Jeunesse aura encore affiché complet pour ces vacances d'automne (20 jeunes).

20 jeunes âgés de 15 à 17 ans ont profité des activités proposées durant ces semaines de vacances scolaires : Cinéma, Quad, Randonnée, jeux collectifs, soirées crêpes, journée Walibi...

Tout est mis en place selon le protocole sanitaire énoncé par les autorités, les jeunes avaient leurs pass sanitaires. Nous avons mis en place une journée au parc d'attraction de Walibi avec les jeunes de la MJC de Privas, l'esprit étant de faire rencontrer des jeunes du même territoire et aussi de partager les frais (budget) du transport.

2ème semaine:

Accueil « ouvert » + Projet grains de sable.











Vacances de décembre - Séjour montagne :

Nous avons mis en place un séjour « montagne » durant la période de décembre. Ce séjour (attendu par les jeunes) se déroule logiquement au mois de février. Cependant, il a été annulé en février 2021 dû au confinement « partiel » et à la fermeture des structures d'accueil de mineurs. Nous avons donc déplacé ce séjour en décembre 2021. Rappelons qu'il n'y aura pas de séjour montagne en février 2022 de ce fait.

7 filles et 7 garçons (soit 14 familles) se sont inscrits dans cette dynamique. C'est un support essentiel pour les animateurs et le lien entreprit avec les jeunes. Sur ces 14 jeunes, 9 d'entre eux ont découvert l'activité « ski » et 7 jeunes leur premier séjour en collectivité.









Les accueils « ouverts » durant les vacances :

Nous souhaitons adapter le rythme des jeunes lors de leurs vacances. Les jeunes peuvent ainsi créer leur temps libre en organisant des après-midis à thème. De ce fait, ils s'organisent entre eux pour ramener leur console de jeux vidéo, des œufs et farine pour faire des crêpes. Il n'y a pas forcement de cadre horaire : les jeunes peuvent venir sans s'inscrire et sans contrainte... Ainsi, beaucoup de choses s'organisent et la présence est importante.

- Apres midi crêpes,
- Après-midi jeux vidéo,
- Soirée jeux,
- Rencontre Junior Association,
- Après midi ping-pong/baby-foot,
- Rencontre jeunes 18-25 ans,
- Echange sur les études, l'emploi, la vie entre filles/garçons, la déviance...,
- Accompagnement sur les dossiers administratifs,
- Accompagnement sur des recherches de stages,
- Accompagnement sur une lettre de motivation et CV,
- Projet « grains de sables »
- Balade à vélo avec les 18-25ans.







LES TEMPS PERISCOLAIRES

Depuis, la rentrée scolaire 2021, les jeunes ont sollicité les animateurs afin d'organiser des soirées : soirée pizza, soirée dansante, soirée tournoi de jeux Ces moments de partages se déroulent à l'espace jeune 1 vendredi par mois. Aussi, de nombreux adhérents utilisent l'espace jeune, entre leurs cours scolaires ou après le lycée. Ils se sont approprié les lieux, et nous nous en félicitons.

- Discussions « l'avenir toujours l'avenir » :
- Les devoirs « toujours des devoirs.... »
- 18 ans « qu'une fois 18 ans... »
- On se retrouve après le confinement
- « On fête mon permis »
- Loisirs « heureusement de la rigolade... »
- Juste un baby, un ping-pong ou jeux de cartes
- Accompagnement Junior Association
- On s'organise une soirée?





TROIS JOURNEES PARTENARIALES « NETTOYAGE DU QUARTIER », ACTION « GRAINS DE SABLES », ACTION « MISSION LOCAL ».

Ramassage déchets :

A l'initiative du Centre Social ASA, un « ramassage de printemps » a été organisé le 28 mai 2021, sur le quartier des Oliviers. Six jeunes du Service Jeunesse avec leurs animateurs ont participé à cette action solidaire et citoyenne.





Projet « Grains de sables » :

A l'initiation de l'association « Résonnance », le projet "Grains de sable" donne l'occasion aux habitants du quartier des Oliviers et de la ville d'Aubenas plus largement de participer à une démarche de création artistique, de valoriser l'implication des habitants, en favorisant l'expression des jeunes entre 17 et 30 ans, de s'impliquer davantage dans des relations de voisinage et de vie de quartier.

Le projet est de partir d'un petit collectif qui va choisir ensemble de "faire le portrait" d'un habitant, qui, luimême, aura à valoriser de la même façon un autre habitant, et ainsi de suite.

Il est à la fois un outil de mémoire et un espace d'expression pour les habitants, ouvert sur leur vécu, leur environnement et sur l'histoire de leur engagement dans le quotidien. Il invite à s'impliquer de manière active et s'adresse tour à tour aux personnes et au collectif, dans une démarche d'expression personnelle et de mise en commun des productions.

21 jeunes du Service Jeunesse ont participé à cette action.

Action en partenariat avec la « Mission local : jeunes autour de l'emploi et des départs à l'étranger :

13h30 : accueil café + présentation après-midi

14h : présentation Mission locale (service emploi) et Randstad

14h30 : simulation d'entretien/inscriptions Randstad 15h : Temps d'échange sur les départs à l'étranger.

LES 18-25 ANS EN DEMANDE

Ils viennent discuter, demander des conseils (études, emploi...), ou tout simplement parler de leur vie d'adultes. Ils sortent de leurs scolarités, sont encore en étude, en profession ou dans des dispositifs comme la mission locale, mais ils continuent à venir au Service Jeunesse. Nous comptabilisons 21 adultes venant régulièrement à l'espace jeune.

Cette année nous avons mis un panneau d'informations dans la salle des jeunes. L'objectif est de leur communiquer : les emplois diffusés par « pôle emploi », les formations adultes ou jeunes (BAFA...), les rencontres de l'emploi saisonnier....



A la conquête de la Via-Rhona:

Le Service Jeunesse a accompagné 7 jeunes Albenassiens dont l'objectif était de réaliser :

Bollene - Sète en 2 jours sur la Via Rhona soit 225 km en 2 jours à Vélo.

Après avoir calculer leur projet : parcours, hébergement, financement, réparation vélo... l'équipe s'est lancée samedi 22 mai de Bollene à Beaucaire pour un parcours de 95 km.

2 jeunes ont quitté le groupe à Avignon pour rejoindre Aubenas dû à leur emploi du temps.

Le lendemain, pas moins de 135 km attendaient le groupe pour rejoindre Sète à Vélo.

Après beaucoup d'efforts, de douleurs musculaires, une grande fierté et soulagement envahissaient le groupe en voyant le panneau de la ville de Sète.

Le lundi était plus calme avec une matinée en bord de mer et un retour sur Bollene en Train, en fin d'aprèsmidi.

La solidarité du groupe a permis la réussite de ce projet. Ils réfléchissent déjà à une autre sortie solidaire et peut-être sportive.



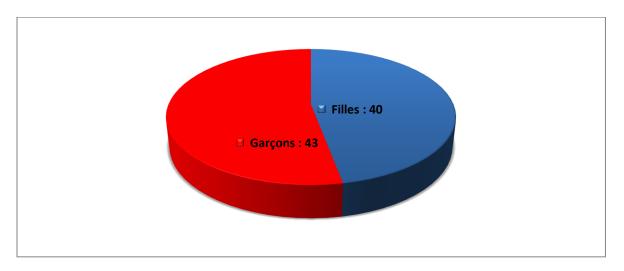


Soirée Repas:

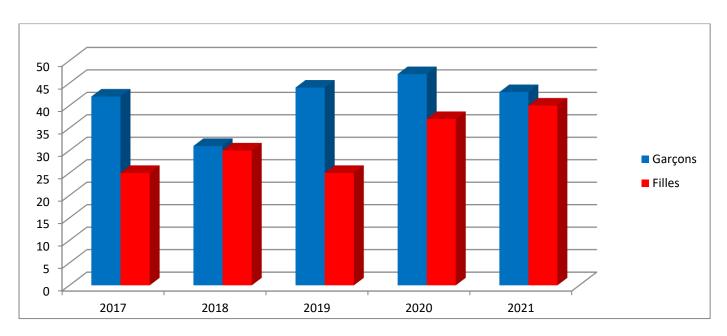
Les jeunes adultes ont organisé un repas, le 19 octobre. 9 jeunes ont organisé une raclette. Un moment de convivialité. Il nous semble important d'accueillir ces jeunes pour garder un lien en rappelant que ceci n'est pas de notre compétence mais reste important pour garder le contact et mesurer l'ambiance du quartier des Oliviers.

LE SERVICE JEUNESSE EN STATISTIQUES (83 adhérents soit 76 familles) 64 jeunes de 15/17 ans et 19 jeunes de 18/25 ans

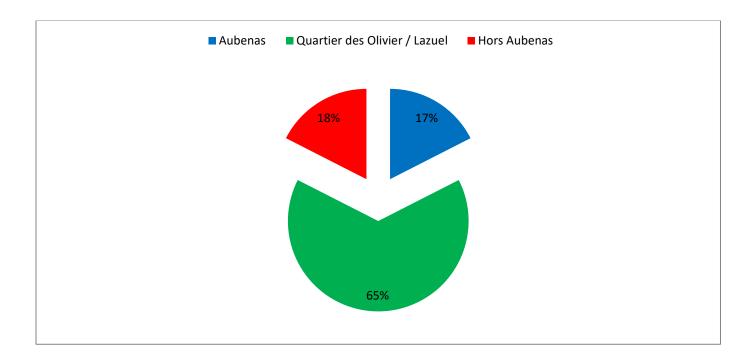
• Nombre d'adhérents par genre (18-25 ans) :



• Evolution des genres ces dernières années :



• Provenance des adhérents sur le territoire :



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

<u>Introduction</u>

Le CCAS est aujourd'hui un établissement public structuré qui s'est donné les moyens tant humains que techniques et, financiers de répondre aux besoins et aux demandes des habitants de la commune qui rencontrent des difficultés, comme de proposer des actions et animations qui renforcent le lien social et le vivre ensemble.

Le CCAS d'Aubenas est à l'écoute de la population en assurant un accueil inconditionnel de toutes les personnes qui se présentent. Lorsqu'il n'est pas compétent pour répondre, il réoriente la personne vers un autre partenaire.

De nombreux dispositifs sont présents sur le territoire et l'offre de services est riche.

Il est à noter aussi la présence de nombreuses associations. Fort de cet éventail de possibles le CCAS a développé un travail partenarial fort.

Les missions du CCAS sont multiples il peut s'agir de soutenir une personne sur le plan financier, comme l'accompagner dans sa recherche de logement ou encore faciliter son insertion au sein de la collectivité ou la faire participer à des actions collectives.

Le bilan 2021 met en exergue :

La fréquentation

Les actions nouvelles :

- Le lancement du service « SACHA »

Les perspectives 2022

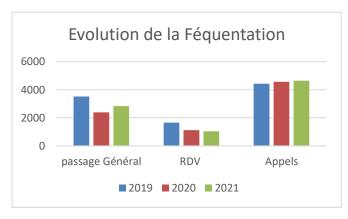
- L'élargissement de la mission d'accompagnement du public dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil Départemental.
- Le renforcement du dispositif Programme de Réussite Educative par le recrutement d'un adulte relais.

A) La fréquentation du public

Légère augmentation de la fréquentation en 2021 par rapport à 2020.

Dans le même temps augmentation du nombre d'appel téléphoniques.

En conclusion les chiffres de fréquentation 2021 sont encore inférieurs à ceux de 2019.



Doit-on s'en réjouir ? N'y aurait-il pas encore des inquiétudes du public à sortir librement ? Quelles en sont les causes ?

Nous pouvons émettre des hypothèses :

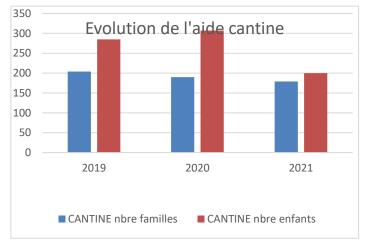
- Port du masque obligatoire pour certains
- Peur de la contamination
- Des aides financières plus importantes apportées par d'autres structures et dispositifs.

Contrairement à ce que nous pouvions penser la situation sanitaire n'a pas généré un afflux de public.

Seules les demandes d'accompagnement dans le cadre du Programme de Réussite Educative explosent. Les difficultés des enfants sont réelles au sein de l'école. Retard dans les apprentissages, manque

d'assiduité, d'intérêt, contexte, environnement.

Focus sur l'évolution des aides à la cantine entre 2019 et 2021 :



B) Le lancement du SACHA

Le Service d'Accompagnement de Chaque Habitant Albenassien

La création de ce service est née d'un souhait des élus d'activer un dispositif puissant de mobilisation au service de tous nos concitoyens.

Le CCAS développe depuis toujours des actions en direction de publics bien définis, que ce soit un public jeune ou adulte.

Le SACHA propose à chaque albenassien qui en fait la demande un service d'accompagnement dans une optique de proximité.

Le dispositif est simple : le SACHA peut être sollicité par mail, téléphone, ou physiquement, à l'Annexe de la Mairie, sur tous les sujets intéressant les habitants.

Le SACHA permet au niveau du service social, une proximité plus importante.

Le maître mot et le leitmotiv du SACHA sera donc : proximité, écoute, accompagnement, valorisation et renforcement du lien social.

Les perspectives 2022 :

→ <u>L'élargissement de la mission d'accompagnement du public dans le cadre d'une convention</u> passée avec le Conseil Départemental.

A partir du 2^{ème} trimestre 2022 un nouvel agent travailleur social de formation rejoint le service. Il aura pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi (80 personnes en file active) et de faciliter leur insertion. Parallèlement, Pôle Emploi se chargera de l'accompagnement professionnel. A la demande du Conseil Département et dans le cadre de la signature d'une convention tripartite (CCAS, CD, CCBA) le territoire d'intervention sera celui de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Ce travail commun avec Pôle Emploi doit faciliter l'insertion socio-économique du public.

Conscient que pour accéder à un emploi, une formation il est nécessaire préalablement de rechercher des solutions pour l'enfant (mode de garde), pour se rendre sur le lieu du travail (moyen de locomotion), pour faire face aux coûts engendrés avant de percevoir son salaire ou le versement d'une indemnité.

→ <u>Le renforcement du dispositif Programme de Réussite Educative par le recrutement d'un adulte relais.</u>

Préambule:

L'action consiste à accompagner des enfants et des jeunes âgés de 2 à 18 ans qui présentent des fragilités.

L'objectif étant de faciliter la réussite scolaire mais pas seulement. Il s'agit aussi de faciliter l'accès aux droits, comme de favoriser les liens. Travailler la parentalité.

Ce dispositif s'inscrit dans le pilier cohésion sociale du contrat de ville des quartiers d'avenir d'Aubenas, et les valeurs de la république et la citoyenneté.

Notre intervention se limite aux quartiers politiques de la ville :

- Les Oliviers,
- Pont d'Aubenas,
- Une partie du centre-ville ancien.

Ce dispositif reconnu sur le territoire s'inscrit dans un partenariat fort avec les établissements scolaires, les services du Département les partenaires institutionnels et associatifs.

Les 2 axes principaux du Programme de Réussite Educative sont :

1. Les suivis individualisés :

Les suivis individualisés sont le cœur du dispositif PRE.

Il est impératif de recueillir l'adhésion de l'enfant et de sa famille, venus directement solliciter un accompagnement ou orientés par les partenaires.

2. Les actions collectives au service de l'accompagnement individuel

Une action collective c'est_par exemple se déplacer à Vals les Bains en juillet, découvrir « le parcours de l'eau » et réaliser des aquarelles accompagnées par un professionnel.

Ce qui importe c'est la participation en famille. Le parent fait avec l'enfant. C'est aussi se fabriquer des souvenirs.

Ces actions collectives sont mises en place afin de permettre aux parents et aux enfants de vivre ensemble une expérience nouvelle, valorisante, pour se découvrir autrement. Permettre aux familles les plus isolées de créer ou de développer un réseau social de proximité.

Le recrutement de cet agent est intervenu en février 2022. Sa mission principale est d'être au contact des jeunes en situation de décrochage scolaire et de ruptures éducatives. Après une phase d'adaptation qui devrait durer approximativement 6 mois, l'agent sera en mesure de proposer des actions et des parcours d'accompagnement.

Cette évolution part du constat de l'augmentation des difficultés rencontrées par les élèves et leurs parents dans l'accompagnement qu'ils peuvent apporter.

L'axe parentalité est un axe fort de notre travail quotidien. Le parent doit prendre la place qui lui revient et pour ce faire il doit être aidé.

Le PRE est orienté vers les quartiers d'avenir d'Aubenas. Pour autant, d'autres territoires, d'autres écoles nous demandent régulièrement d'intervenir. Ce que nous ne pouvons faire que rarement au regard des moyens dont nous disposons et de notre implication sur l'école des Oliviers qui nous demande un investissement important.

La perspective 2022 est d'investir le quartier de Pont d'Aubenas. Nous sommes présents à l'école et au centre social et culturel « au fil de l'eau » chaque jeudi.

Le travail avec les collèges va être accentué.

Conclusion:

Le CCAS aujourd'hui a un rôle clé dans l'accompagnement du public et plus particulièrement du public qui rencontre des difficultés. Il dispose de portes d'entrées multiples : à l'annexe de la mairie, au centre social et culturel au fil de l'eau et au pôle de services. Il peut s'appuyer et compter sur chaque service de la ville qui est au contact du public.

Des partenariats internes avec le service des sports ont permis de proposer des cours de natation à des jeunes.

Un partenariat fort avec le service éducation mis en place depuis plusieurs années permet une vigilance réciproque.

Le CCAS doit toujours plus travailler avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Et ainsi, être intégré dans le tissu local et participer aux actions transversales portées sur le territoire.

1. Le Personnel:

Le service Education, sous l'autorité de la Direction Générale des Services estcomposé de 40 agents :

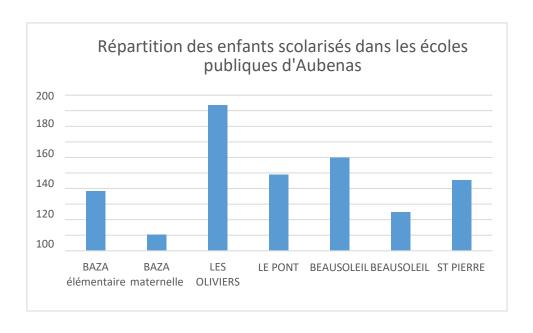
- 1 directrice
- 2 secrétaires
- 1 coordinatrice
- 14 agents ATSEMS ou faisant fonction d'ATSEM intervenant en maternelle encoéducation avec l'enseignant.
- 22 agents périscolaires en charge de la garderie, de la restauration et del'entretien des bâtiments
- 1 gestionnaire de la cuisine centrale
- 2 cuisiniers
- 1 commis de cuisine

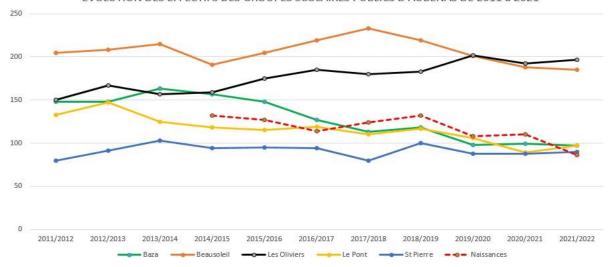
Ce personnel intervient sur les 5 groupes scolaires ainsi qu'en cuisine centrale, il permet le bon fonctionnement de toutes les structures.

2. Les Effectifs:

Depuis septembre 2021, 644 Enfants sont inscrits dans les écoles publiques de la ville : Ecoles Baza Maternelle, Baza Elémentaire, Beausoleil Maternelle, Beausoleil Elémentaire, le Pont Primaire, Les Oliviers Primaire et St Pierre Primaire.

Pour l'année 2021/2022, 30 classes accueillent les élèves.





3. La Restauration scolaire:

Les repas proviennent de circuits courts, d'une agriculture raisonnée.

Pour l'année 2021 : 63,60% de produits issus de l'Agriculture Biologique dont 60% en Bio local

Un menu végétarien est proposé chaque semaine afin de prendre en compte les exigences relatives à la teneur nutritionnelle des repas

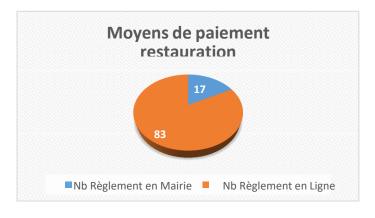
La cuisine centrale confectionne des repas pour 7 restaurants satellites (5 groupesscolaires d'Aubenas, la commune de Vals les bains et de Balazuc.

En 2021 : 55 059 Repas ont été livrés (dont 39 640 dans nos écoles d'Aubenas), laréservation des repas se fait soit en mairie une fois par semaine soit via le portail famille sur internet (plateforme Numérian) pour les repas servis dans les restaurantssatellites de la ville.

Le dispositif des petits déjeuners a permis en 2021, à 50 enfants de l'école de LePont Maternelle de découvrir de nouveaux produits, en fonction des saisons. Le Service Education a fait le choix de travailler avec le Village des Producteurs à Aubenas.

En 2022, ce dispositif s'élargit aux écoles de Baza, Beausoleil et Les OliviersMaternelles.

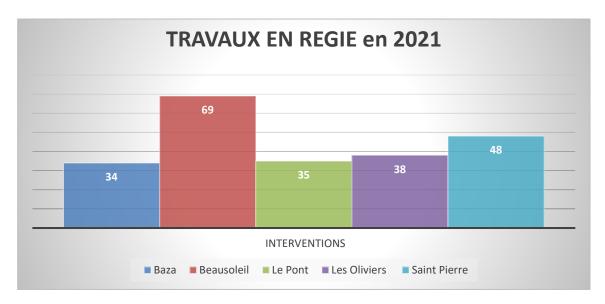




Du miel montagne bio, des cerneaux de noix et des yaourts au lait de vache bio sont ici découverts à l'école maternelle de Beausoleil.

4. Les Travaux en régie :

Le service Education coordonne et saisit les fiches « fluxnet » suite aux différentes demandes des directrices dans les écoles et des agents périscolaires. Sur l'année 2021 le nombre total d'interventions des services techniques dans les écoles est de 224.



5. Le Numérique :

Le Numérique dans les écoles : La ville d'Aubenas avec l'aide de l'Etat a investi, en 2021, dans 10 Vidéoprojecteurs fixes, 19 Ordinateurs répartis dans les écoles et unevalise de 8 Ordinateurs mobiles qui transite d'une école à une autre afin que toutes les classes puissent bénéficier de cet apprentissage.

6. Le Soutien des Projets Pédagogiques :

Depuis 2018, la ville soutient financièrement les projets pédagogiques conduits par les équipes éducatives pour que chaque élève, dans son parcours d'apprentissage, puisse partir en voyage scolaire, être sensibilisé aux pratiques artistiques, culturelleset sportives.

Pour 2021, la ville a participé à hauteur de 12 379€ s'agissant des projets pédagogiques et à hauteur de 6 000€ pour les sorties scolaires sachant que pour une année sans pandémie, la ville participe pour ses écoles publiques à hauteur de 9 500€.

7. Le Dispositif Ambition Educative :

Parce que chaque enfant a besoin d'un suivi particulier, parce que l'année 2020 a creusé considérablement les écarts entre les enfants, la ville a décidé de poursuivreet d'accentuer ses efforts dans une Ambition Educative partagée avec des partenaires associatifs (CSC) au bénéfice de celles et ceux qui ont le plus de besoinen matière de scolarité.

En novembre 2021, 344 enfants ont été inscrits aux activités périscolaires du soir pourles élèves d'élémentaire.

L'Equipe se compose de 49 personnes, soit :

- 1 coordinatrice;
- 23 agents municipaux : 10 en élémentaire et 13 en maternelle ;
- 9 intervenants extérieurs sous convention;
- 14 animateurs associatifs: 5 du CSC ASA et 9 du CSC Le Palabre;
- 2 bénévoles.

MATERNELLES DONNÉES CHIFFRÉES PAR ECOLE	Baza	Beausoleil	Le Pont	Saint Pierre	Les Oliviers
Nombre d'élèves inscrits à l'école	21	50	27	27	76
Nombre d'enfants différents inscrits aux activités périscolaires	10	24	15	22	28
Pourcentage d'enfants inscrits aux activités périscolaires / Nbre d'élèves inscrits à l'école	48 %	48 %	56 %	81 %	37 %

ELEMENTAIRES DONNÉES CHIFFRÉES PAR ECOLE	Baza	Beausoleil	Le Pont	Saint Pierre	Les Oliviers
Nombre d'élèves inscrits à l'école	77	120	71	64	111
Nombre d'enfants différents inscrits aux activités périscolaires	26	61	37	47	74
Pourcentage d'enfants inscrits aux activités périscolaires / Nbre d'élèves inscrits à l'école	34 %	51 %	52 %	73 %	67 %

Focus : Forum d'enfants en élémentaire :

Il est réalisé avec la participation des agents municipaux référents, des intervenants sous convention et en partenariat avec les Centres Socioculturel ASA et Le Palabre :

- Les aides aux leçons :

- → Amélioration des compétences des enfants en mathématique (meilleurecompréhension), en français (progrès en lecture, en écriture, en dictée) ;
- → Soutien dans les leçons mal comprises ou mal assimilées ;
- → Avoir de nouvelles connaissances, être écouté, apprendre à communiquer avecles autres, être autonome.

- Les découvertes :

→ Activités ludiques et sportives : Nouveaux

jeux, sports, activités.

Activité langage :

- 1. Parler
- 2. Ecouter et comprendre
- 3. Jeux de langage : En groupe ou en duo chantés et/ou en mouvement : rondes, jeux de rôle...
- 4. Jeux d'observation : Sur les lettres, les mots, reconnaitre, associer, comparer...

Perspectives 2022:

Il s'agirait de créer un partenariat avec « Lire et faire lire » de la FOL Ardèche et la mise en place d'activités artistiques et d'une malle ludique.

8. Un point sur la Situation sanitaire :

Depuis janvier 2021, de nombreux protocoles sanitaires se sont succédé pour finir endécembre 2021 par un protocole de niveau 3. Les mesures coercitives ont obligé la ville à augmenter les encadrements et à prévoir des désinfections plusieurs fois par jour.

Le niveau 3 implique plusieurs restrictions notamment le port du masque dans les classes, dans les cours d'écoles, le non brassage des élèves et l'aération plusieursfois par jour.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Les chiffres et informations détaillés dans ce rapport d'activités s'inscrivent dans les résultats des actions de la politique sportive municipale.

Pour rappel, les trois mots clés qui caractérisent les actions menées depuis 20 ans par la ville d'Aubenas et son service des sports :

Découvrir : Faire découvrir le sport aux enfants

Accéder : Permettre d'accéder plus facilement au sport

Pratiquer : Permettre de pratiquer le sport

L'ensemble de ces actions sont aux bénéfices de ces usagers :

- ➤ Les jeunes: Stages Multisports, Ecole Municipale des sports, Chéquier Sport, aide au fonctionnement dans les clubs, mise à disposition d'équipements sportifs aux clubs ainsi qu'aux centres de loisirs, projet de création d'un skateparc à proximité du centre-ville
- ➤ Les scolaires : Interventions des ETAPS toute l'année dans les écoles primaires (publiques et privées), mise à disposition d'équipements sportifs aux établissements primaires et secondaires, aide au fonctionnement des AS scolaires
- Les publics en situation de handicap : Mise à disposition d'équipements sportifs aux établissements spécialisés, aide au fonctionnement dans les clubs pour le sport adapté
- Les Séniors: Mise à disposition d'équipements sportifs aux clubs, aide au fonctionnement dans les clubs accueillant le 3^{ème} et 4^{ème} âge, développement du Sport Santé
- Le public féminin : Aide au fonctionnement dans les clubs qui valorisent ce type d'accueil, Soutien de l'opération TOUTESPORT et mise à disposition d'équipements sportifs (annexe 4)
- Le public en Quartier Prioritaire de la Ville : Subventionnement supplémentaire aux clubs effectuant des projets, prise en charge de leçons de natation, aide à la participation aux Stages Multisports, encadrement d'activités sportives au sein du dispositif « Vacances Apprenantes »
- Les 51 associations sportives de la Ville : Mise à disposition d'équipements sportifs, aide au fonctionnement via les subventions, support logistique pour les grandes manifestations sportives

Les chiffres à travers les activités de la politique sportive

La crise sanitaire a énormément impacté les activités physiques et sportives dans leur ensemble depuis le printemps 2020. Même si des adaptations ont permis le maintien minimum, toutes ont vu leur participation en très forte baisse. Aussi, la répercussion s'est malheureusement poursuivi en 2021. En fin d'été, même si la levée des mesures sanitaires a permis une reprise dans toutes les disciplines, l'obligation de détention d'un « pass sanitaire » pour les acteurs comme pour les spectateurs a ralenti l'organisation des organisations de manière normale. De plus, les mesures sanitaires n'étaient pas identiques pour le secteur associatif fédéral et pour le milieu scolaire.

- Interventions EPS dans le milieu scolaire du 1°:
- Planning année scolaire 2020/2021 élaboré avec un maximum d'APS en extérieur (vélo, escalade, équitation, athlé, tennis, randonnée et course d'orientation), même pour la période hivernale (1ère planification annuelle sans prévoir de gymnastique ni sports d'opposition !!!). Conservation de créneaux en gymnase uniquement pour des replis en cas de météo inadaptée.
- Du 15 janvier au 22 mars, l'EPS en intérieur a été interdit, les cours ont donc été annulés à chaque fois que la météo ne permettait pas sa pratique extérieure.
- A partir du 26 avril, reprise de l'EPS avec possibilité de repli en intérieur.
- Rentrée 2021 avec possibilité de l'EPS en intérieur mais sans contact
- Retour normal à toutes APS de l'EPS depuis seulement le 28/02/2022
 - > Stages multisports qui ont été organisés pendant les vacances scolaires en 2021 :

Hiver 2021 : Session annulée (24+24 places)

Printemps 2021 : Session annulée (24 + 24 places)

Eté 2021: 24 enfants (24 places) du 12 au 16/07 + 24 enfants (24 places) du 19 au 23/07 + 24 enfants (24 places) du 26 au 30/07 + 24 enfants (24 places) du 2 au 6/08 + 24 enfants (24 places) du 9 au 13/08

Toussaint 2021: 24 enfants (24 places) du 25 au 29/10

→ 144 participations en 2021 dont 47 albenassiens (432 places les années « normales »)

Prévisions 2022 :

Hiver 2022: Session annulée (2x24 places du 14 au 25/02)

Printemps 2022: 24 places du 19 au 22/04, 24 places du 25 au 29/04

Eté 2022 : 24 places du 11 au 15/07, 24 places du 18 au 22/07, 24 places du 25 au 29/07, 24 places

du 1^{er} au 05/08, 24 places du 8 au 12/08 **Toussaint 2022 :** 24 places du 24 au 28/10

- → Prévision 2022 de 8x24 places = 192 participants (432 places les années « normales »)
- Le Chéquier-sports

160 chéquiers 2021/2022 ont été commandés mais seulement 107 ont été vendus.

- Salon des Sports le 11 septembre 2021 : Annulé Salon des Sports 2022 prévu le 10 septembre
- Trophée des Sports fin 2021 non organisé. Incertitude sur l'organisation en décembre 2022.
- L'Ecole Municipale des Sports

Année scolaire 2020/2021:

- 1^{er} trimestre 2020/2021 : 4 séances assurées (jusqu'aux vacances de la Toussaint) puis 5 semaines annulées : **112 participants**
- 2^{ème} trimestre 2020/2021 : 3 premières séances assurées + 6 séances suivantes assurées uniquement pour les activités en extérieur : **56 participants**
- 3^{ème} trimestre 2020/2021 : adaptation avec uniquement des acticités en extérieur, 9 séances prévues : **55 participants**
 - → 223 participants sur les trois trimestres 2020/2021

Année scolaire 2021/2022

- 1^{er} trimestre 2021/2022 : 9 activités maintenues sauf les dernières séances d'équitation (arrêt maladie de l'ETAPS) - Nombre de participants : **89 participants**

- 2^{ème} trimestre 2021/2022 : 8 activités maintenues (équitation annulé) Nombre de participants : 50 participants
- 3^{ème} trimestre 2021/2022 : 6 activités maintenues (équitation annulé) Nombre de participants : 47 participants
 - → 186 participants sur les trois trimestres 2021/2022

L'aide apportée aux associations à travers les subventions annuelles de fonctionnement :

- 170 000€ ont été répartis à 51 associations en 2021
- 169000€ vont être répartis en 2022 (-1000€ car paiement de l'EMS en prestations aux clubs)
- ➤ La mise à disposition d'équipements sportifs municipaux aux associations représente chaque année environ 700 000€ d'avantage en nature.
- Mise à disposition gracieusement des installations sportives au profit de différents publics en SH et de leurs éducateurs spécialisés: à cause des mesures sanitaires, seuls les publics dits « prioritaires » ont pu continuer à utiliser les équipements sportifs couverts. Le service des sports a mis en œuvre tout ce qui était nécessaire pour maintenir leur accès.
- La piscine municipale a été ouverte tous les jours du mercredi 2 juin au dimanche 5 septembre sous 3 fonctionnements :
 - 02/06 au 02/07: réservation de créneaux comme en 2020: 1037 entrées + scolaires
 - 03/07 au 20/07 : fonctionnement normal : 1351 entrées (dont groupes)
 - 21/07 au 05/09 : fonctionnement normal mais accessible seulement avec pass sanitaire : 4065 entrées (dont groupes)
 - → 6453 entrées sur la saison 2020 (5849 entrées en 2020)
 - → Recettes des entrées de 15500€ sur la saison 2021 (10358€ en 2020)

Prévisions 2022 : La période d'ouverture est prévue du jeudi 2 juin au dimanche 4 septembre, soit 95 jours. Aucun protocole sanitaire n'est prévu pour le moment. Il faut donc s'attendre à une fréquentation bien supérieure à 2021.

1) Les équipements sportifs municipaux

Le service des sports entretient 11 installations et coordonnent les activités qui s'y déroulent :

- 6 Equipements couverts : Salle des Sports, Gymnase Roqua, Centre Multisports de Montargues, Salle de Gymnastique des Blâches, Boulodrome Jean Aubert (8 jeux couverts), Tennis Roqua (3 courts couverts + club house)
- > 7 Equipements extérieurs : Stade Marquand, Stade Ripotier, Stade Roqua, Base Nautique, Boulodrome Jean Aubert (8 jeux dehors), Tennis Roqua (4 courts extérieurs), Piscine Municipale

2) Les évènements marquants de l'année 2021 :

Du 6 avril au 22 octobre (176 jours d'ouverture), Le gymnase Roqua a été transformé en Centre de Vaccination. Une ouverture 7 jours sur 7 a été organisée jusqu'au 14 juillet soit 101 jours consécutifs! L'ouverture et l'entretien du site a été effectué au total par 11 agents du service des sports. En septembre et octobre, le gymnase a pu fonctionner en hybride : EPS et clubs en Z2 et SAE + vaccinations en Z1 ! Pour info, il y a eu près de 80 000 injections réalisées soit une moyenne de 450 personnes par jour.



Au pic de vaccination en avril dernier, le centre était géré par 24 médecins, dont 20 retraités, 30 infirmiers, dont 10 retraités, sept agents hospitaliers, 12 agents municipaux et cing salariés du service des sports de la mairie. Photo Le DL /Fabrice HEBRARD

Le mercredi 23 juin, le CREPS de Vallon Pont d'Arc a organisé à Aubenas une journée technique de formation sur la prévention des noyades et la sécurité des baignades. Cette journée a lancé la saison à la piscine municipale. Malgré une fréquentation en hausse de près de 30% par rapport à l'été 2020, la mise en place du Pass Sanitaire le 21/07 a tout de même freiné le bon de début de saison qui était prometteur. Environ 6500 entrées (tous publics) ont été comptabilisées cet été. Il faudrait encore doubler ce chiffre pour revenir aux valeurs « normales » !!

LE PLAN DE PRÉVENTION DES NOYADES ET DE SÉCURITÉ DES BAIGNADES

Dans le cadre des actions répondant au plan national de lutte contre les noyades, sous la bannière du Ministère des Sports qui met en œuvre ce plan de lutte, la Ville d'Aubenas par l'intermédiaire du service des sports a souhaité s'associer à cette démarche avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc. Le 23 juin 2021 à Aubenas, une journée technique de formation sur la prévention des noyades et la sécurité des baignades s'est déroulée, sous le parrainage d'Alain BERNARD, champion olympique français du 100 mètres nage libre.

Au programme de cette journée : formation technique et pratique. conférence avec une cinquantaine de participants venus de toutes la France (agents territoriaux, élus, maître nageur, sauveteurs, étudiants en STAPS. directeur centre-aquatique, etc...).

Cette action s'est avérée nécessaire en particulier après des mois de crise sanitaire pendants lesquels certains enfants, en raison de l'annulation de certains cours sportifs n'avaient pas pu apprendre à nager.

Par ailleurs. de manière générale on observe ces demières années une augmentation importante du nombre de novades accidentelles en France:

- 1266 en été 2015
- 1649 en 2018. Cette hausse est essentiellement observée chez les moins de 13 ans
- 338 en 2015

- 600 en 2018

propose aux enfants de 6 à 11 ans de découvrir 1 activité sportive différente par trimestre dont la natation avec des cours et une partie ludique avec un parcours aquatique.

Il est capital de se mobiliser pour sensibiliser, partager et former les personnels qui seront garants de la sécurité autour des installations nautiques. Aussi la meilleure arme contre la novade demeure l'apprentissage de la natation, dans le cadre de la scolarité notamment





En fin d'été, la Ville a obtenu un deuxième laurier sur le Label « Ville Active et Sportive ». Cela vient récompenser la politique sportive actuelle mise en œuvre par le service des sports.



Début septembre, Aubenas a accueilli le « Grand Départ » du Tour Cycliste Féminin International de l'Arche avec 150 participantes, dont les meilleures mondiales.

08.09.2021 **⇒** 19ème Tour Cycliste Féminin International Ardèche





Le départ a été donné en présence de Jean-Yves Meyer, Maire d'Aubenas et Stéphane Civier, Adjoint aux Sports, des conseillers départementaux et du président de la communauté de communes.

- En début d'automne, le marché de MOE a été attribué à un bureau d'étude pour mener à bien le projet de rénovation du stade synthétique de Ripotier qui sera réalisée durant l'été 2022. Le nouveau revêtement sera exempt de granulés plastiques de quelque nature que ce soit.
- Depuis mi-novembre, en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques PARIS 2024, la Ville est entrée dans le réseau « Terre de Jeux 2024 » des collectivités. Cela va offrir à la Ville une communication sportive significative sur les 3 prochaines années. Quelques actions spécifiques seront mises en œuvre à cet effet pendant cette période.



SERVICE CULTUREL

I. Le soutien aux associations culturelles

27 associations culturelles ont reçu une subvention en 2021. Le budget 2021 consacré à ces dernières a été de 149 680 €.

Il est inférieur à 2020, certains versements étaient encore conditionnés à la réalisation des actions (exemple : concert de Noël de Labeaume en Musiques) dans le contexte COVID.

II. Les équipements et les missions rattachées

1. Le Centre Le Bournot / CLB

En 2021 le Centre Le Bournot a été très fortement impacté par la crise sanitaire avec la fermeture des établissements culturels jusqu'au 19 mai 2021 (depuis le 30/10/2020).

Un très petit nombre de pratiques artistiques ont été autorisées à reprendre ponctuellement durant la période de fermeture contrairement aux activités de loisirs (aucune reprise).

A cela s'ajoute l'obligation du « pass sanitaire » pour accéder aux lieux de loisirs et de culture accueillant plus de 50 personnes à compter du 21 juillet 2021.

Cette obligation s'applique aux 12 ans et deux mois à 17 ans depuis le 30 septembre 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire et de mesures prises par le gouvernement, la commune a mis en place une facturation adaptée de l'occupation des salles (délibération n°21 du 9 septembre 2021).

Types d'utilisateurs

La grande majorité des utilisateurs du Centre Le Bournot est constituée d'associations. Certaines associations utilisent les salles pour leurs activités ouvertes au public (cours payants pour adultes ou enfants, ateliers divers), d'autres associations utilisent les salles uniquement en interne pour leurs réunions ou assemblées générales.

L'optimisme était de mise en juillet 2021, lorsque le Centre Le Bournot a recensé les demandes de reprises d'activités artistiques et de loisirs pour la rentrée 2021 ainsi que pour les permanences à la population (nombre stable de demande par rapport à une année sans COVID).

Tableau de recensement des nombre et types d'utilisateurs au 31 juillet de chaque année

Types d'utilisateurs	2019	2020	2021
Associations (cours	21	18	20
payants et activités)			
Associations (AG,	45	32	30
réunions)			
Institutions	3	3	3
Permanences à la	13	12	10
population			

Organismes privés /	8	4	5
réunions			
Organismes de formation	9	6	7
Total	98	77	75

Activités / Cours payants

Dès la rentrée 2021, les intervenants ont constaté une baisse de fréquentation sensible dans les activités suite à la mise en place du pas sanitaire (à compter du 12 juillet).

Un certain nombre d'intervenants ont réduit leur nombre d'heures d'occupation des salles, ont changé leurs créneaux, d'autres ont annulé leur venue et n'ont pas souhaité reprendre leur activité.

D'une manière générale, l'ensemble des intervenants notent une baisse de fréquentation dans leurs cours tant au niveau des adultes que des enfants.

Permanences à la population / Locations organismes de formation /autres

Le nombre de permanences proposées à la population reste stable par rapport à l'année dernière : une dizaine de permanence à la population. Idem pour les locations ponctuelles aux organismes de formations et autres.

A Noter : ce type d'activité n'est pas soumis au « pass sanitaire ».

Comment mesurer l'impact COVID EN 2021 ?

- <u>Le comparatif des recettes générées par les cours payants permet de mesurer l'impact COVID en 2021</u>

Montant des recettes

2019:10 321.66€

2020 : 1 662.50€ (cause COVID : fermeture totale du CLB pendant le 1er confinement).

2021 : 1870 € (cause COVID : fermeture du 20/10/2020 au 19/05/2021)

- Fréquentation du CLB (fermeture cause COVID du 20/10/2020 au 19/05/2021)

Fréquentation 2021 : évaluation pour la période du 19 mai au 31 décembre 2021 / 6 mois : 6 000 personnes, contre 60 000 sur une année classique.

L'occupation du Centre Le Bournot (... 46 jours et nuits)

Un collectif intitulé *les Occupés du Bournot* a investi le Centre Le Bournot durant 46 jours. Cette occupation s'inscrivait dans le cadre d'un mouvement national d'occupation des théâtres et des lieux de cultures frappés par la crise sanitaire et en réaction aux mesures de fermeture des lieux culturels.

2. La Salle Le Bournot

En 2021, la programmation a été largement impactée par les contraintes sanitaires liées à la crise Covid. L'équipe de la salle a été contraintes de s'adapter aux multiples dispositions qui se sont succédées durant l'année : fermeture au public, couvre-feu, limitation de jauge, concert assis, mise en place du contrôle des pass sanitaires... L'offre de concerts et spectacles a donc été diminuée, mais a cependant permis l'organisation d'un événement d'envergure avec la venue de POMME et OSCAR LES VACANCES le jeudi 1^{er} juillet dans la cour de la Mairie Annexe (900 spectateurs).

L'équipe a donc repensé son action en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire pour maintenir une offre culturelle significative à Aubenas. Car au-delà de la diffusion de spectacle, le travail mené par l'équipe de la Salle Le Bournot se décline en plusieurs axes destinés à proposer une offre culturelle large et accessible aux habitants d'Aubenas :

- actions culturelles dans les établissements scolaires de la ville
- proposition hors temps scolaire à destination des lycéens de la ville le mercredi après-midi (dispositif Bouge de l'Art)
- accompagnement et soutien d'artistes locaux
- résidence de création à destination des équipes artistiques professionnelles ou en voie de professionnalisation
- mise à disposition des locaux pour les associations de la ville (écoles de musique, associations de théâtre amateurs...)
- partenariat avec les acteurs culturels (Rencontres des cinémas d'Europe, Labeaume en musiques...)

 Le calendrier ci-après reprend l'ensemble de l'offre culturelle proposée en 2021 par la salle Le

 Bournot en fonction de ses différentes missions. Les nombreuses annulations de janvier et février ont laissé place à un programme fourni d'actions culturelles et de résidences d'artistes en mars, avril et mai.

La rentrée de septembre a permis à nouveau l'accueil de public dans la salle en jauge réduite (75%) et la mise en place du pass sanitaire. Toutes les dates prévues ont pu être maintenues. Seul le concert de La Zinuite a été annulée pour cause de cas Covid au sein de l'équipe artistique.

Le dernier concert de l'année 2021 avec Luidji a connu un succès très important avec **250 places vendues en 72h** et un public lycéen très mobilisé autour de la venue de cet artiste.

Calendrier 2021 : Une année à la Salle Le Bournot... en temps de Covid...

JANVIER	. One annee a la Sali	e Le Bournot en temps de Covid
Lun 4 > ven 8	RESIDENCE CREATION	Madame Bleu / Danse jeune public
Mar 12	ACTION CULTURELLE	Atelier Théâtre lycée Gimond / ANNULE COVID
Mar 13	BOUGE DE L'ART	Séance cinéma Le Navire / ANNULE COVID
Sam 16	DIFFUSION	Batlik + Laura Cahen / ANNULE COVID
Lun 18 > jeu 21	RESIDENCE CREATION	Le Baratin de la joie / Rock
Mer 27	BOUGE DE L'ART	Open Mic / ANNULE COVID
-		
FEVRIER	 	
Lun 1 > Mer 3	RESIDENCE CREATION	Juliette Z et la Zinuite / conte Polyphonique
Mar 16 > Ven 19	RESIDENCE CREATION	OO7 Airlines / Rocksteady Reggae
Mer 24	BOUGE DE L'ART	Open Mic / ANNULE COVID
Sam 27	DIFFUSION	Ko Ko Mo + Kapellmeister / ANNULE COVID
MADO		
MARS	DECIDENCE ODEATION	Venn Cruter / Neurosu sirgue
Mar 2 > Ven 5	RESIDENCE CREATION	Yann Szuter / Nouveau cirque
Ven 5 Mar 9 > Ven 12	ACCOMPAGNEMENT RESIDENCE CREATION	Rdv conseil Tom Tom Temple / folk rock
Mar 9	ACTION CULTURELLE	Atelier graff, Graff O Style / Lycée agricole Olivier de Serre
Ven 11	ACTION CULTURELLE	Atelier danse, Yann Szuter / Lycée Jules Froment
Mar 16 > Ven 19	RESIDENCE	Tom Tom / Beat box
Lun 22	ACCOMPAGNEMENT	Viso conférence thématique Disque / groupes locaux
Lun 22	ACTION CULTURELLE	Atelier d'écriture, Diane Peylin / Lycée Olivier de Serre
Mar 23	ACTION CULTURELLE	Atelier d'écriture, Diane Peylin / Lycée Oliver de Serre et collège
		Roqua
Mer 24 > Ven 26	RESIDENCE CREATION	Groumpf / Electro rock
Jeu 25	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil Epervier
Jeu 25	ACTION CULTURELLE	Atelier d'écriture, Diane Peylin / lycée Jules Froment
Lun 29	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil Tom Tom
Lun 29	ACCOMPAGNEMENT	Viso conférence thématique Communication
Mar30	RESEAU	Grand Boucan : visioconférences autour des
Mer 31	RESEAU	problématiques des lieux en Rhône Alpes Auvergne
AVDII		
AVRIL	RESIDENCE CREATION	Zazav / alactra awing
Jeu 01 Jeu 01	ACTION CULTURELLE	Zazou / electro swing Atelier d'écriture, Diane Peylin / école Beausoleil
Mar 6 > Ven 9	RESIDENCE CREATION	Petit Pois Princesse / théâtre documentaire
Lun 19 > Ven 23	RESIDENCE CREATION	Madame Bleu / Danse jeune public
Mar 20	ACCOMPAGNEMENT	Visio conférence thématique booking
Mar 27	ACCOMPAGNEMENT	Visio conférence thématique booking
Mer 28	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil Ota Trio
Mer 28 Jeu 29	RESIDENCE CREATION	Oculus Macadam / Chanson rock
Jeu 29	ACTION CULTURELLE	Je Suis Tigre dans les écoles d'Aubenas
Ven 30	ACTION CULTURELLE	Les Oliviers / St Pierre / Baza / St Régis
MAI		
Mar 4 Mer 5	RESIDENCE CREATION	Tom Tom / Beatbox
Mar 4	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil La Zinuite
Lun 10 > Mer 12	RESIDENCE CREATION	Oscar Les Vacances / chanson Française
Lun 17 > Jeu 20	RESIDENCE CREATION	Cie Arzapar - Juliet Cuer / Arts de la rue
Lun 17	ACTION CULTURELLE	Madame Bleu dans les écoles d'Aubenas
Mar 18	ACTION CULTURELLE ACTION CULTRELLE	Beausoleil / St Pierre Madame Bleu > spectacle pour les RAM / Le Bournot
Mer 19 Jeu 20	DIFFUSION	Madame Bleu > spectacle pour les RAM / Le Bournot Madame Bleu > représentation pro + captation Neos
Mar 25	ACTION CULTURELLE	Graff O Style / école Baza
Mar 25	ACCOMPAGNEMENT	Rencontre ARANDEL / groupes d'Aubenas (Résidence
.nai Eo		Secondaire)
Jeu 27	PARTENARIAT	Jazz Me Babe / partenariat Parole en festival
JUIN		
Mar 01	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil JoD
Mar 01	ACTION CULTURELLE	Graff O Style / Ecole Saint François d'Assise
Jeu 03	ACTION CULTURELLE	Graff O Style / Ecole Saint François d'Assise
Sam 05	DIFFUSION	CLAP! CLAP! ClaP! Cie Petit Monsieur / th. Caniveaux
Mer 9	BOUGE DE L'ART	Projection "Gagarine" Le Navire
Jeu 11 Jeu 10	MISE A DISPOSITION	Théâtre d'improvisation / Daniel Baudraz
Jeu Iu	DIFFUSION	Représentation professionnelle Epervier

1	MISE A DISPOSITION	01
Lun 14	d	Classes qui dansent / Inspection académique
Mar 15	ACTION CULTURELLE	Diane Peylin / collège Roqua
Mer 16 > Jeu 17	MISE A DISPOSITION	CEMA / Audition
Jeu 23	MISE A DISPOSITION	Service des sports Aubenas
Ven 24	MISE A DISPOSITION	NEMA / Auditions
Sam 25	MISE A DISPOSITION	Comed'act / Théâtre amateur
Lun 28	ACTION CULTURELLE	Cie Solsikke - Atelier danse / école Les Oliviers
JUILLET		
Jeu 01	DIFFUSION	Pomme + Oscar Les Vacances / Mairie Annexe
Ven 02	ACTION CULTURELLE	Cie Solsikke - Atelier danse / école Les Oliviers
Jeu 08	DIFFUSION	Cie Solsikke / Quartier Les Oliviers
Mar 13	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil Tryptik Project
Jeu 15	PARTENARIAT	Les Cordes en Ballades / Partenariat
Ma 20	ACCOMPAGNEMENT	Rdv consel The Tigre
Jeu 22	DIFFUSION	Ota Trio / Jardin du Dôme / ANNULE COVID
SEPTEMBRE		
Lun 13 > Mer 15	RESIDENCE CREATION	JoD / chanson electro
Jeu 23	DIFFUSION	Petit Pois Princesse / théâtre
Mer 29	BOUGE DE L'ART	Open Mic
OCTOBRE	 	
Sam 02	DIFFUSION	La Chica / World music / jauge 75%
Sam 09	DIFFUSION	Delgrès / Blues créole / jauge 75%
Sam 09	BOUGE DE L'ART	Sélection Jury jeune Rencontres des cinémas
Dim 10	BOUGE DE L'ART	d'Europe 2021
Mar 12	ACTION CULTURELLE	Illustre / ateliers d'écriture Rap lycée agricole
Mer 13	ACTION CULTURELLE	Olivier de Serre
Mer 13	BOUGE DE L'ART	Open Mic + concert rap Illustre
Jeu 14	RESEAU	Festival Mama Paris
Ven 15	ACCOMPAGNEMENT	Coproduction concert Oscar Les Vacances (Th Atalante)
Sam 16	DIFFUSION	Laura Cahen / Chanson
Mar 19 > jeu 21	PARTENARIAT	Festival M&H / partenariat
Jeu 21	ACTION CULTURELLE	Gaïa, le camion à histoire / Spectacle dans les écoles
Ven 22	ACTION CULTURELLE	Les Oliviers et Saint Pierre
Ven 22	ACTION CULTURELLE	Les Oliviers et Saint Pierre
NOVEMBBE		
NOVEMBRE	DESIDENCE ODEATION	La Zinuita, conta polyphonique / ANNIII E COVID
Mer 03 > ven 05	RESIDENCE CREATION	La Zinuite, conte polyphonique / ANNULE COVID
Ven 05	DIFFUSION	La Zinuite, conte polyphonique / ANNULE COVID
Mar 09	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil Cie de l'oiseau jaune
Lun 08 > Dim 21	PARTENARIAT	Rencontres des Cinémas d'Europe / partenariat
Mer 17	BOUGE DE L'ART	Projection Le Navire Rencontres Cinéma d'Europe
Ven 19	RESEAU	Jury régional Inouïs Printemps de Bourges
Jeu 25	ACCOMPAGNEMENT	Rdv conseil MOYX
Ven 26	RESEAU	Comité pilotage régional Dose Le Son
Sam 27	DIFFUSION	BD concert Totorro & friends x Fabcaro
DECEMBE	 	
DECEMBRE		I D I HAY: (O I : () : ()
Jeu 02	PARTENARIAT	Images et Paroles d'Afrique / Scolaire (partenariat)
Sam 04	DIFFUSION	Piers Faccini
Mer 08	BOUGE DE L'ART	Open Mic + concert Jewel Usain
Sam 11	DIFFUSION	Luidji / jauge 75%
Mar 14 > jeu 16	RESIDENCE CREATION	Newton (Baptiste Dupré)
Ven 17	MISE A DISPOSITION	Comed'act / théâtre amateur
Sam 18	PARTENARIAT	Labeaume en Musique, église d'Aubenas (partenariat)

DIFFUSION

2021 : 13 concerts dont 16 équipes artistiques accueillies

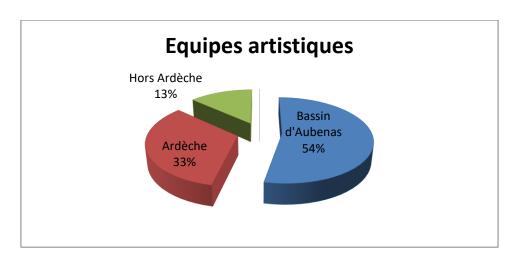
La diffusion de spectacle en 2021 a été une succession d'annulations, de reports et d'adaptations aux contraintes sanitaires en cours.

RESIDENCES DE CREATION

Les résidences de création consistent en la mise à disposition de la salle de spectacle et de son personnel technique pour une durée de 1 à 10 jours. Cette mise à disposition permet un travail scénique ou technique indispensable à la préparation du spectacle.

Les résidences concernent les équipes artistiques professionnelles ou en voie de professionnalisation.

2021 : 61 jours de présence scénique en résidence / 15 équipes artistiques reçues



Madame Bleu: création du spectacle Bulles de Pas pied / coproduction Format, création soutenue par la DRAC, Conseil départemental de l'Ardèche, SPEDIDAM - 10 jours

Le Baratin de la joie : répétition montée, mise en scène - 4 jours

Juliette Z et la zinuite : captation vidéo - mise en scène - 6 jours dont 4 annulés (Covid)

OO7 Airlines : technique - captation vidéo - 4 jours

Yann Szuter: écriture - 4 jours

Temple: mise en scène, technique - 4 jours

Tomtom: technique - 6 jours

Groumpf: technique - 3 jours

Zazou : technique (test matériel) - 1 jours

Petit pois princesse : création, mise en scène - 4 jours

Oculus macadam: répétition montée - 2 jours

Oscar Les Vacances : mise en scène, plan de feu - 3 jours

Cie Arzapar : création recherche - 4 jours

JoD : technique, mise en scène - intervention coach scénique Juliet Cuer - 3 jours

Newton (Baptiste Dupré): technique + captation vidéo - 3 jours

ACTIONS ET MEDIATION CULTURELLES

Le contexte sanitaire nous a imposé de revoir la proposition en direction des scolaires en privilégiant les ateliers en classe unique et les représentations au sein des établissements. Les projets inter-établissement ont été annulés ainsi que les spectacles scolaires à la Salle Le Bournot.

En 2021 : **1112 élèves ont participé aux actions culturelles** / 34 ateliers ou représentations scolaires ont été organisées dans les établissements d'Aubenas

Les ateliers de pratiques artistiques - 673 élèves

Les ateliers de pratique artistique proposent l'intervention d'un artiste en classe. Cette intervention se fait dans le cadre d'une simple initiation ou d'un projet plus important en lien avec l'équipe enseignante. Le service culturel prend en charge le premier atelier au sein de l'établissement demandeur. Certains projets importants tels que la réalisation de fresques dans les établissements sont menés conjointement avec le service éducation d'Aubenas.

Les thématiques et les intervenants en 2021 étaient les suivants :

- Littérature avec Diane Peylin (école Beausoleil, lycée Olivier de Serre, collège Roqua, lycée Jules Froment)
- Danse avec Yann Szuter (lycée Jules Fromen)
- Rap / SLAM avec Tupan (collège Saint François d'assise)
- Street Art / Graff avec Graff O Style (lycée Olivier de Serre, Ecole Saint François d'assise, école Baza)

La compagnie SOLSIKKE est intervenue à l'école des Oliviers auprès de toute l'école au cours de 4 ateliers en préparation de la représentation du spectacle Petit Papillon aux Oliviers. La rappeuse ILLUSTRE, invitée dans le cadre d'un concert proposé avec Bouge de l'Art, est intervenue au lycée agricole Olivier de Serre pour une série d'ateliers d'écriture avec deux classes de 1ère et 2nde CGEA.

La diffusion en milieu scolaire - 439 élèves

Les contraintes sanitaires en cours en 2021 ne nous permettaient pas d'accueillir les élèves au sein de la salle Le Bournot pour les représentations scolaires. Nous avons donc adapté la proposition en faisant intervenir les artistes dans les écoles. Cela a demandé une adaptation des formats des spectacles de la part des compagnies et un travail de préparation des salles de motricité de la part de l'équipe technique de la salle.

Trois spectacles ont ainsi été proposés au sein des écoles primaires d'Aubenas :

"Je suis tigre" - Cie Groupe Noce : 4 représentations dans les écoles de Les Oliviers, Saint Pierre, Baza et Saint Régis

"Bulle de pas pied" - Cie Madamebleu : 2 représentations dans les écoles de Saint Pierre et Beausoleil

"Gaïa" - Le camion à histoire : 4 représentations dans les écoles de Les Oliviers et Saint Pierre

BOUGE DE L'ART

2021 : 188 jeunes reçus / 3 open Mic / 2 séances cinéma / 1 jury lycéen

Open Mic Hip Hop

Encadrés par le rappeur Tupan, les open Mic sont des scènes ouvertes dédiées à la pratique du Rap. Chacun apporte son texte et le présente sur scène dans un esprit de partage avec les participants.

En 2021, 3 open Mic se sont tenus de septembre à décembre. Une nouveauté a été proposée avec l'invitation d'artistes professionnels à donner un concert en fin de journée. Ce fût le cas le mercredi 13 octobre avec ILLUSTRE et le mercredi 8 décembre avec JEWEL USAIN. La fréquentation moyenne de participation à un open Mic est de 30.

Cinéma - jury Bouge de l'Art

En partenariat avec La Maison de l'image et le cinéma Le Navire

Le jury Bouge de L'Art est un jury composé de 20 lycéens issus des 4 lycées d'Aubenas et de la MFR de Villeneuve de Berg. Le jury se réunit en début d'année scolaire afin de choisir le film lauréat qui sera présenté aux lycéens de la ville à l'occasion des Rencontres des Cinémas d'Europe. En 2021, c'est le film d'animation "Les voisins de mes voisins sont mes voisins" réalisé par Léo Marchand qui a été choisi. Le film a été projeté en présence du jury et du réalisateur du film le Mercredi 17 novembre devant le public des Rencontres des Cinémas d'Europe. La séance était gratuite pour les lycéens d'Aubenas (financement service culturel).

ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

En 2021: 18h de rendez-vous conseil, 3 Visio-conférences, 1 rencontre professionnelle en présentiel et 1 coproduction sur une date parisienne

L'accompagnement a été renforcé en 2021 avec la mise en place du dispositif "Résidence Secondaire" à l'occasion du confinement et de la fermeture de la salle au public.

Les RDVs conseil

Les rendez-vous sont des entretiens personnalisés avec les équipes artistiques du territoire qui en font la demande. Il consiste en un diagnostic du projet de l'artiste de son avancement et de ses besoins. En 2021, 9 artistes ont sollicité la salle le Bournot pour un entretien : Ankha (ex Tom Tom), Epervier, Ota Trio, La Zinuite, JoD, Tryptik Project, The Tigre, Cie de l'oiseau jaune, MOYX

Résidence secondaire > les webinaires du Bournot

Quatre conférences à destination des artistes du territoire ont été organisées en 2021 Les thématiques liées à la professionnalisation des projets artistiques ont été abordée : communication, booking, production phonographique et parcours d'artiste. La dernière

rencontre du cycle s'est faite en présentiel dans la salle Le Bournot en compagnie de l'artiste ARANDEL qui a présenté son parcours et son environnement professionnel aux 8 artistes présents ce jour-là.

Coproduction concert Oscar Les Vacances / festival MaMA Paris

Dans le cadre du dispositif "Hip Hip AuRA" piloté par le réseau régional "Grand Bureau", l'artiste ardéchois Oscar Les Vacances a été sélectionné pour jouer au MaMA à Paris. La date s'est tenue le Vendredi 15 octobre au théâtre de l'Atalante à Paris. La salle Le Bournot a participé à la co-production de la date au côté du Marché Gare (Lyon) et A Thou bout d chant (Lyon).

En 2021, l'accompagnement et le soutien mis en place par l'équipe de la salle Le Bournot a permis à plusieurs projets de se professionnaliser, les plus remarquables sont :

- Oscar les vacances a signé avec le tourneur parisien Ovastand et a été sélectionné dans le cadre des Inouïs du Printemps de Bourges
- Epervier a signé avec le tourneur Lamastrock

Mise à disposition et partenariats

Dans le cadre de sa mission de service publique et de soutien au tissu associatif et culturel local, le service culturel d'Aubenas, met régulièrement la salle Le Bournot à disposition d'associations ou d'organismes œuvrant sur la ville. Le service culturel vient également en appui à des structures plus importantes lors d'événement à rayonnement local ou départemental par la mise à disposition du personnel technique et des partenariats en communication.

2021 : 8 journées de mise à disposition de la Salle Le Bournot

Théâtre d'improvisation / Daniel Baudraz || Classes qui dansent / Inspection académique || CEMA / Audition || Service des sports Aubenas || NEMA / Auditions || Comed'act / Théâtre amateur

2021 : 6 partenariats avec des structures culturelle ardéchoises

Rencontres des Cinémas d'Europe / Labeaume en musique /Musiques et Handicap / Paroles en Festival (Chloé Gabrielli) / Images et Paroles d'Afrique / Les Cordes en ballade

La fréquentation annuelle habituelle pour la Salle Le Bournot est de 9000 spectateurs. En 2021 2400 spectateurs ont été accueillis sur les différents spectacles (hors scolaires). Le taux de remplissage est de 85 % (avec des jauges évolutives COVID).

Le bilan financier des recettes pour 2020 est de 23 042 € (Concert de Pomme inclus) contre 14 370 € en 2020 et contre 26 000 € pour une année classique.

Le budget total pour une année classique pour la Salle Le Bournot est de 175 000 €.

Il a été de 157 564 € en 2021, incluant le concert de POMME.

3. L'Espace Lienhart

Bilan

Le confinement a limité les possibilités d'accueil de manifestations d'envergure, mais les réunions et actions indispensables ont été maintenues.

17 manifestations ont pu avoir lieu.

16 après le confinement incluant principalement les dons du sang, des réunions professionnelles et les conseils municipaux.

Fréquentation

Fréquentation annuelle (hors période COVID) : 25 000 visiteurs environ.

Fréquentation 2021 : évaluation : 5300 environ.

Bilan financier 2021 recettes : Procettes : 9 700 €€ contre 6115 € en 2020 et 19 000 à 20 000 € sur une année classique.

4. <u>Les temps forts</u>

Une année marquée par des annulations et un retour...

Ces principaux temps forts ont été annulés cette année pour cause de COVID:

Invitation à...

Basée sur la convivialité sur des mois d'hiver, il était impossible de se projeter pour organiser cette manifestation.

Le festival de Bande dessinée. Le rdv des bédéphiles a été annulé pour la seconde année consécutive.

La Fête de la musique a été annulée.

Le budget consacré à Invitation à a été réutilisé pour le concert de POMME, avec l'objectif de maintenir un grand rdv en extérieur.

Une manifestation emblématique a pu avoir lieu:

Les Rencontres des Cinémas d'Europe (17 000 spectateurs pour une édition de transition)

Les Rencontres des Cinémas d'Europe **ont pu se dérouler** cette année, avec une baisse de fréquentation, mais tout de même un nombre important de visiteurs / spectateurs 17 000 contre 25 000 lors des années avant COVID. Ce rdv reste l'un des temps forts principaux de la vie culturelle d'Aubenas.

5. Les expositions

Construction de nouveaux supports extérieurs pour les expositions

Le service a demandé aux services techniques de créer des supports en bois venant épouser les lampadaires de l'Agora pour pouvoir y installer régulièrement des photographies. Il s'agit également de diffuser l'art dans la ville en préfiguration du Centre d'art et du Patrimoine. **4 expositions** ont déjà eu lieu avec des retours très positifs du public et des artistes en utilisant ce dispositif. En 2021 ont pu avoir lieu **7 moments d'expositions ou festivals** liés aux arts visuels organisés ou soutenus par la ville.

Evelyne Trembleau, Marta Kubecka « Plurielles »	11 juin au 29 juin 21	Salle de la Grenette	Terres cuites, bronze, pastels	Prise en charge com + vernissage
Simon Bugnon « Sauvages, voyage sensible dans la nature ardéchoise »	25 juin au 31 août	Agora + HDV +, façade CLB	35 photographies grand format	Prise en charge location + com + panneaux + vernissage
Zoom Photo « Méli Mélo photographique »	23 juin au 10 juillet 21	Centre le Bournot	23 adhérents 66 photos	Mise à dispo salle expo
Decod'Art Arts en vitrine	15 juillet au 31 août 21	Itinéraire d'expo dans les vitrines vacantes	14 artistes	Soutien 60 affiches + 2000 flyers + vernissage HDV + subvention
Chambre 07 « 4ème édition Festival photo »	3 au 10 septembre 21	Agora + façade CLB + salle expo CLB		Mise à dispo des sites et install/désinstall
Centre Hospitalier Aubenas « Morcellement »	9 octobre au 1 ^{er} nov. 21	Agora + HDV+ CLB	Parcours artistique autour du cancer	Mise à dispo des sites et install/désinstall
Grand Ecran Rencontres des cinémas d'Europe	5 novembre au 24 nov. 21	Agora + façade CLB		Mise à dispo des sites et install/désinstall

En raison de fuites sur le toit à l'origine de son inondation en juin 2021, la salle de la Grenette n'a pu accueillir la programmation de quatre expos prévues jusqu'en décembre 2021. Travaux en cours pour réouverture en mai 2022.

Le budget d'une année classique pour les expositions est de 25 000 €. Il a été de 15 971 € en 2021.

Le service culturel assure le suivi du projet culturel du Centre d'Art Contemporain / Château.

Projet d'ouverture d'une Micro Folie

Sous impulsion de la DRAC et de la Préfecture et en préfiguration de l'ouverture du Centre d'Art Contemporaine et du patrimoine dans le Château, le service travaille à la mise en place d'une MICRO FOLIE à Aubenas. Il s'agit d'un dispositif numérique permettant de faire de la méditation autour de l'art et de l'art contemporain à destination notamment des publics scolaires. D'abord itinérante, la MICRO FOILE sera ensuite installée dans le Pôle des Métiers d'Art. La Ville a obtenu une subvention d'investissement de 32 000 € pour ce projet. L'association Grand Ecran / la Maison de l'Image sera l'opérateur de la ville pour le dispositif. Les contenus pédagogiques et l'ingénierie culturelle en amont sont fournis par la Villette.

6. Le patrimoine

Les Revisites Déguidées

RDV attendu des visiteurs, la revisite déguidée, visite drôlatique et décalée de la ville permet aux touristes et aux albenassiens de découvrir ou redécouvrir le centre historique. **220 visiteurs** ont assisté cette année aux revisites.

118 visiteurs ont assisté aux visites guidées « classiques » de la ville.

Le Château : Un château en chantier

Visites du chantier pour les journées du patrimoine

Des visites exceptionnelles par les élus, les archéologues et architecte qui travaillent sur le projet de restauration ont eu lieu le dimanche. Plus de 100 visiteurs ont pu découvrir le chantier et le projet. D'autres visites du même type seront organisées régulièrement jusqu'à l'ouverture du Château.

La troisième phase du chantier se poursuit, l'un des éléments phares est la réouverture de la Aula (salle d'apparat découverte au fur et à mesure des travaux)

7. La communication

Comme pour les autres missions du service, la communication a poursuivi son **adaptation au contexte sanitaire** et à la menace permanente d'annulation des rendez-vous ou à leur maintien uniquement en jauge réduite.

A ce titre, l'activité de veille sur la situation sanitaire et celle du secteur culturel en particulier a été particulièrement soutenue pour anticiper l'évolution de la programmation, les attentes du public et des acteurs du territoire (notamment la « gestion de crise » à l'occasion de l'occupation du Centre Le Bournot par des intermittents du spectacle).

Du coté des imprimés, la traditionnelle et volumineuse brochure de saison a été une fois de plus remplacée par un petit dépliant beaucoup moins coûteux et plus rapide à produire pour s'adapter à une programmation semestrielle en construction permanente.

Le virage numérique s'est enrichi avec :

- la création d'une identité graphique 2.0 pour la Salle Le Bournot
- l'intégration des flux 2.0 sur le site Internet de la salle et une nouvelle ergonomie pour les fenêtres vidéo
- l'intégration des codes du 2.0 dans les pages du bulletin municipal (brèves sous forme de hashtags, flash-back photos au format Instagram)
- la réalisation interne pour les réseaux sociaux d'une trentaine de reportages photos/vidéos et le montage lui aussi interne d'une dizaine de petits films
- L'expérimentation de live vidéo mais de manière cette fois-ci simplifiée (réel instagram sur le concert de Pomme vu 5 000 fois)
- la production et la réalisation par un prestataire professionnel de 4 clips vidéos « Résidences secondaires » pour afficher le soutien de la salle municipale aux artistes du territoire mais aussi pour donner de la visibilité à ce soutien (plusieurs milliers de vues pour chaque clip jusqu'à 180 000 pour celui réalisé avec Baptiste Dupré)
- Le partage sur Facebook de l'actualité des artistes, des associations et des lieux de diffusion du territoire pour afficher la aussi la solidarité de la salle municipale avec les projets qu'elle soutient
- les démarches auprès du Département et de l'Agence départementale du Tourisme pour valoriser sur leur page Facebook le clip du château réalisé à l'été 2020. Avec 58 000 vues et plus de 1 000 "like" cumulés, ce clip était fin 2021 l'une des vidéos de tourisme institutionnelles de notre département les plus lues et aimées sur facebook ces deux dernières année, un succès viral obtenu sans aucune campagne publicitaire payante.

Plus particulièrement, la programmation estivale sur laquelle a plané des modifications de jauge de dernière minute (Pomme, Cordes en Ballade) a nourri une communication là aussi de dernière minute à partir d'affiches et d'espaces publicitaires visant à rappeler son caractère exceptionnel sur le département (Pomme était le premier grand concert de l'été en Ardèche).

Les adaptations de programmation proposées en situation de crise sanitaire jointes à la qualité des rapports avec les médias locaux ont permis **une couverture médias soutenue** malgré l'annulation de nombreux rendez-vous. Les actions du service ont généré en 2021 **214 articles dans la presse**. Elles ont été régulièrement relayées par des **annonces et des interviews sur les radios locales**: Fréquence 7, Info Rc, RCF, Radio M, France Bleu ou Chérie FM.

Focus sur une action importante

→ POMME x 2 (concerts)

Le service a organisé la programmation de POMME qui a accepté de jouer deux fois dans la même soirée pour permettre l'accès le plus large possible à son concert. 900 spectateurs (2 représentations complètes) ont assisté aux concerts.

La date a été programmée en fonction de la tournée de POMME, artiste victoire de la musique féminine de l'année.

Les concerts ont eu lieu à la mairie annexe, les services de l'annexe et bon nombre des services de la mairie se sont mobilisés pour faire de ce rdv exceptionnel un succès.

Les perspectives 2022

Le retour de la BD!

En mars, une édition allégée pour tenir compte des éventuelles contraintes et incertitudes, mais une édition tout de même avec vingt auteurs BD et une proposition ateliers pour les enfants.

Le retour de la Fête de la musique !

L'édition 2022 devrait avoir lieu. Avec une scène au Château, une quinzaine de scènes en centre-ville et des déambulations Boulevard de Vernon. Suivant les éditions, la fête de la musique attire 6000 à 10 000 visiteurs.

Démarrage du recrutement pour le CAC

Des réunions de préparation avec la DRAC pour le recrutement de la direction du CAC se dérouleront début 2022.

CLAP CLAP. L'édition 2022 se fera sur plusieurs jours dans plusieurs quartiers avec un temps fort à la mairie annexe et une Cie reconnue dans le monde du théâtre de rue, les Trois Points de Suspension.

Un printemps et un début d'été renforcés

Concerts, manifestations gérées en direct, accompagnement d'acteurs locaux, de festivals, utilisation nourrie du quartier du Dôme, expositions, le printemps 2022 devrait résonner comme une renaissance culturelle.

Préparation de la programmation de l'ouverture du CAC

Une réflexion est en cours concernant les premières expositions et notamment l'exposition d'ouverture du Château.

Réflexion sur la saison culturelle et les manifestations (>COVID)

Le service est en phase de réflexion sur les périodes de programmation et les contenus les plus propices au regard du COVID

Réflexion sur les locations au Centre Le Bournot

Le service souhaite relancer la partie accueil de formations. En effet, de nombreux créneaux sont inoccupés du fait de la crise et beaucoup d'associations ne reviendront pas.

Réflexion sur l'acquisition d'un parc technique lumières Led pour les spectacles

Une réflexion technique est en cours sur l'acquisition d'un matériel lumière à LED et automatisé de plus en plus demandé par les productions.

Réflexion sur le forum des associations du Centre Le Bournot

Pourquoi pas un temps en extérieur sur l'Agora?

SERVICE INFORMATIQUE

Faits marquants de l'année 2021 :

Mise à jour du parc informatique :

De nombreux matériels ont été mis à jour.

- 15 PC Portables ont été mis en service
- 10 PC fixe ont été installés
- Renouvellement de l'imprimante du service éducation
- 10 PC existant ont été mis à jour avec des disques durs plus rapide permettant ainsi de prolonger leur durée de vie.
- Remplacement du serveur de la mairie :

Le serveur principal de la mairie a été changé en Septembre. Du matériel plus récent, plus performant et un nouvel onduleur ont été mis en place. Cela permet d'éviter les coupures intempestives en cas de panne de courant, et de sécuriser les informations stockées sur le réseau. L'espace de stockage a lui aussi été augmenté afin de continuer à garder l'historique des documents disponibles en ligne. L'ancien serveur est toujours actif en secours du nouveau. Il sera déplacé à l'annexe de la mairie afin de palier à un problème touchant la totalité du site de la mairie principale.

Site WEB de la ville :

Le projet consistant à renouveler le site internet de la ville a été lancé. La consultation de différents fournisseurs est en cours.

Remplacement du logiciel Finances :

Le 2^{ème} semestre de l'année 2021 a été l'occasion de préparer la migration du logiciel Eksae Y2 Finance vers le logiciel Berger Levrault SEDIT Finance. De nombreuses formation ont été faites pour les agents du service finance. La mise en service du nouveau logiciel à eu lieu le 3 janvier 2022.

Incidents et demandes des agents :

Le service informatique a effectué environ 2 à 3 dépannages ou support aux utilisateurs par jour. Chaque intervention peut durer de 5min à une demi-journée selon la difficulté du problème. Cela représente plus de 450 interventions par an. Ce chiffre est en légère baisse grâce à la mise à jour des matériels.

Sécurisation de l'infrastructure :

L'antivirus a été mis à jour sur la totalité des postes de la mairie (serveurs et pc agents). La nouvelle version mise en place, permet au service informatique une meilleure visibilité des potentiel problèmes et une gestion centralisée de celui-ci.

La gestion des mises à jour des postes de travail a aussi été revu. Une centralisation de ces mises à jour ainsi qu'un suivi régulier de leur évolution permet au service informatique de s'assurer de la sécurisation des postes de travail.

Gestion des véhicules de services.

Un logiciel (MyGRR) a été installé et mis à disposition des agents. Ce logiciel permet la réservation des différents véhicules de services sur les sites de la mairie et de l'annexe de la mairie. Ce système sera remplacé en 2022 par les agendas partagés disponible après la migration du système de mail.

· Les écoles :

Avec l'aide de l'Etat, de nombreux équipements informatiques ont été mis en place dans les écoles.

Une valise numérique contenant 8 PC portables ainsi qu'une borne WIFI a été mise en service. Cette valise naviguera d'école en école.

19 PC portables ainsi que 10 vidéoprojecteurs ont également été mis en service dans les différentes écoles de la commune.

L'année 2022 :

De nouveaux projets vont être lancés sur 2022 et d'autre vont continuer tout au long de l'année. Ceci afin de sécuriser l'informatique de la mairie, d'offrir plus de confort et de souplesse pour les agents et de centraliser la gestion du parc pour le service afin de réduire les nombres de demande de support.

Parc informatique :

Le renouvellement des PC va continuer tout au long de l'année dans les différents services. Des doubles écrans vont être installés au service finance afin d'offrir un meilleur confort de travail.

• Site internet de la ville :

L'année 2022 sera marqué par le renouvellement du site internet de la ville. Le nouveau site internet devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Renouvellement de l'infrastructure réseau :

L'équipement permettant la liaison réseau des différents postes de la mairie va être remplacer. Le matériel actuel montre des signes de faiblesse. Il sera remplacé par du matériel plus récent et donc plus performant. De nombreuses pannes seront donc évitées et le réseau informatique gagnera en rapidité.

Renouvellement des boites mails :

Courant mars, le système gérant les boites mails de la mairie va être mis à jour. Cela permettra d'avoir plus de confort et de faciliter dans l'utilisation de celle-ci. Un espace de stockage plus important permettra de garder ses mails en ligne plus longtemps. Les agendas partagés permettront de faciliter l'organisation des réunions et la réservation des ressources tel que les voitures, les salles, les vidéoprojecteurs...

Equipement de la salle du conseil :

La crise du covid a eu pour effet d'augmenter considérablement le nom de visioconférence. Afin de faciliter leur organisation, la salle du conseil va être équiper d'un système audio et de caméra afin d'organiser celle-ci. Un nouveau vidéoprojecteur fixe va lui aussi être installé, offrant ainsi une meilleure qualité d'image et donc une meilleure lisibilité des documents.

LA MAIRIE ANNEXE

INTRODUCTION

La mairie annexe héberge des services de la ville mais aussi des services de juridictions. L'activité publique en son sein évolue progressivement en fonction des besoins.

C'est pourquoi, en 2021, une attention particulière a été portée sur la sécurité du bâtiment afin d'assurer sa pérennité en préservant la qualité des services.

Patrimoine de la ville à l'architecture empreinte de son passé de petit séminaire, ce lieu a par ailleurs bénéficié en 2021 d'une valorisation importante grâce à l'organisation de concerts d'exception et la pose des plaques hommage aux anciens combattants.

Ce deuxième bilan d'activité présente les évolutions de fonctionnement et perspectives à venir sur le plan technique.

I – LE BATIMENT

A - EVOLUTION DE LA CLASSIFICATION

L'ERP a été classé 5^{ème} catégorie le 10 septembre 2014 par la commission d'arrondissement de Largentière contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de la Sous-Préfecture de Largentière avec les caractéristiques suivantes :

- Type W, L
- Effectif: personnel 70 personnes public 83 personnes.

Le transfert des archives anciennes, consultables sur place et l'augmentation du nombre de permanences judiciaires (conciliations, audiences du procureur, audiences pénales foraines, audiences du juge des enfants) nécessitent un reclassement du bâtiment vraisemblablement de la manière suivante :

Type : W, L, S
 Catégorie : 4^{ème}

- Effectif estimé : personnel 55 personnes – Public : plus de 200 personnes.

Le changement de catégorie aura pour conséquence le passage d'une commission de sécurité tous les 5 ans.

La mise en œuvre de cette démarche a commencé au quatrième trimestre 2021 :

- Transmission à la Préfecture d'une demande d'autorisation de travaux (avec notice de sécurité et plan du bâtiment)
- Transmission à la Préfecture d'une demande de dérogation selon configuration
- Demande d'une ébauche de plans d'évacuation et d'intervention qui seront à présenter lors de la commission de sécurité. Après validation, ces plans seront à positionner :
 - → Le plan d'évacuation : à l'usage du public, près de chaque sortie de secours à chaque étage
 - → Le plan d'intervention : à l'usage des pompiers, à l'entrée principale au rez-dechaussée, sur un support mobile.

B – EVOLUTION DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS PRESENTS DANS LE BATIMENT

• LE CCAS

Afin de mieux accueillir le public cible, le CCAS a modifié ses horaires d'accueil physique à compter du 1^{er} décembre 2021.

	MATIN	APRES MIDI
Lundi	09h30/12H00	13H30/17h00
Mardi	08h30/12h00	13H30/17h00
Mercredi	08h30/12h00	13h30/17h00
Jeudi	Fermeture	13h30/17h00
Vendredi	08h30/12h00	13h30/16h30

• LE SERVICE PREVENTION

En raison de l'absence de la responsable du 1^{re} janvier au 31 décembre 2021, les tâches essentielles à la continuité du service ont été réparties sur :

- La DRH et son équipe
- Le responsable du service sécurité, conseiller en prévention
- L'agent d'accueil de la mairie annexe sur le volet secrétariat.

• LE TRIBUNAL DE PROXIMITE (réglant les litiges entre particuliers)

Des audiences supplémentaires se déroulent désormais dans la salle de justice au 1^{er} étage à fréquence variable :

- Audiences diverses du délégué du procureur (depuis mars 2021)
- Audiences pénales foraines (depuis mars 2021)
- Audiences du juge pour enfants (depuis novembre 2020)

C - EVOLUTION DES AUTRES USAGES

- 1) A la demande de l'intéressée pour des raisons de manque de confidentialité (salle de permanence jouxtant les bureaux du Pôle Social et Educatif), les permanences de la déléguée du défenseur des droits les 2ème et 4ème lundis de chaque mois à la mairie annexe ont été déplacées vers le pôle de service à partir de septembre 2021.
- 2) Pour des raisons de sécurité (lieu non protégé pour la sécurité incendie), les archives de la médiathèque (inaccessibles au public), devraient être déplacées à une date non communiquée. Pour rappel, la médiathèque est un service intercommunal.
- 3) Pour des raisons de sécurité incendie, le mobilier stocké dans le couloir du sous-sol a été entièrement évacué.

II - LES ESPACES EXTERIEURS

LE JARDIN

Dans le cadre des travaux du château, les plaques commémoratives des anciens combattants ont été déplacées vers la mairie annexe, sur une façade des coursives au rez-de-chaussée.



III - LE FONCTIONNEMENT DU SITE

A - GESTION DU BATIMENT

Betty AUZAS, DRH, est en charge du bâtiment, assistée de Valérie MORILLE, référente de la mairie annexe sur le volet fonctionnement.

B - ACCUEIL DU BATIMENT

Lors des absences prévues de l'agent (congés, formations), l'accueil du public est maintenu avec l'organisation suivante :

- Remplacement de l'accueil physique pour la gestion du courrier des services et l'accueil du public sur des créneaux horaires définis selon les possibilités (journée, ½ journée, tranche horaire).
- Gestion et commande de la barrière par l'accueil du CCAS (1 poste de commande est en place dans les locaux)
- Permanence téléphonique assurée en cas de fermeture
- Mise en place d'un affichage pour orienter les usagers vers les juridictions et services de la ville situés au rez-de-chaussée en cas de fermeture
- Fermeture de la porte d'entrée principale par un agent de la ville.

D'autres tâches assurées par l'agent d'accueil sont maintenues : réservation des salles, des véhicules, copies d'actes anciens en cas de demande urgente (au total, 59 copies d'actes réalisés en 2021).

Bilan de l'organisation de l'accueil 2021

FERMETURES	Nombre de 1/2 journées	Nombre de fermetures sur créneaux horaires	Total
Fermetures ponctuelles avec permanences téléphoniques, affichage d'orientation, gestion de la barrière par le CCAS	25	20	45

REMPLACEMENTS	Nombre de remplacements (journées)	Nombre de remplacements 1/2 journées	Nombre de remplacements sur créneaux horaires	Total
Accueil physique	14	22	27	63

Depuis le 19 avril 2021, les services de la mairie annexe ont la possibilité de réserver 2 véhicules professionnels électriques pour accomplir des missions intra-muros ou extérieures au territoire d'Aubenas. Une plateforme de réservation en ligne a été mise en place : l'agent d'accueil est référent.

Bilan de l'utilisation des véhicules mutualisés 2021

Véhicule	Période	Nombre de réservations
ZOE	01/01 au 31/12/2021	163
C0	30/04 au 31/12/2021	43

Total 206

C - ENTRETIEN DES LOCAUX

L'agent d'entretien présent sur le site a bénéficié d'une mobilité interne en septembre 2021. Placé sous l'autorité de la directrice du Pôle Citoyenneté, deux agents se sont vus répartir les missions d'entretien sur le site :

- 1 agent intervient de 6h00 à 8h00 pour l'entretien des sanitaires avant l'arrivée des services, ainsi que des bureaux

- 1 agent intervient de 9h00 à 13h00 (en moyenne) pour l'entretien des espaces communs (couloirs, salles de réunion-mariage + mise en place), ainsi que des bureaux après 12h00.

L'agent d'entretien est également chargé de la mise en place de la salle des mariages : 10 tables à roulettes ont été achetées en 2021 en remplacement des tables difficiles à manipuler.

L'entretien des espaces des juridictions est géré de manière autonome.

D-GARDIENNAGE

Le gardien présent en 2020 a bénéficié d'une mobilité interne. Un nouveau gardien a pris ses fonctions en septembre 2021.

Il intervient en dehors des horaires d'ouverture du bâtiment au public : de 17h30 à 8h00.

Les missions sont identiques : ouverture à 7h00 et fermeture à 20h00 du site du lundi au vendredi. Lors des absences du gardien (congés, maladie), l'ouverture et la fermeture sont assurées par la Police Municipale sur les horaires du service : ouverture à 7h30 - fermeture à 19h30.

Il est présent lors de manifestations ou réunions tardives.

E - RECUPERATION DES FOURNITURES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'ANNEXE

La récupération en mairie principale des fournitures pour l'ensemble des services de l'annexe est organisée par roulement, un jeudi sur deux :

INSCRIPTIONS POUR LA RECUPERATION DES FOURNITURES MAIRIE ANNEXE 2021

PERIODE	POLE RH	REFERENTE ANNEXE	EDUCATION	CCAS	SPORT	PSE
JANV-FEV	Х		X		Х	
MARS-AVRIL	Х	Х	Х	Х	Х	
MAI-JUIN	Х	Х			Х	
JUILLET- AOUT				Х	Х	Х
SEPT-OCT	Х			Х	Х	Х
NOV-DEC	Х		Х	Х	Х	Х

F - OCCUPATION DES SALLES

Deux salles sont mises à disposition sur réservation :

- la salle dite « des mariages » au rez-de-chaussée (96m²) est celle dédiée aux cérémonies d'unions et de baptêmes civils
- la salle de réunion au 1^{er} étage (capacité d'accueil 15 places assises)

Occupation/jour des salles 2021

Objet	Salle RDC	Salle 1er étage	Observations
Réunions de travail	43	60	
Mariages/Baptêmes	50		
Formations	10	4	
Médiations judiciaires		8	
<u>Autres</u> : CAPA/Cérémonies retraités-médaillés, concerts	15	10	

Distribution des colis de Noël CCAS			Annulé en raison des mesures sanitaires de fin d'année
<u>Permanences</u> :			
Conciliateur	15	77	
Déléguée du défenseur des droits		5	Permanences déplacées au Pôle de Services à compter du 1er septembre 2021
Direction Départementale des Territoires		6	

Total 133 170

Deux autres salles sont mises à la disposition des juridictions, gérées de manière autonomes : la salle d'audience au rez-de-chaussée et la salle de justice au 1^{er} étage :

Audiences des tribunaux 2021

Juridictions	Nombre
Tribunal de Commerce (procédures collectives, contentieux général, du juge chargé d'instruire les affaires, du juge des référés, du juge-commissaire)	117
Tribunal de Proximité (audiences du Juge des cotentieux de la protection, du Tribunal de Proximité, du Tribunal paritaire des baux ruraux, des saisies des rémunérations)	55
Conseil des Prud'Hommes (audiences solennelle, agriculture, commerce, activités diverses, encadrement, référé, industrie)	146

G - LES MANIFESTATIONS

Deux manifestations de grande ampleur ont été proposées par le service culturel dans la cour principale de l'annexe. Les spectateurs ont assisté aux spectacles en places assises, avec port du masque.

Total

318

En raison du contexte sanitaire de fin d'année, les événements se déroulant habituellement en décembre sur le site ont été annulés : la distribution des colis de Noël aux personnes âgées et le stationnement du petit train prévu pour les animations de Noël.

1) Deux concerts de POMME le 1^{er} juillet 2021 (jauge de 800 personnes)







2) Les Cordes en Balade le 15 juillet 2021 (jauge de 600 personnes)



Photo: service culturel

H - SECURITE: EVOLUTION DES EQUIPEMENTS

1) La sécurité incendie

Le système de sécurité incendie (SSI) est situé au rez-de-chaussée dans un des bureaux des avocats mis à disposition des juridictions.



Système de sécurité incendie

L'emplacement actuel du SSI (dans les locaux utilisés par les juridictions) ne permettait pas à l'agent d'accueil d'effectuer sa mission de sécurité incendie. En effet, le report, situé à l'accueil, n'indique pas les zones d'alerte.).

De plus, le nombre de boucles permettant de relier les DAAF (détecteurs autonomes avertisseurs de fumée) au SSI est insuffisant.

Pour 2022, il a été décidé :

- le remplacement du SSI et son déplacement à l'accueil (réalisé)
- le déplacement du report dans l'appartement du gardien (logement jouxtant les locaux du service de la propreté urbaine)
- la mise en place de DAAF et les branchements au SSI dans les locaux non équipés ou non reliés (archives des tribunaux, de la médiathèque, local CAPA).

Par ailleurs:

- Une boîte à clés « levée de doute » sera mise à disposition des agents en charge de la sécurité incendie du bâtiment
- Le deuxième niveau du bâtiment sera évacué en totalité (papier, objets divers).
- Les évacuations de secours
 Les plans d'intervention et d'évacuation sont en cours de réalisation fin 2021.

3) Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 30 septembre 2021 : toutes les personnes présentes à l'annexe ont été concernées. Monsieur BOURRET, conseiller en prévention, a organisé cet exercice en collaboration avec les pompiers. Une formation « Incendie-Evacuation » (guide file/serre file) a suivi sur la base du volontariat.

4) <u>Un S.A.I.P.</u> (système d'alerte et d'information à la population) a été installé en janvier 2021, localisé dans les combles de la mairie annexe.

Les registres de sécurité sont visibles à l'accueil mairie annexe.

IV - ACHATS -

La mairie annexe ne dispose pas de budget spécifique : les dépenses sont englobées dans le budget de fonctionnement de la mairie principale via le service achats/marché public.

Achats 2021

Objet	Destinataire	Montant TTC	Service de BDC et suivi
Distributeur de gel hydro- alcoolique sans contact, branchement sur secteur	Mairie annexe	549,60€	MP/Référente annexe
Boîte à clés à code pour levée de doute incendie	Mairie annexe	93,53€	MP/Référente annexe
Four à micro-ondes	Salle au 1er étage	69,90 €	MP/Référente annexe
Nettoyeur vapeur	Agents d'entretien	1 566,00 €	MP/Référente annexe
10 Tables abattantes sur roulettes	Salle des mariages	4 231,08 €	MP/Référente annexe
Remplacement de la fontaine à eau	Mairie annexe	690,72€	MP/Référente annexe

7 200,83 €

V - TRAVAUX

A – LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Les demandes d'intervention via la plateforme « Fluxnet » :

Travaux d'entretien mairie annexe 2021

Atelier intervenant	Fluxnet
Menuiserie	27 (dont 1 demande pour les tribunaux)
Electrique	8
Festivités	9
Bâtiment	4
Plomberie	6 (dont 1 demande pour les tribunaux)
Propreté urbaine (salubrité balcon)	1
Téléphonie	2
Garage	1
Espaces verts	6
Ferronnerie	1

TOTAL 65

Concernant la maintenance des équipements spécifiques, elle est suivie par les services techniques (changement de filtres fontaine à eau, vérification du sas, de l'ascenseur, de la climatisation).

B – LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Les besoins en travaux d'investissement suivis par les services techniques sont transmis en fin d'année N-1. Nous n'avons pas connaissance des budgets dédiés.

Travaux d'investissement 2021 - Budget Services Techniques

Objet	Zone concernée
Mise en place d'une porte coupe-feu	Entre la salle des archives et la réserve des œuvres (préconisation AD - Sécurité incendie)
Suppression de deux cabinets d'aisance, d'un lavabo fontaine à eau froide. Installation d'un lavabo avec robinet mitigeur, d'un distributeur de savon mains, ainsi que d'un robinet sous lavabo pour distribution d'eau pour agents d'entretien	Sanitaires 1er étage, aile tribunal
Remplacement d'un sol poreux par du carrelage, changement du wc, lavabo, installation d'un distributeur de savon, peinture des murs	Sanitaires 1er étage, aile pôle RH

VI - LA CRISE SANITAIRE -

Depuis 2020, l'épidémie du virus de la COVID-19 nécessite une vigilance quotidienne. Des consignes sont appliquées et des outils sont mis à disposition :

- Port du masque obligatoire
- Organisation des réunions et d'accueil du public avec une jauge adaptée pour respecter la distanciation physique
- Entretien des espaces communs quotidien : aération des locaux, désinfection des surfaces de travail par les agents avec mise à disposition de produits virucide et lingettes lavables
- Respect des gestes barrières
- Affichage d'informations
- Aménagement des postes de travail recevant du public avec mise en place de plaques en plexiglas
- Consignes de confinement en cas de symptômes
- Lavage des mains (distributeur de gel hydro-alcoolique et de savon dans les sanitaires).